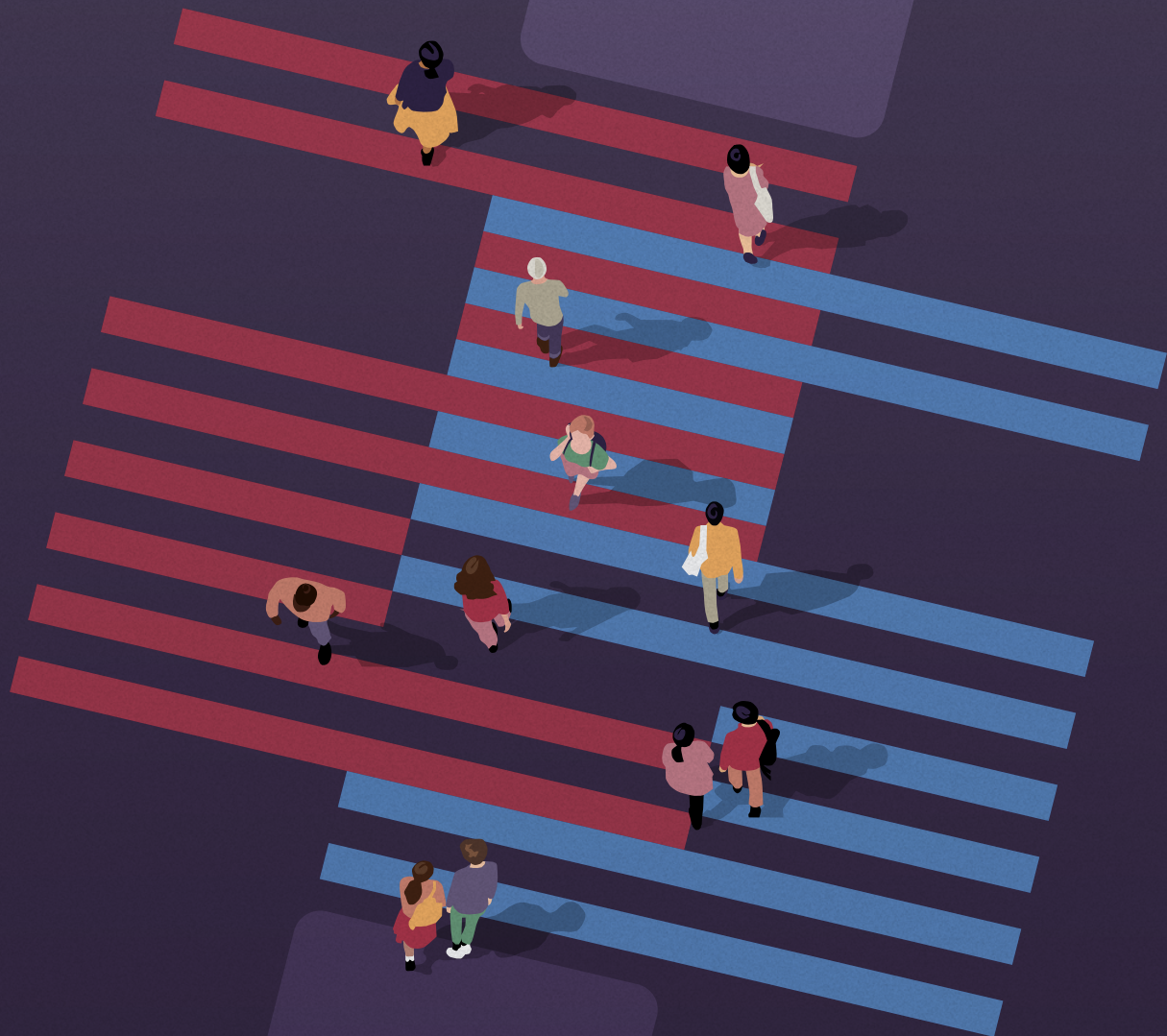




GLOBAL
INITIATIVE



Indice mondial du crime organisé 2025

La criminalité à la
croisée des chemins

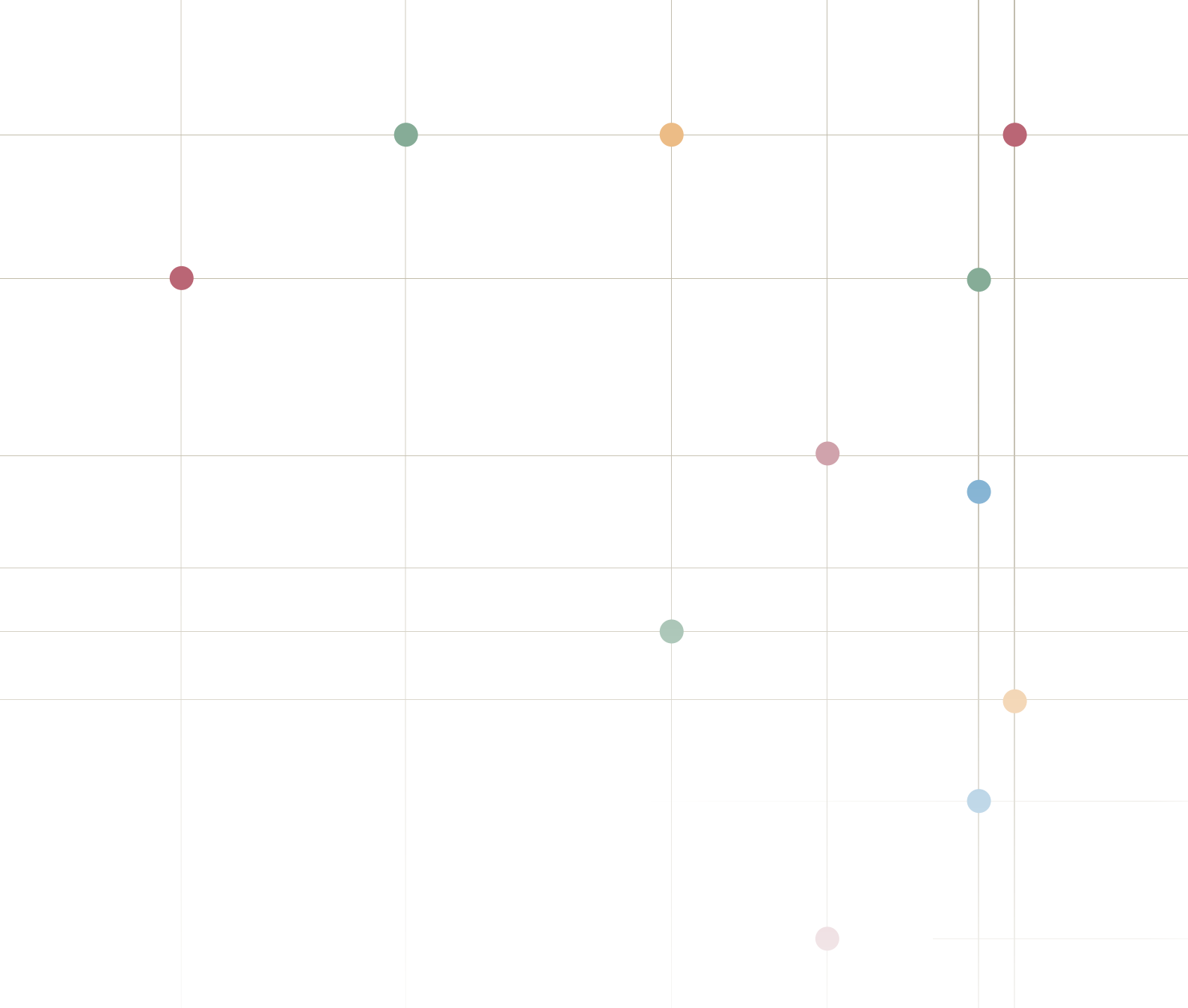


© 2025 Global Initiative Against Transnational Organized Crime.
Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de la GI-TOC.

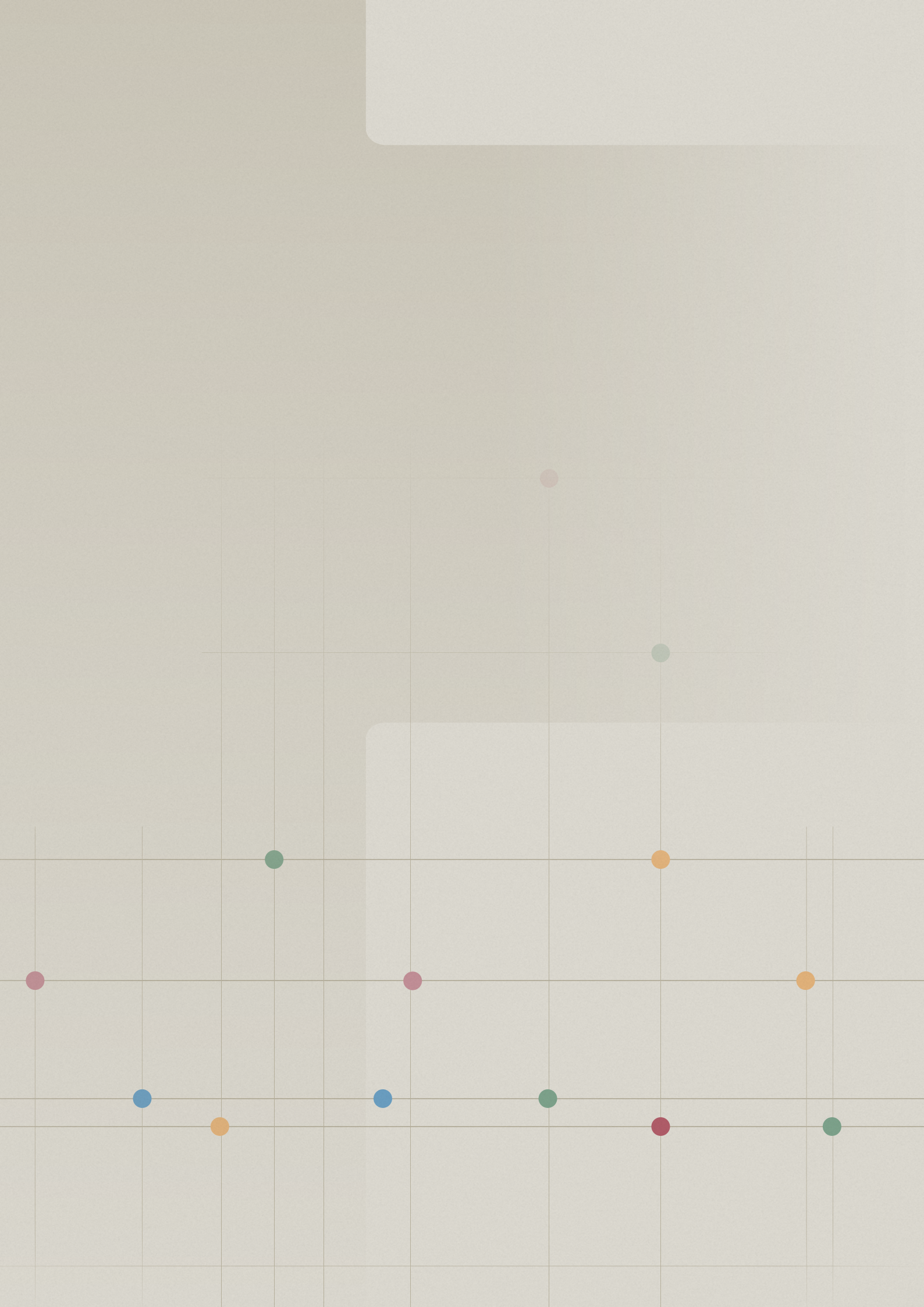
Veuillez adresser vos demandes à :
The Global Initiative Against Transnational Organized Crime
Avenue de France 23
Genève, CH-1202
Suisse

www.globalinitiative.net

A decorative graphic at the top of the page features a light gray grid. Scattered across the grid are several small, solid-colored dots in various colors: red, green, orange, blue, and pink. The dots are positioned at various intersections of the grid lines, creating a sparse, abstract pattern.

Indice mondial du crime organisé 2025

La criminalité à la
croisée des chemins



Contenu

Mot du directeur.....	2
1. Introduction: Évolutions dans le contexte criminel mondial	4
2. Au carrefour de la criminalité et de la résilience	8
2.1 A l'échelle mondiale, le trafic de drogues se mue en duopole	9
2.2 Les formes de criminalité organisée non violente exercent un impact croissant, venant s'ajouter aux crimes violents qui persistent.....	14
2.3 La contrefaçon à la croisée des chemins : sa croissance dans une économie mondiale instable	25
2.4 Les architectes de l'expansion criminelle	31
2.5 La résilience à la croisée des chemins : la coopération et les systèmes judiciaires internationaux sous pression	38
3. Trajectoires	44
3.1 Endiguer la criminalité et renforcer la résilience	45
3.2 La plus grande résistance : les acteurs intégrés à l'État, un obstacle à la résilience.....	49
4. Que faire maintenant ?	52
5. Annexe.....	56
5.1 Définitions	57
5.2 Données de l'Indice mondial du crime organisé.....	67
Notes	96
Remerciements	100

Mot du directeur

L'Indice est un guide pour mieux appréhender les choix à venir.

Le monde se trouve à un tournant décisif dans sa lutte contre les économies illicites. La criminalité organisée fragilise les démocraties, la souveraineté des États et la paix et la sécurité internationales. L'ordre fondé sur des principes qui prévaut depuis des décennies est aujourd'hui exploité par ceux qui ne respectent pas les règles. Les groupes criminels font partie de ceux qui en tirent le plus grand profit.

Les économies illicites reflètent des processus socio-économiques, politiques et géopolitiques plus larges, car les criminels sont souvent les premiers à s'adapter et à tirer parti de perturbations telles que la concurrence géopolitique, une innovation technologique rapide, les conflits violents, les guerres commerciales et l'érosion de la démocratie. Ainsi, l'Indice mondial du crime organisé n'est pas seulement un outil qui permet de mesurer la criminalité : il reflète ce qui se passe au sein des États et du système international.

Comme il s'agit de notre troisième édition, nous disposons désormais de trois ensembles de données qui nous permettent de suivre et de comparer l'évolution des marchés et des acteurs criminels au cours des cinq dernières années.

Parmi les conclusions que révèlent les données de cette édition de l'Indice, on constate plusieurs changements dans l'économie criminelle mondiale. Par exemple, les drogues de synthèse et la cocaïne sont en train de rapidement conquérir les marchés mondiaux de la drogue. Cela montre la capacité des acteurs criminels à capitaliser sur l'évolution des préférences des consommateurs, les avancées technologiques en matière de production et les réseaux de trafic de plus en plus interconnectés.

Dans le même temps, l'Indice révèle une autre tendance significative et en forte croissance : l'augmentation des formes de criminalité non violentes, telles que la criminalité financière et la criminalité cyberdépendante. Ces formes « invisibles » de criminalité organisée dépendent moins des méthodes violentes traditionnelles ou de la corruption, mais sont davantage enracinées dans les systèmes financiers et digitaux transnationaux. Elles sont souvent plus difficiles à détecter. Bien qu'elles ne recourent pas à la violence, ces économies illicites causent néanmoins des dommages incommensurables. La fraude financière et la criminalité cyberdépendante ont un coût élevé pour leurs victimes, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou d'États.

La contrefaçon, autre crime silencieux, est également de plus en plus répandue, selon l'Indice. L'inflation, des économies à faible croissance, la précarité des emplois et les guerres commerciales alimentent ce marché, car les consommateurs disposant d'un pouvoir d'achat moindre cherchent des produits moins chers.

L'Indice cette année montre également que, si les acteurs intégrés à l'État sont les acteurs criminels les plus prévalents, ce sont une fois de plus les acteurs étrangers qui ont enregistré la plus forte augmentation globale depuis le dernier Indice en 2023. Cela suggère que les groupes criminels sont de plus en plus mobiles et qu'il existe une coopération transnationale plus étroite entre eux. Les acteurs du secteur privé jouent également un rôle de plus en plus important dans les économies illicites, notamment en tant que facilitateurs d'activités criminelles, par exemple dans les domaines de la logistique, de la finance et de la technologie.

Outre l'analyse des marchés et des acteurs criminels, l'Indice mesure également la résilience. Alors que de nombreux marchés criminels se développent, les scores de résilience semblent avoir atteint un seuil. La coopération internationale en est un exemple. Si cet indicateur surpasse généralement les 11 autres indicateurs de résilience, la fragmentation croissante du système international et le recul du multilatéralisme suggèrent que les États sont moins disposés à coopérer pour lutter contre la criminalité. Il s'agit d'une tendance préoccupante, notamment en cette année où nous célébrons le 25^e anniversaire de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

Néanmoins, il est possible de modifier la trajectoire de la criminalité. Par exemple, l'Indice montre que, statistiquement, en renforçant les domaines clés de la résilience, nous pouvons réduire de manière mesurable l'influence des acteurs intégrés à l'État sur les activités illicites, tandis que des mesures de lutte plus vigoureuses peuvent faire évoluer les communautés, voire les sociétés, dans une direction plus positive.

L'Indice est à la fois un inventaire des vulnérabilités et un outil pour trouver des solutions. En cartographiant les tendances, les risques et les trajectoires dans chaque pays, l'Indice fournit une référence pour orienter les réformes, renforcer les institutions et autonomiser la société civile. Sa continuité d'une édition à l'autre permet de suivre les changements au fil du temps, offrant non seulement un aperçu des réalités actuelles, mais aussi un guide pour les choix à venir. Nous invitons donc les gouvernements, les décideurs politiques, la société civile et les acteurs internationaux à utiliser l'Indice comme une source d'informations commune pour transformer les connaissances en politiques et l'urgence en actions.



Mark Shaw

Directeur exécutif, Global Initiative Against
Transnational Organized Crime



SECTION 1

Introduction

Évolutions dans le
contexte criminel mondial

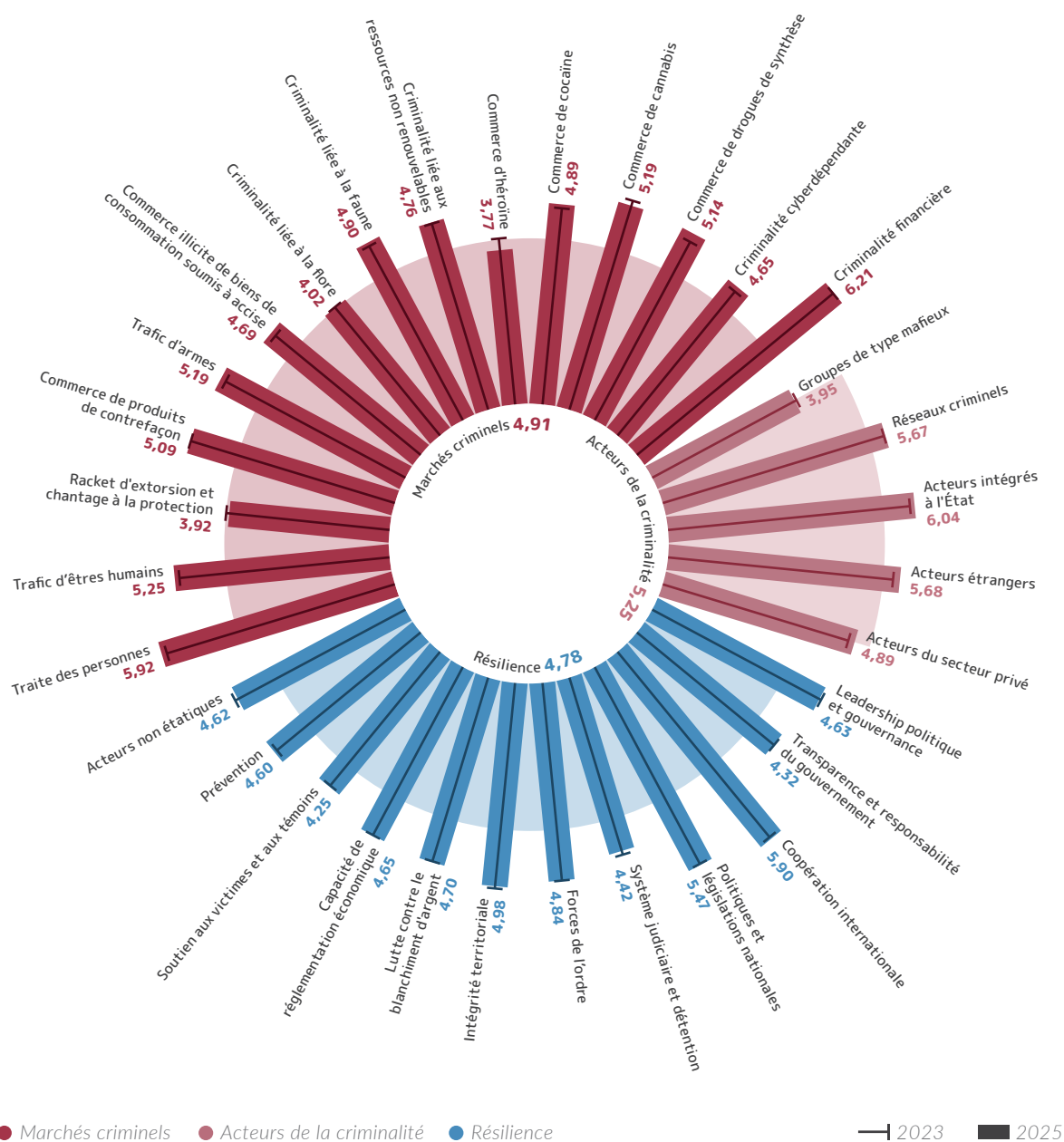
Le contexte criminel mondial constitue un ensemble complexe et dynamique d'activités illicites. Il réagit aux mesures de lutte contre la criminalité et aux changements socio-économiques et politiques qui le façonnent sans cesse. La criminalité organisée est donc fluide : elle s'adapte aux changements contextuels, profite des vulnérabilités émergentes et exploite les intersections entre une gouvernance incohérente, des pressions économiques et les évolutions technologiques. Si certains marchés illicites, acteurs et modèles de réponse font preuve d'une remarquable persistance au fil du temps, ce sont les moments d'inflexion qui définissent véritablement les trajectoires de la criminalité organisée : ces moments où les modèles bien établis commencent à changer et où l'écosystème criminel se réorganise.

Historiquement, ces changements se sont souvent produits progressivement, devenant visibles sur de longues périodes. Après la Seconde Guerre mondiale, l'expansion des réseaux commerciaux mondiaux, les réalignements géopolitiques qui ont suivi la fin de la guerre froide et le boom de la cocaïne dans les années 1980 et 1990 ont chacun remodelé les contours de la criminalité organisée sur de longues périodes, laissant derrière eux des structures et des pratiques tenaces qui ont défini le milieu criminel moderne. Cependant, ces dernières années, ces changements sont devenus plus brusques et plus fluides, déclenchés par des événements tels que des conflits, des avancées technologiques, des crises économiques ou des changements d'alliances au sein d'un ordre multilatéral en constante évolution. La pandémie de COVID-19 en est un exemple frappant : en quelques mois, les groupes criminels se sont adaptés aux restrictions mondiales et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, se tournant vers de nouveaux marchés et méthodes illicites. Ces moments marquent des points d'inflexion, où les routes de trafic sont redessinées, les groupes criminels se consolident ou se fragmentent, les marchés illicites se diversifient à travers de nouveaux domaines, et les mesures de résilience s'adaptent ou sont dépassées. Ces moments redéfinissent l'ampleur, la portée et l'impact de la criminalité organisée.

Cette troisième édition de l'Indice atteste que le monde se trouve actuellement à un tel tournant. S'appuyant sur cinq années de données accumulées, les conclusions montrent que la criminalité organisée est à la croisée des chemins. Les tendances de longue date sont toujours observables, notamment la persistance et l'expansion de marchés tels que le trafic de drogues, l'exploitation des personnes et la criminalité financière, mais elles deviennent plus nuancées et se conjuguent à des transformations au niveau mondial dans les domaines de la géopolitique, de la technologie, des pressions environnementales et des conflits. Ces convergences renforcent non seulement les dynamiques existantes, mais génèrent également de nouvelles formes de criminalité plus adaptatives, plus interconnectées et plus difficiles à contrer.

FIGURE 1

Criminalité et résilience au niveau mondial (2023-2025)



Les conclusions sont sans appel. Par exemple, les scores attribués à la criminalité financière et à la criminalité cyberdépendante ont fortement augmenté depuis l'édition 2023. Cette hausse s'explique par la transformation numérique, en particulier l'adoption croissante de l'intelligence artificielle. Les acteurs étrangers et ceux du secteur privé occupent une place de plus en plus importante, reflétant l'interconnexion croissante au-delà des frontières et entre les chaînes d'approvisionnement licites et illicites.

Les marchés de la drogue sont également en pleine mutation : les drogues de synthèse et la cocaïne se diffusent, tandis que le cannabis et l'héroïne perdent du terrain. Ces évolutions ne sont pas isolées : elles reflètent la manière dont les grandes tendances mondiales remodelent le paysage criminel, dont la portée augmente et dont la complexité s'accroît. Les réponses traditionnelles à la criminalité organisée transnationale sont remises en question.

L'analyse des résultats de l'Indice 2025 montre que ce ne sont pas seulement les niveaux de criminalité qui comptent, mais aussi les changements eux-mêmes : comment les marchés évoluent, comment les acteurs s'adaptent et comment les mesures de résilience changent en conséquence. Ces points d'inflexion sont susceptibles d'avoir la plus grande influence sur les formes que prendra la criminalité organisée dans les années à venir. S'appuyant sur les données des éditions précédentes, cette édition cherche également à montrer comment les tendances futures en matière de criminalité pourraient évoluer.

Dans cette optique, l'Indice 2025 adopte une approche différente des précédentes itérations. Alors que celles-ci fournissaient une analyse complète des résultats mondiaux et régionaux, le présent rapport s'attache à cerner les changements du paysage criminel à un moment d'inflexion mondiale¹. Plutôt que de se contenter de présenter les niveaux de criminalité et de résilience, il se concentre sur les domaines thématiques où les changements ont été les plus marqués, en les replaçant dans le contexte géopolitique, technologique et financier plus large – le carrefour auquel le monde se trouve actuellement.

Afin d'illustrer ces transformations, le rapport examine cinq domaines en particulier :

1. De nouvelles dominances sur les marchés de la drogue.
2. Une forte poussée des formes non violentes de criminalité organisée.
3. La croissance du commerce de produits de contrefaçon dans le contexte d'une économie licite mondiale instable.
4. L'influence grandissante des acteurs étrangers et du secteur privé.
5. La pression croissante sur les systèmes de coopération, judiciaires et pénitentiaires existant au niveau international.

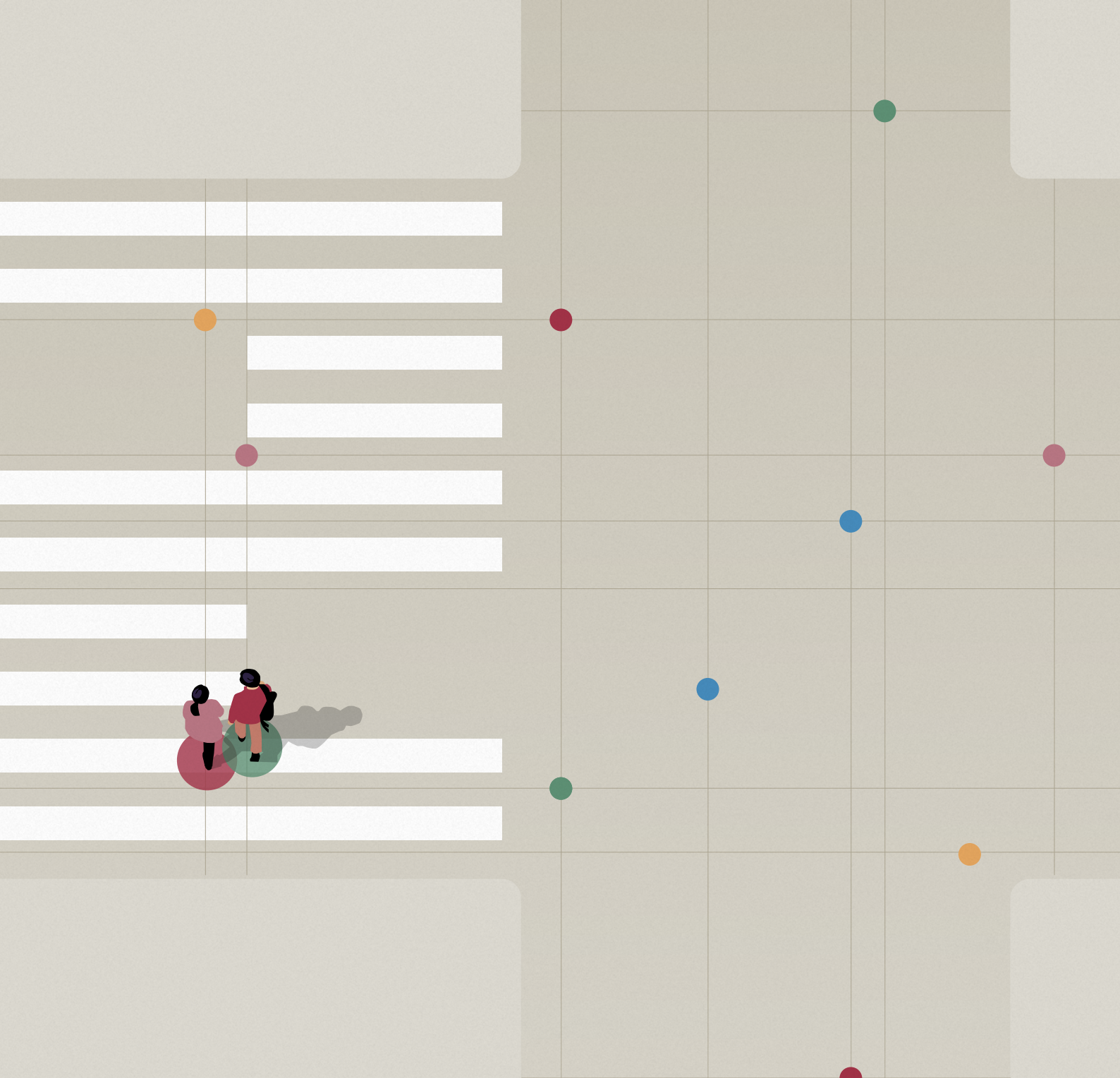
Pris ensemble, ces thèmes montrent que la criminalité organisée ne se contente pas de se développer, mais qu'elle se réorganise de manière fondamentale. Les données recueillies indiquent des changements profonds dans

les dynamiques de la criminalité. En ce sens, l'Indice 2025 vise non seulement à mesurer la criminalité, mais aussi à cerner les mouvements qui révèlent comment l'écosystème criminel évolue, s'adapte et se reconfigure dans les moments de mutations à l'échelle mondiale.

L'édition de cette année introduit pour la première fois un volet prévisionnel qui anticipe la trajectoire de la criminalité pour les quatre prochaines années. Pour ce faire, 21 pays ont été identifiés en fonction de leur position dans la matrice de la vulnérabilité et de la probabilité qu'ils atteignent à terme le quadrant de référence caractérisé par une faible criminalité et une forte résilience (voir Figure 22). Nous avons ensuite appliqué le modèle de prévision à ces pays afin de déterminer leur trajectoire probable. Bien que les prévisions indiquent souvent une augmentation des niveaux de criminalité, elles soulignent également le rôle des États, attirant l'attention non seulement sur les risques anticipés, mais aussi sur le potentiel de réformes au niveau national susceptibles de modifier ces trajectoires.

Parallèlement, une analyse complémentaire examine le rapport entre la résilience et les acteurs intégrés à l'État, le type d'acteur criminel le plus influent dans les trois itérations de l'Indice. Les résultats démontrent que, même lorsque l'augmentation de la criminalité peut sembler inévitable, les États conservent une capacité considérable à infléchir les tendances et à les orienter vers une plus grande résilience et une moindre criminalité. De plus, comme le démontre l'analyse qui suit, cet objectif peut être atteint par des réformes ciblées plutôt que par des remaniements institutionnels à grande échelle.

Bien que ce rapport présente une analyse de la criminalité organisée à travers une perspective mondiale, il sera complété par une série de cinq synthèses qui examineront plus en détail les dynamiques continentales. Étant donné que la criminalité et la résilience sont façonnées par des facteurs régionaux spécifiques, une telle analyse est essentielle. La série complémentaire est donc conçue pour saisir les variations régionales, offrant une meilleure appréciation de la manière dont la criminalité organisée et la résilience se manifestent dans différentes parties du monde.



SECTION 2

Au carrefour de la criminalité et de la résilience

2.1 A l'échelle mondiale, le trafic de drogues se mue en duopole

Les marchés de la drogue connaissent actuellement de profondes transformations, sous l'effet de changements majeurs dans l'économie criminelle mondiale. Les perturbations dans la production d'héroïne en Afghanistan, l'augmentation de l'offre de cocaïne, la croissance continue du marché des opioïdes de synthèse et la légalisation partielle du cannabis dans certains pays modifient les modèles de production, de trafic et de consommation à l'échelle mondiale². À mesure que les dynamiques des marchés de la drogue évoluent, les conséquences pour la santé publique, les activités criminelles organisées et la violence liée à la drogue deviennent de plus en plus graves.

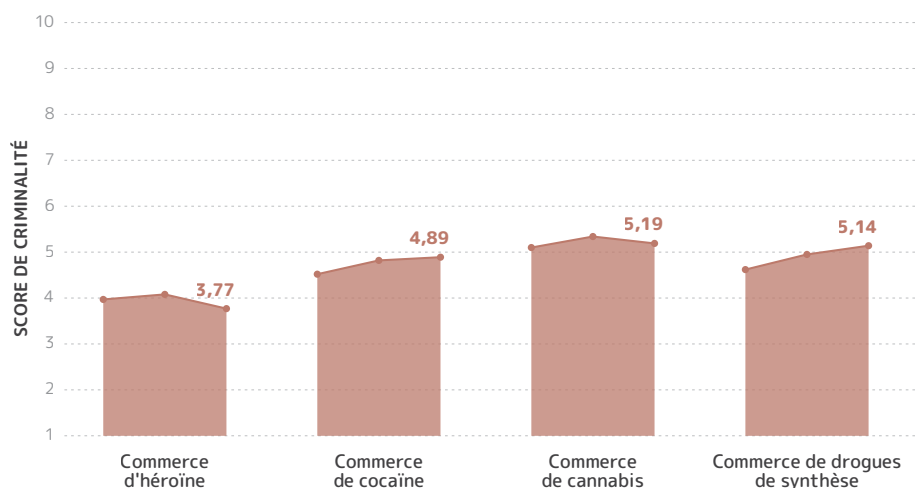
Il en résulte une expansion continue du commerce mondial de la drogue, caractérisée par une consommation record et des coûts sociaux et sécuritaires croissants dans presque toutes les régions. Le Rapport mondial sur les drogues 2025 estime que 316 millions de personnes ont consommé de la drogue en 2023,

soit une augmentation de 28 % au cours de la dernière décennie, surpassant la croissance démographique mondiale³. Au-delà cette tendance générale, des dynamiques spécifiques émergent, qui façonneront les contours de l'économie de la drogue dans les années à venir.

Un changement majeur est la nette augmentation en termes de prévalence de la cocaïne et des drogues de synthèse, dont l'influence et la disponibilité n'ont cessé de croître depuis la première évaluation mondiale en 2021. Ces deux marchés affichent une croissance continue et substantielle de leurs scores. La cocaïne est passée de 4,52 en 2021 à 4,89 en 2025 (+0,37) ; les drogues de synthèse ont augmenté de manière plus marquée, passant de 4,62 à 5,14 (+0,52) au cours de la même période. Il convient de noter que le commerce de drogues de synthèse a également enregistré la plus forte augmentation annuelle de tous les marchés criminels depuis l'édition 2021 de l'Indice, juste derrière la criminalité financière depuis 2023.

FIGURE 2

Marchés de la drogue (2021-2025)



Alors que le cannabis reste la substance illicite la plus consommée (se classant au quatrième rang des marchés criminels aux scores les plus élevés dans la dernière édition, avec un score de 5,19) et que l'héroïne, malgré un ralentissement général, continue de se maintenir dans certaines régions, l'Indice 2025 met en exergue un tournant majeur : la cocaïne et les drogues de synthèse, bien qu'elles ne soient pas encore les plus répandues, sont en passe de dominer rapidement les marchés mondiaux de la drogue. Cette évolution reflète leur rentabilité et leur capacité d'adaptation, comme en témoigne la manière dont les acteurs criminels tirent parti de l'évolution des préférences des consommateurs, des progrès en matière de production et de l'interconnexion croissante des réseaux de trafic.

Cependant, la cocaïne et les drogues de synthèse répondent à des logiques différentes. La production de cocaïne est très localisée, liée à des conditions géographiques et climatiques spécifiques, et

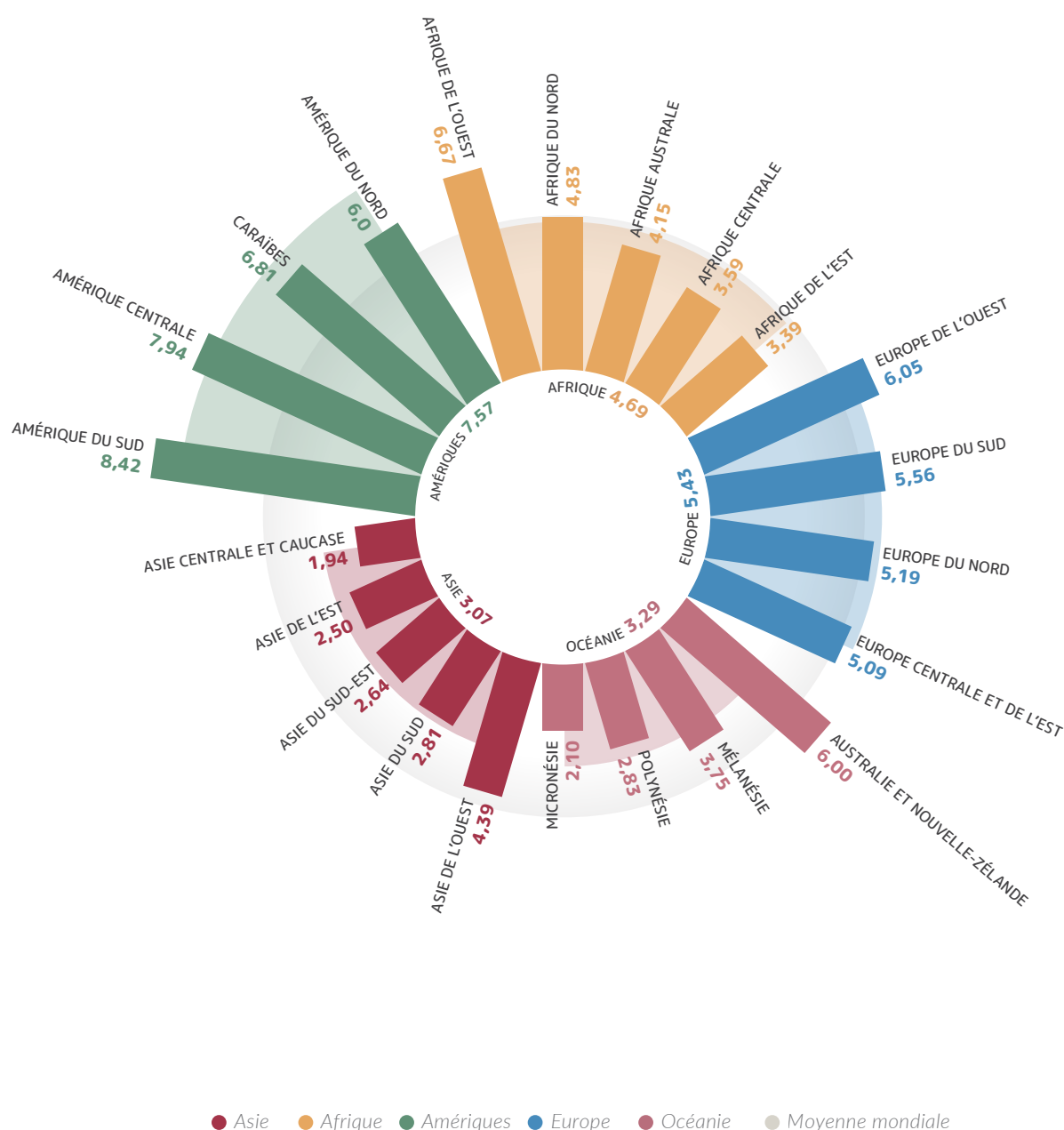
les chaînes d'approvisionnement contrôlent les itinéraires de trafic et les infrastructures logistiques. La production exige un degré élevé de spécialisation, ce qui permet aux grands cartels et à de puissantes organisations criminelles de dominer et d'exercer un contrôle sur des territoires⁴.

Le marché de la cocaïne témoigne de la pénétration mondiale des cartels de drogue sud-américains, qui entretiennent des liens avec des groupes locaux dans d'autres régions afin de faciliter ce commerce illicite⁵. La concentration régionale de ce commerce se reflète dans les scores de l'Indice, l'Amérique du Sud (8,42), l'Amérique centrale (7,94) et les Caraïbes (6,81) ayant les scores les plus élevés au monde pour le commerce de cocaïne. L'Afrique de l'Ouest et l'Europe de l'Ouest suivent de près (avec respectivement des scores de 6,67 et 6,05), car les flux de cocaïne vers l'Europe, directement ou via l'Afrique, ont fortement augmenté ces dernières années⁶.



FIGURE 3

Commerce de cocaïne par région (2025)

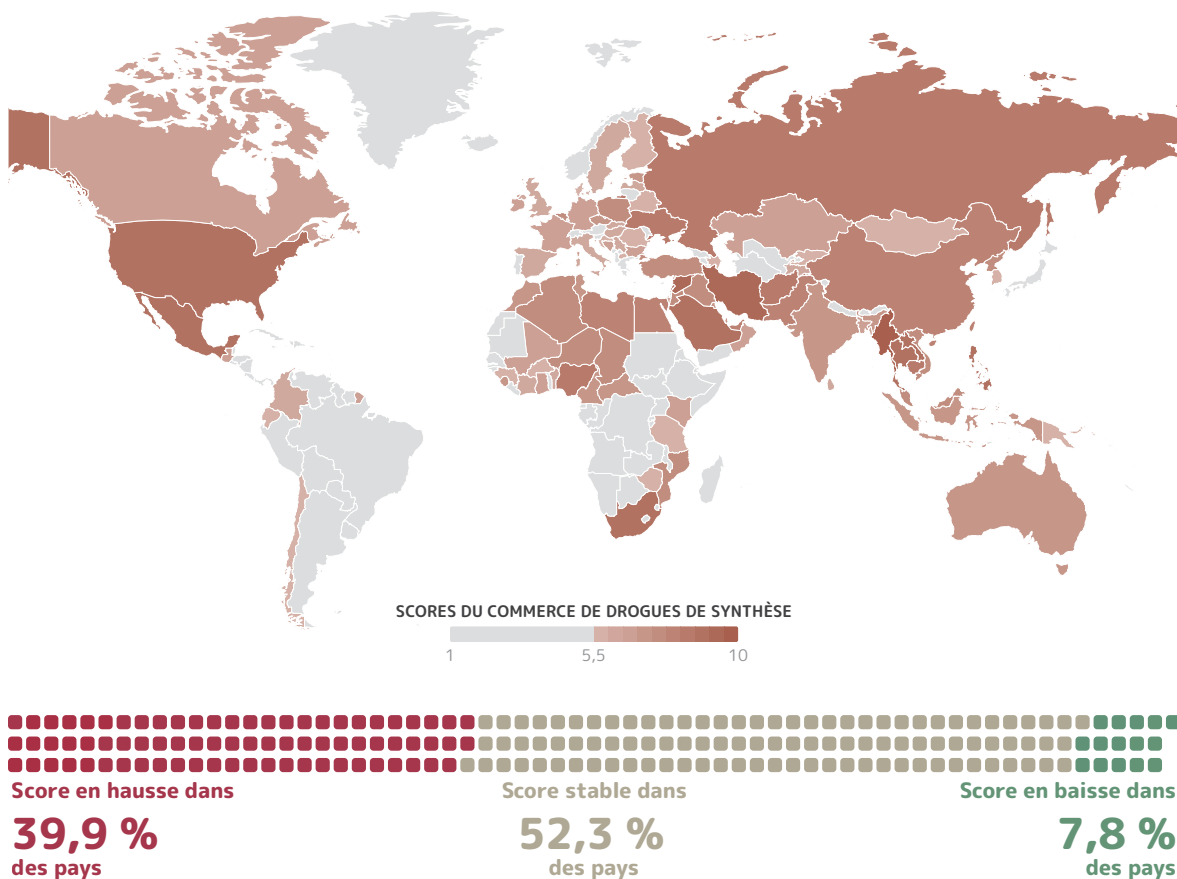


Contrairement au commerce de cocaïne, l'économie des drogues de synthèse est beaucoup plus flexible et décentralisée. Les laboratoires de production peuvent être installés n'importe où à proximité des marchés de consommation, ce qui réduit les coûts opérationnels et les obstacles à la production⁷. Le commerce des précurseurs chimiques est également difficile à réglementer, car bon nombre des produits chimiques utilisés pour produire des drogues de synthèse telles

que la méthamphétamine et les opioïdes de synthèse sont commercialisés en toute légalité et facilement accessibles⁸. Cette flexibilité rend le marché difficile à contrôler et très adaptable. Selon l'Indice, les drogues de synthèse exercent une influence significative à sévère dans environ 50 % des pays étudiés⁹, avec 77 pays sur 193 connaissant une expansion de leur marché des drogues de synthèse depuis 2023.

FIGURE 4

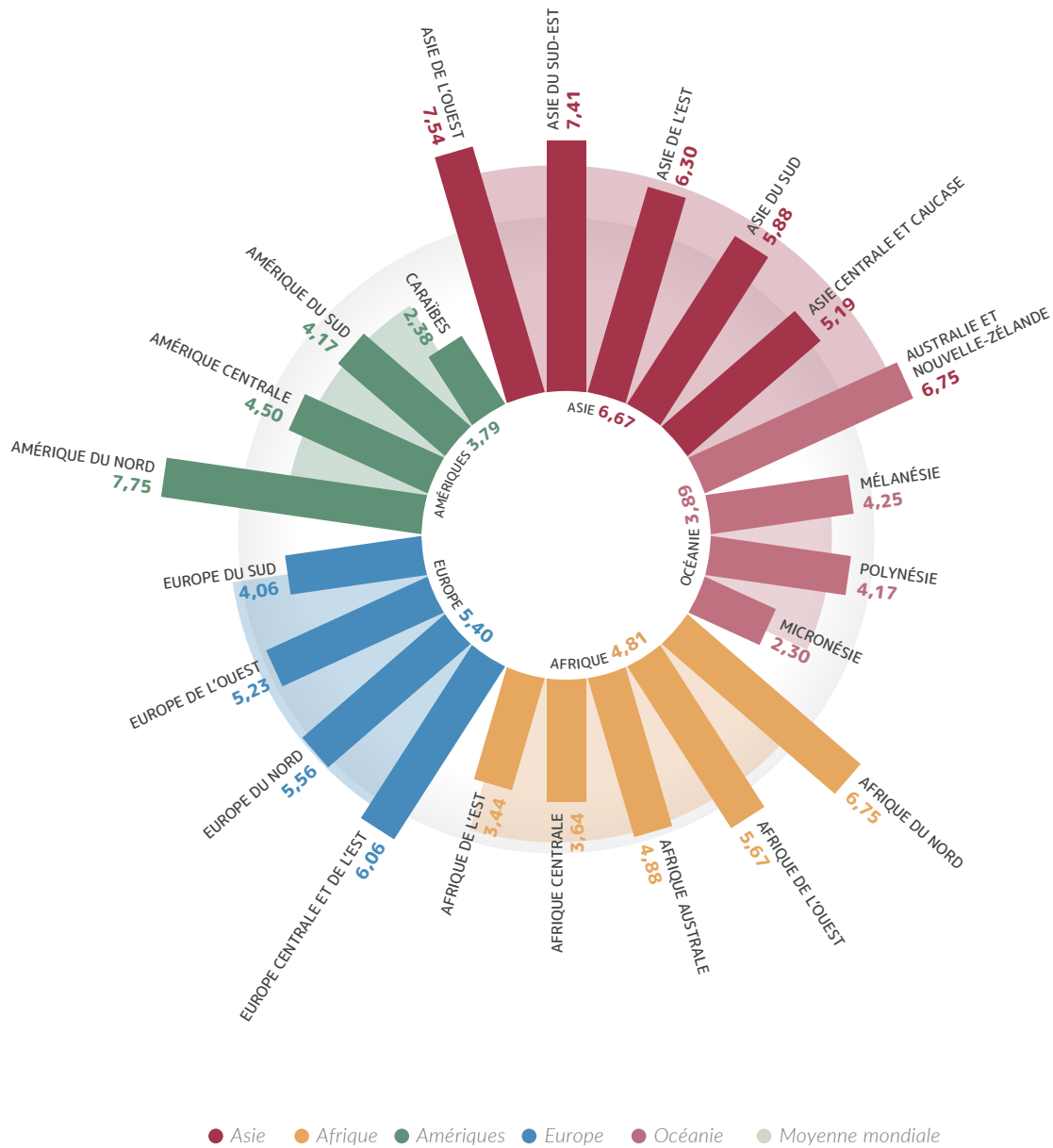
La pénétration du commerce de drogues de synthèse



Les drogues de synthèse sont en train de remodeler le marché mondial des stupéfiants en raison de leur rentabilité, de leurs fortes concentrations et des coûts de production relativement bas¹⁰. Ce commerce se trouve à un tournant : il pénètre non seulement dans de nouvelles régions, mais il s'intensifie également dans les zones où il est déjà enraciné. L'Amérique du Nord (7,75) est confrontée à une crise qui s'aggrave, alimentée par le fentanyl et la méthamphétamine¹¹, tandis que l'Asie de l'Ouest (7,54) demeure fortement touchée par le Captagon, qui continue de circuler largement malgré les changements politiques en Syrie¹² et dont les réseaux recoupent de plus en plus les réseaux de méthamphétamine¹³. L'Asie du Sud-Est (7,41) est une autre plaque tournante majeure, abritant une importante production à l'origine de vastes exportations de méthamphétamine¹⁴. Parallèlement, les pays du Pacifique et d'Océanie servent de points de transit entre les Amériques, l'Océanie et l'Asie de l'Est. Dans le même temps, les marchés des drogues de synthèse se propagent à de nouvelles régions : en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, l'usage non médical de produits pharmaceutiques de synthèse tels que le tramadol est de plus en plus préoccupant, tandis que l'émergence d'opioïdes très puissants comme les nitazènes dans certaines régions d'Europe préfigure un défi croissant et multiforme¹⁵.

FIGURE 5

Commerce de drogues de synthèse par région (2025)



La croissance rapide du marché des drogues de synthèse et de la cocaïne met en lumière la manière dont les économies de la drogue peuvent devenir particulièrement omniprésentes, bien que par des moyens très différents. Le duopole émergent de la cocaïne et des drogues de synthèse ne signifie toutefois pas que l'héroïne et le cannabis aient perdu leur importance dans l'économie mondiale de la drogue. Le cannabis, en particulier, reste la drogue la plus consommée au monde, en raison d'une combinaison de facteurs sociaux et culturels, ainsi que de ses effets moins nocifs par rapport à d'autres substances contrôlées. Il continue de figurer parmi les produits illicites les plus commercialisés dans le monde, en grande partie en raison de son faible coût et de sa production aisée, et le cannabis a été identifié comme le marché de la drogue le plus répandu au monde dans les trois éditions de l'Indice. Malgré une baisse mondiale de 5,34 en 2023 à 5,19 en 2025 (-0,15), il reste supérieur au niveau de 5,10 atteint en 2021.

Cependant, le statut de cette drogue évolue à mesure que les cadres juridiques et les réformes remodelent le marché du cannabis. Des environnements juridiques de plus en plus permissifs, en particulier en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine, où un nombre croissant de pays dépénalisent ou réglementent progressivement le cannabis à usage non médical, créent des opportunités de croissance pour les marchés licites, même si le commerce illicite reste important¹⁶. Cette coexistence des marchés légaux et illégaux souligne la relation complexe entre la réglementation et la criminalité organisée. Si la réglementation ou la légalisation peuvent affaiblir certaines économies criminelles, elles peuvent également pousser les acteurs criminels à se tourner vers le commerce d'autres produits, souvent plus nocifs, ce qui oblige les autorités à adapter leurs réponses et à se concentrer sur les nouvelles menaces liées à la drogue¹⁷.

De même, l'héroïne reste largement disponible, en particulier en Asie, avec une moyenne continentale de 5,28, bien supérieure à celle de toute autre région du monde. Bien que la production d'opium ait diminué à la suite de l'interdiction de la culture du pavot en Afghanistan en 2022, le marché montre une certaine stabilité dans certaines régions, soutenu par des stocks qui seraient abondants et des sources alternatives, telles que la culture de l'opium au Myanmar¹⁸. De récentes opérations policières menées dans des

pays européens ont révélé que l'héroïne continue d'être transportée cachée dans des camions et des voitures le long des itinéraires traditionnels traversant l'Asie centrale et les Balkans, ainsi que le long de routes de trafic moins classiques. Cependant, la diminution progressive de la pureté et l'augmentation des prix suggèrent une baisse de l'offre¹⁹. En conséquence, le marché de l'héroïne a enregistré la baisse la plus forte de tous les marchés criminels de l'Indice, passant de 4,08 en 2023 à 3,77 en 2025 (-0,31). Cela indique que, même si les stocks continuent d'être utilisés et que les itinéraires de trafic s'adaptent, des signes de pénurie apparaissent, augmentant le risque d'un déplacement vers les opioïdes de synthèse comme substituts, comme souligné ci-dessus.

Alors que les drogues de synthèse connaissent déjà une expansion mondiale à un rythme sans précédent et que le commerce d'héroïne est désormais considéré comme le marché criminel le moins répandu au monde, le développement de nouvelles substances alternatives indique un changement structurel majeur sur les marchés de la drogue. Cette évolution mérite une attention particulière, non seulement en raison de son potentiel à remodeler les dynamiques du trafic de drogues, mais également en raison des risques importants qu'elle représente pour la santé publique, soulignant la rapidité avec laquelle les drogues de synthèse peuvent gagner du terrain là où il y a de la demande.

2.2 Les formes de criminalité organisée non violente exercent un impact croissant, venant s'ajouter aux crimes violents qui persistent

La violence est une caractéristique récurrente de la criminalité organisée. Son rôle varie toutefois en fonction du marché criminel. Dans certains cas, la violence est accessoire, car elle est utilisée comme instrument complémentaire, mais n'est pas strictement nécessaire pour maintenir l'activité illicite sous-jacente. Dans d'autres cas, la violence (ou la menace crédible de violence)

est intrinsèque au fonctionnement du marché et est déployée de manière stratégique par un groupe criminel pour atteindre ses objectifs, faire respecter ses règles internes ou régler ses différends avec ses rivaux²⁰. Cette distinction est importante, car toutes les formes de criminalité organisée ne recourent pas à la violence au même degré.

Certains marchés sont intrinsèquement moins enclins à la violence. La criminalité cyberdépendante et la criminalité financière reposent davantage sur les moyens technologiques, la manipulation et la fraude que sur la coercition physique. Ces marchés soulignent l'importance croissante des formes « invisibles » de criminalité organisée. Moins dépendantes des méthodes violentes traditionnelles, elles dépendent davantage des systèmes financiers et digitaux transnationaux qui facilitent les flux monétaires mondiaux et sont souvent plus difficiles à détecter.

Cela ne signifie pas pour autant que la violence soit totalement absente de ces secteurs, en particulier lorsqu'ils sont liés à des activités criminelles plus conventionnelles. Un exemple notable de cette situation est celui des centres de fraude (scam centres) qui prolifèrent en Asie du Sud-Est, en particulier au Myanmar. Les victimes, attirées par de fausses offres d'emploi, sont trafiquées vers des hôtels et des casinos transformés en complexes pour la conduite des opérations de fraude. Une fois à l'intérieur, elles sont soumises à des menaces, des violences physiques et des formes d'exploitation sexuelle, ou contraintes de travailler dans des conditions coercitives pour commettre des crimes (le plus souvent des fraudes en ligne) visant des victimes dans le monde entier²¹.

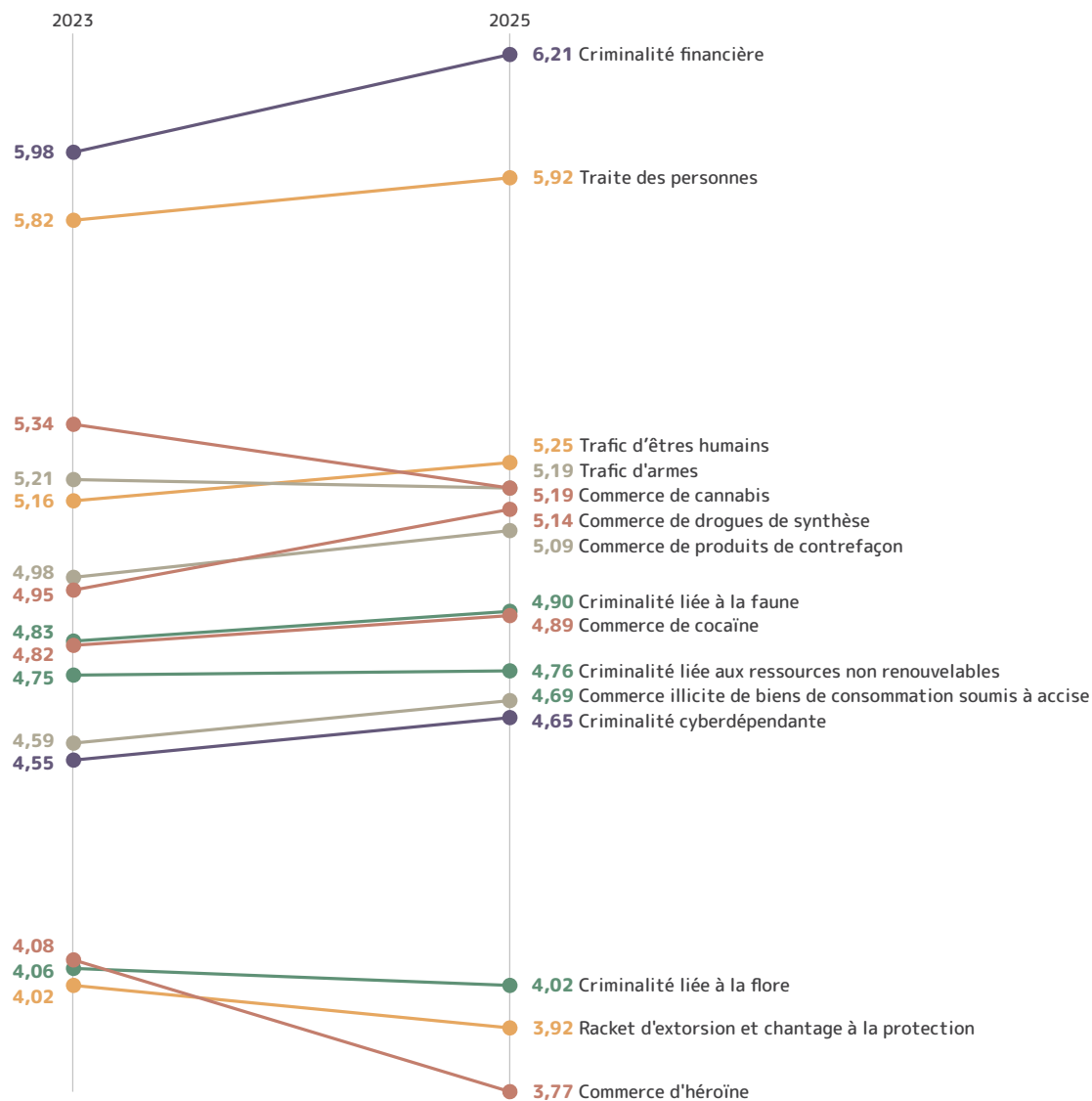
Cependant, lorsque nous pensons à la criminalité financière et cyberdépendante, tels que les logiciels rançonneurs, les attaques DDoS, les escroqueries en ligne, le phishing et l'usurpation d'identité, nous les percevons généralement comme des activités virtuelles, non violentes et hors sol, et relativement moins nuisibles que d'autres formes de criminalité économique²². Si cela est généralement vrai en termes de préjudices physiques qui accompagnent ces activités, ce n'est pas le cas lorsqu'on considère leur impact psychologique, les dommages réputationnels et les pertes financières qu'elles entraînent. INTERPOL estime que la valeur totale des pertes annuelles liées à la cybercriminalité rivalise désormais avec le PIB des grandes économies²³. Avec des coûts qui devraient plus que doubler dans les années à venir, le préjudice financier ne fait pas que s'accélérer, il alimente également une économie parallèle qui soutient l'innovation criminelle et attire de plus en plus d'acteurs vers des activités illicites²⁴.

L'accessibilité des marchés de la cybercriminalité est un facteur fondamental de leur expansion. Des outils prêts à l'emploi, tels que des kits de piratage commerciaux préconfigurés, et des services externalisés peuvent être obtenus relativement facilement, ce qui réduit les barrières à l'entrée et permet à des personnes ayant des compétences techniques limitées de mener des attaques sophistiquées²⁵.



FIGURE 6

Évolution des marchés criminels (2023–2025)

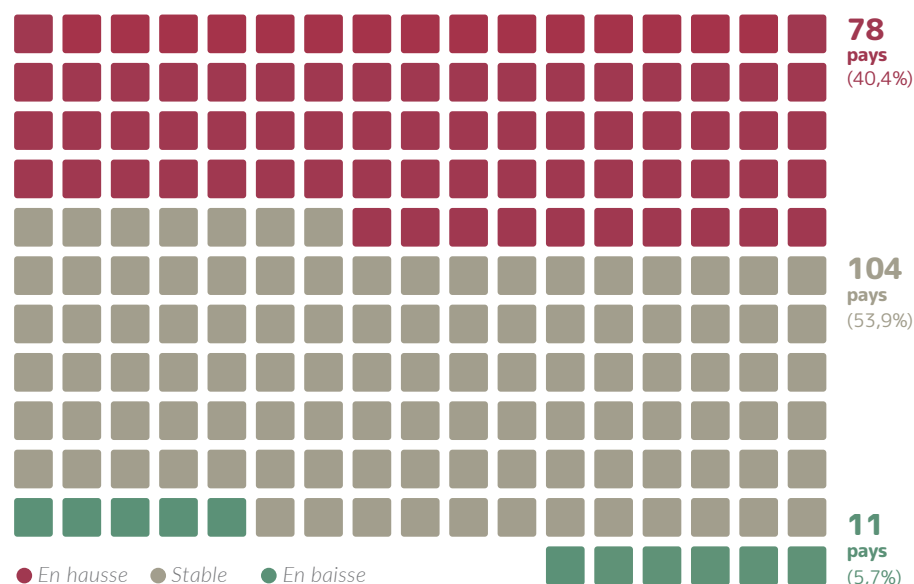


En termes de prévalence mondiale, la criminalité financière reste le marché criminel le plus répandu en 2025, avec un score de 6,21. Parmi les 15 marchés évalués par l'Indice, ce marché a également connu la plus forte expansion depuis 2023 (+0,24, contre 5,98 auparavant) et est le seul indicateur de marché à se classer systématiquement parmi les cinq premiers sur tous les continents (occupant la première place en Afrique et en Europe). Cette ampleur mondiale reflète non seulement le large éventail

de crimes que recouvre la criminalité financière – des infractions traditionnelles, telles que le détournement de fonds et la fraude fiscale, à des stratagèmes sophistiqués cyber-facilités, tels que les escroqueries en ligne et le piratage des e-mails professionnels –, mais aussi son attractivité croissante, car elle est généralement perçue comme une forme de criminalité à faible risque et à faible coût. Il convient de noter que 78 pays ont enregistré une aggravation de la criminalité financière depuis 2023.

FIGURE 7

Évolution du marché de la criminalité financière (2023-2025)



La criminalité cyberdépendante, bien qu'elle figure parmi les marchés les moins répandus à l'échelle mondiale, progresse également (+0,09, passant de 4,55 à 4,65). Davantage de régions (18 sur 22) signalent une aggravation des marchés de la criminalité cyberdépendante par

rapport aux autres catégories, ce qui souligne son expansion mondiale. Les régions les plus touchées par la criminalité cyberdépendante présentent des contextes économiques et sociopolitiques très variés.

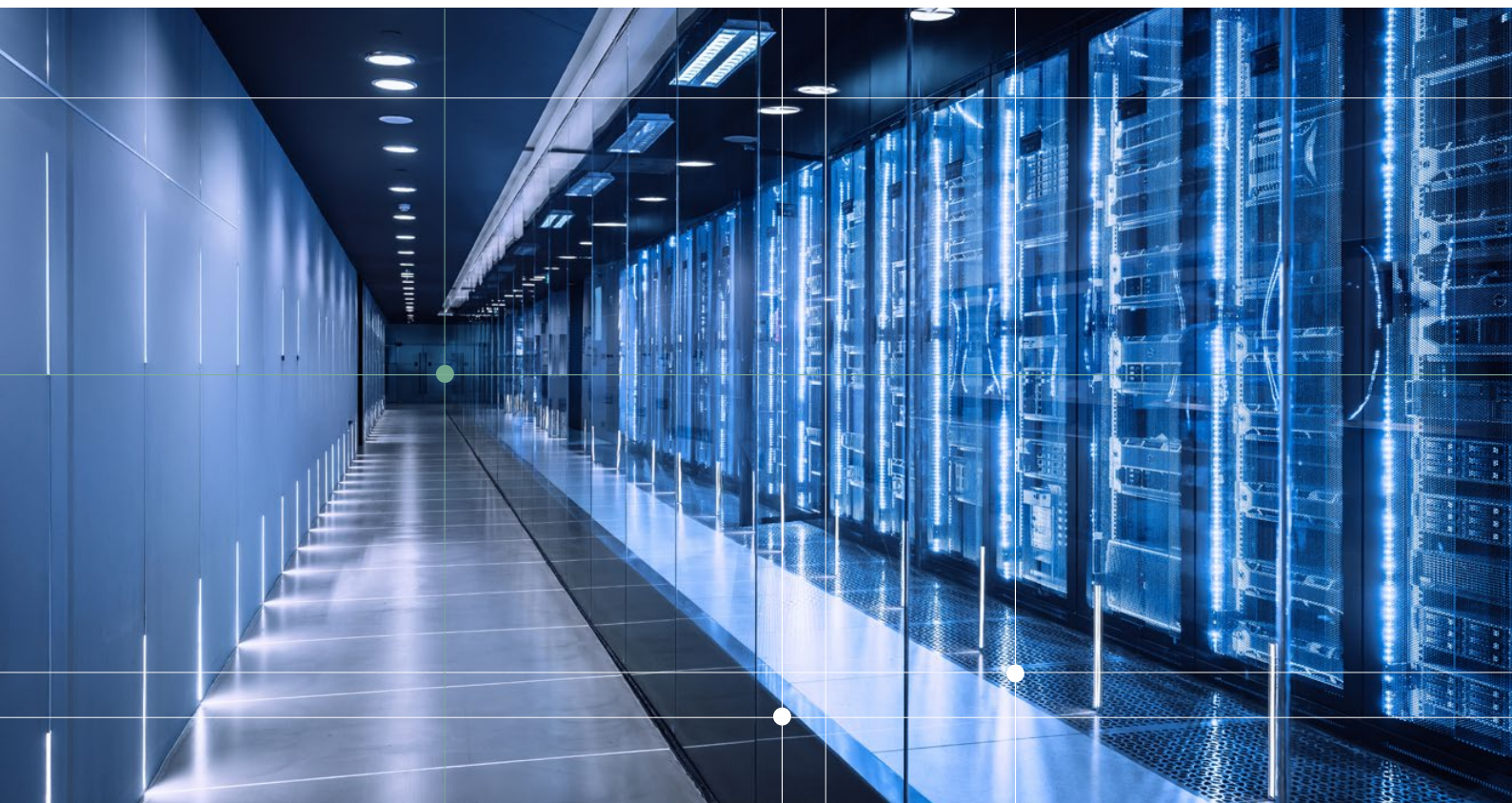
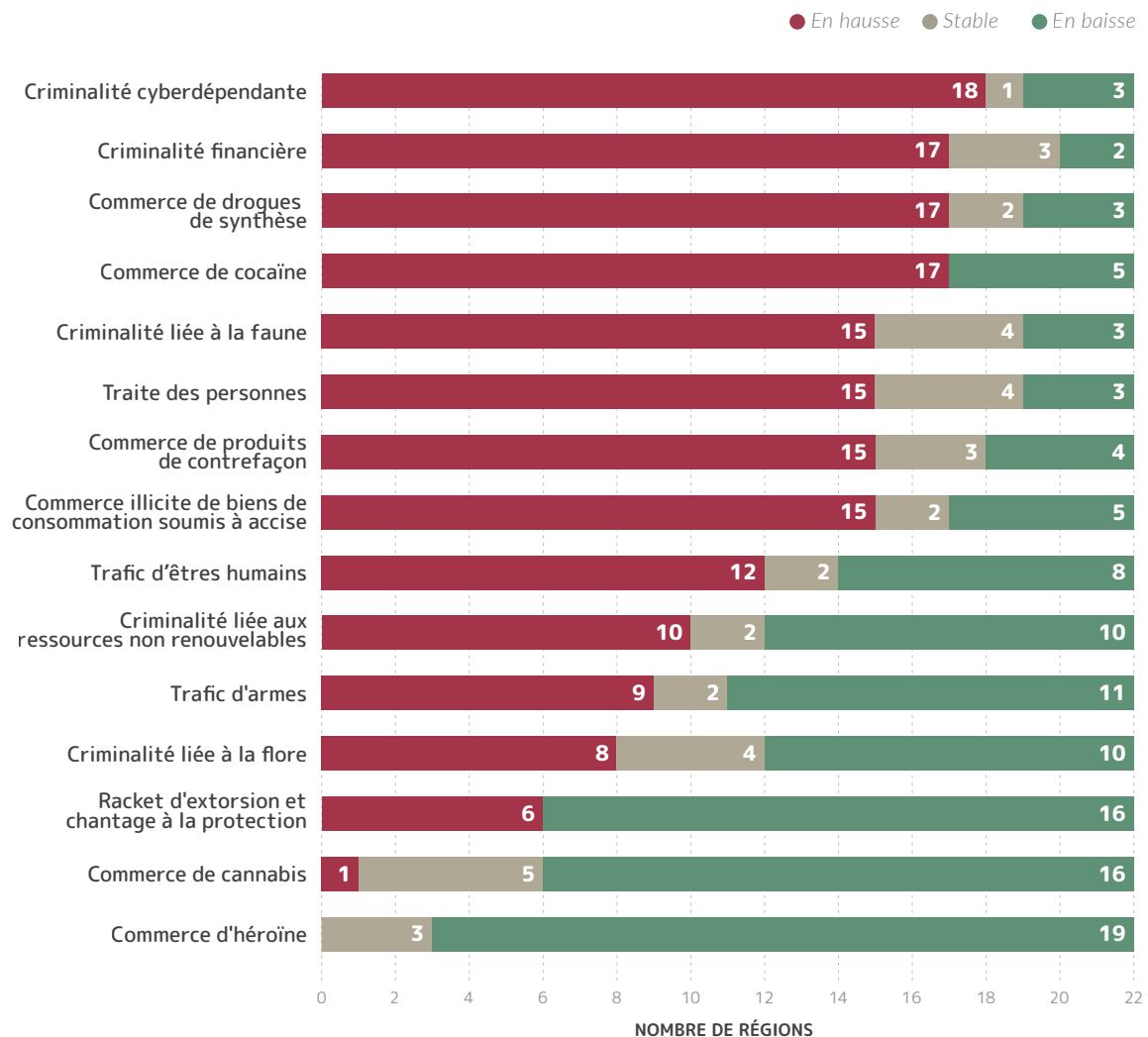


FIGURE 8

Évolution des marchés criminels dans les régions (2023-2025)

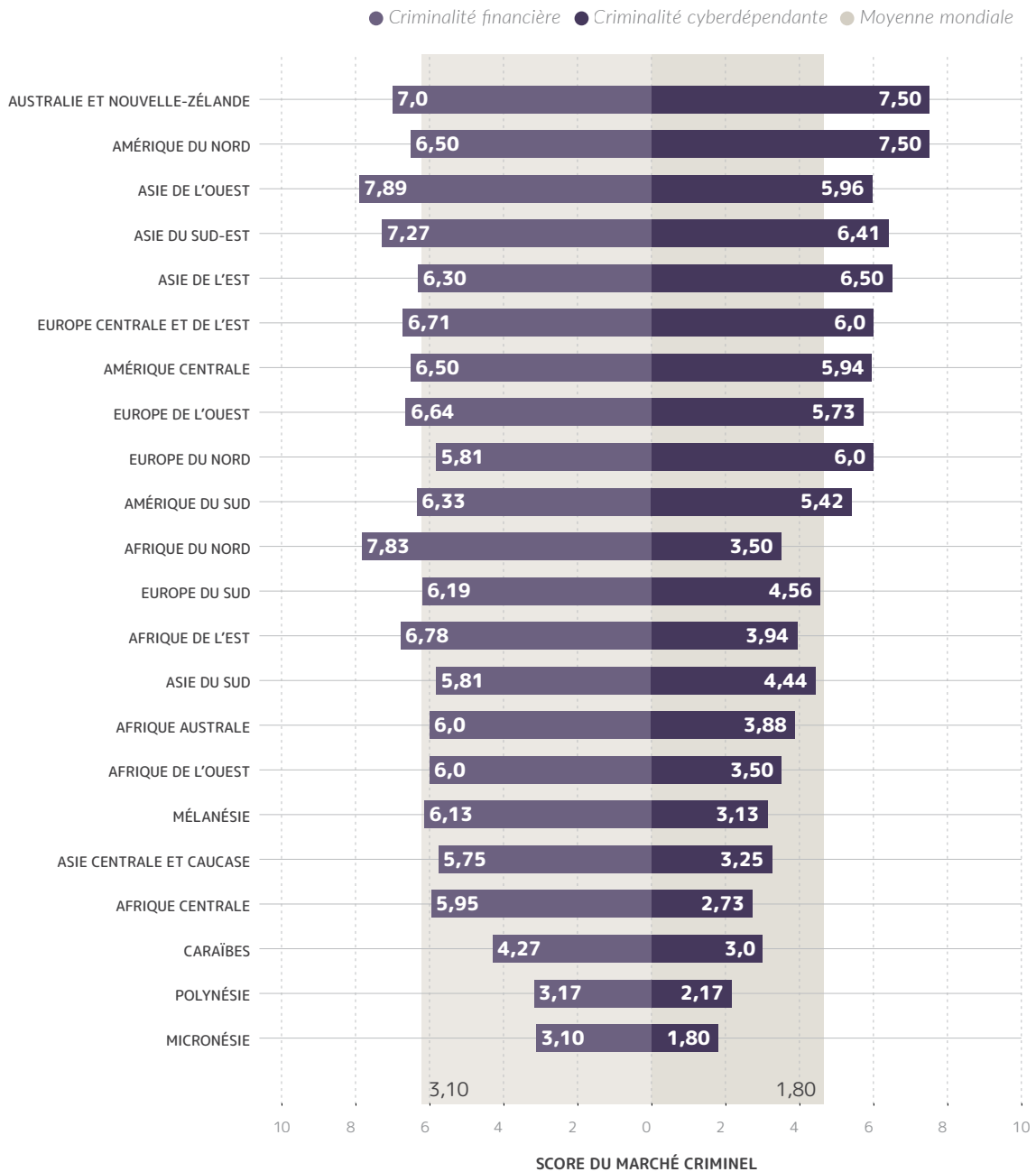


La criminalité cyberdépendante a obtenu des scores élevés en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande (7,50 pour ces deux régions)²⁶, en Asie de l'Est et du Sud-Est (respectivement 6,50 et 6,41), ainsi qu'en Europe du Nord et en Europe centrale et de l'Est (6,0 pour ces deux régions). Cela démontre que la prévalence de la criminalité cyberdépendante est indépendante de la géographie, du niveau de

développement économique ou de la position dans les chaînes d'approvisionnement criminelles, les pays sources et cibles étant tout aussi vulnérables. Selon le Global Risks Report 2024 du Forum économique mondial, les tentatives d'utilisation de la technologie pour perturber les ressources et les services essentiels devraient se multiplier et dominer les préoccupations mondiales au cours de la prochaine décennie²⁷.

FIGURE 9

Criminalité financière et criminalité cyberdépendante par région (2025)





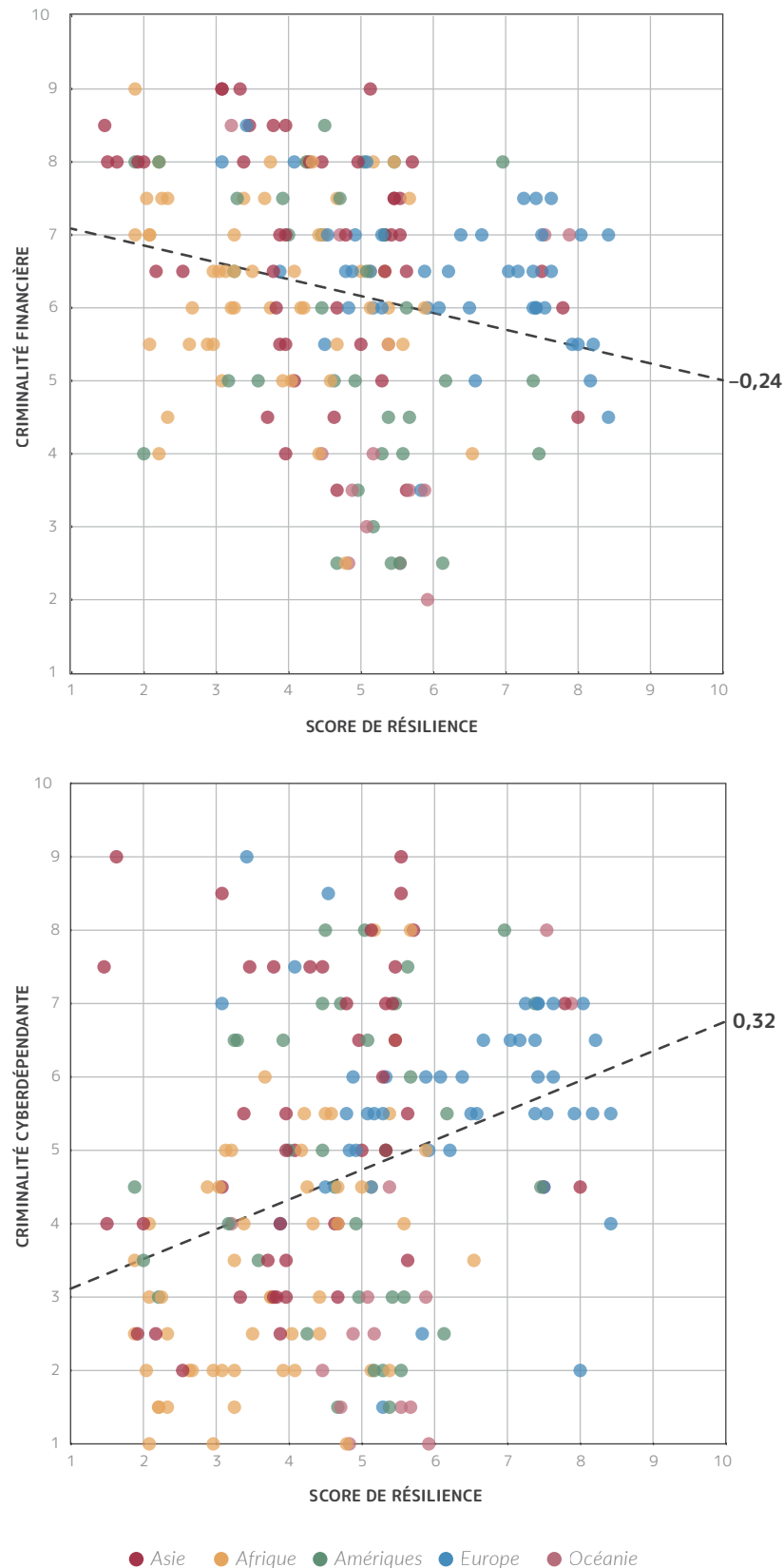
Ces crimes représentent une menace croissante, non seulement en raison de leur prévalence grandissante, mais également parce que les éléments disponibles indiquent que les mesures nationales de résilience sont insuffisantes pour relever ce défi. L'absence relative de violence associée à ces formes de criminalité peut rendre leur impact moins immédiatement visible, mais leurs conséquences sont souvent plus profondes, compromettant à la fois la stabilité économique et la sécurité nationale. Bien que certains pays améliorent leurs mesures de lutte contre la criminalité cyberdépendante et cyber-facilitée – en renforçant leurs politiques et leurs lois nationales, en s'appuyant souvent sur la Convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe (également connue sous le nom de Convention de Budapest)²⁸ comme guide, en créant des unités spécialisées dans la criminalité cyberdépendante, en favorisant les partenariats public-privé et en sensibilisant le public à la cybersécurité – beaucoup de pays ne disposent toujours pas des infrastructures et des capacités technologiques nécessaires pour détecter, prévenir et neutraliser ces crimes²⁹. Dans ce contexte, les cadres de réglementation sont souvent fragmentés, les systèmes de détection faibles, les mécanismes de signalement sous-développés et

la collecte de données généralement insuffisante. Ces lacunes créent un terrain fertile que les acteurs criminels peuvent exploiter³⁰.

Une analyse statistique basée sur les résultats de l'Indice 2025 révèle une faible corrélation entre la criminalité financière et la criminalité cyberdépendante et la résilience globale (respectivement $-0,240$ et $+0,324$). En d'autres termes, les efforts de résilience déployés dans les sphères politique, pénale, économique et sociale semblent n'avoir qu'un impact marginal sur ces marchés. Cela s'explique en partie par la nature même de la criminalité financière et de la criminalité cyberdépendante qui, comme expliqué précédemment, concernent des biens immatériels, tels que les données, les plateformes numériques ou les systèmes financiers, et ne reposent généralement pas sur la violence physique. Par conséquent, ces crimes sont relativement faciles à commettre, mais très difficiles à détecter, à investiguer et à réprimer. Dans le même temps, les conclusions soulignent que les réponses actuelles restent inadéquates et insuffisamment efficaces pour lutter contre les formes de cybercriminalité organisée en pleine expansion, telles que la fraude en ligne et les cyberattaques.

FIGURE 10

Coefficients de corrélation entre la résilience et la criminalité financière, la résilience et la criminalité cyberdépendante (2025)



Si certains pays ont commencé à intégrer des stratégies appropriées, celles-ci ont une portée limitée et sont inégales, visant généralement les formes traditionnelles, et souvent plus visibles, de criminalité organisée. Cela souligne que la lutte contre la criminalité financière et la criminalité cyberdépendante ne parvient pas à répondre à l'évolution des marchés. Même les pays très développés d'Europe du Nord, tels que le Danemark et la Suède, malgré des cadres juridiques solides et des infrastructures de cybersécurité avancées, sont vulnérables et fréquemment ciblés par des cybermenaces. Les deux pays obtiennent une note de 6,50 pour la criminalité cyberdépendante, ce qui reflète un marché à l'influence significative, même si leurs cadres de résilience sont jugés relativement solides, avec des moyennes respectives de 8,21 et 7,38. À moins que les mesures de résilience ne soient recalibrées pour faire face aux risques émergents, les cadres de résilience risquent de perdre leur pertinence et leur efficacité face à ces formes de criminalité³¹.

Si la prépondérance croissante de la criminalité financière et de la criminalité cyberdépendante à l'échelle mondiale constitue une tendance préoccupante, signe d'un profond changement susceptible de façonner l'avenir du crime organisé, la persistance de formes plus traditionnelles et violentes de criminalité, même si elles sont en déclin dans certains contextes, reste significative. La violence, même si elle n'est pas inhérente, joue un rôle déterminant dans de nombreux marchés illicites. Dans le trafic de drogues, par exemple, la violence continue de jouer un rôle central dans les points de transit et les centres logistiques stratégiques, où le contrôle violent des chaînes d'approvisionnement et la concurrence sont intenses.

On observe des dynamiques similaires dans la traite des personnes, où la violence, l'intimidation et la servitude pour dettes sont utilisées pour contrôler les victimes, ainsi que dans des marchés tels que le vol de carburant ou la contrebande de diamants et d'espèces sauvages, où la force permet d'accéder aux ressources³².



Cependant, les marchés considérés comme les plus intrinsèquement liés à la violence sont le racket d'extorsion et le chantage à la protection, ainsi que le trafic d'armes.

Les pratiques d'extorsion reposent largement sur l'intimidation et la coercition, la violence étant le principal outil utilisé par les groupes criminels organisés pour établir et maintenir leur contrôle territorial, extorquer des paiements aux entreprises ou aux particuliers et conserver leur domination grâce à leur réputation³³.

Dans le cas du trafic d'armes, le lien entre la violence et la criminalité organisée est encore plus direct. Les armes à feu ne sont pas seulement des marchandises commercialisées, mais aussi des instruments essentiels du crime, des conflits et de l'insécurité. Les armes d'origine illicite sont des outils cruciaux pour les groupes criminels organisés, leur permettant d'intimider, de contraindre leurs victimes et de participer à d'autres crimes. Cela est particulièrement vrai dans les environnements déjà instables, où les flux illicites d'armes peuvent

prolonger et intensifier la criminalité organisée et les conflits armés, et où l'accès aux armes parmi les civils peut entraver les efforts de consolidation de la paix et compromettre la sécurité³⁴. Ce lien est illustré par le fait que le trafic d'armes présente la corrélation la plus élevée avec le domaine de la sûreté et de la sécurité de l'Indice mondial de la paix 2025, avec un coefficient de 0,67.

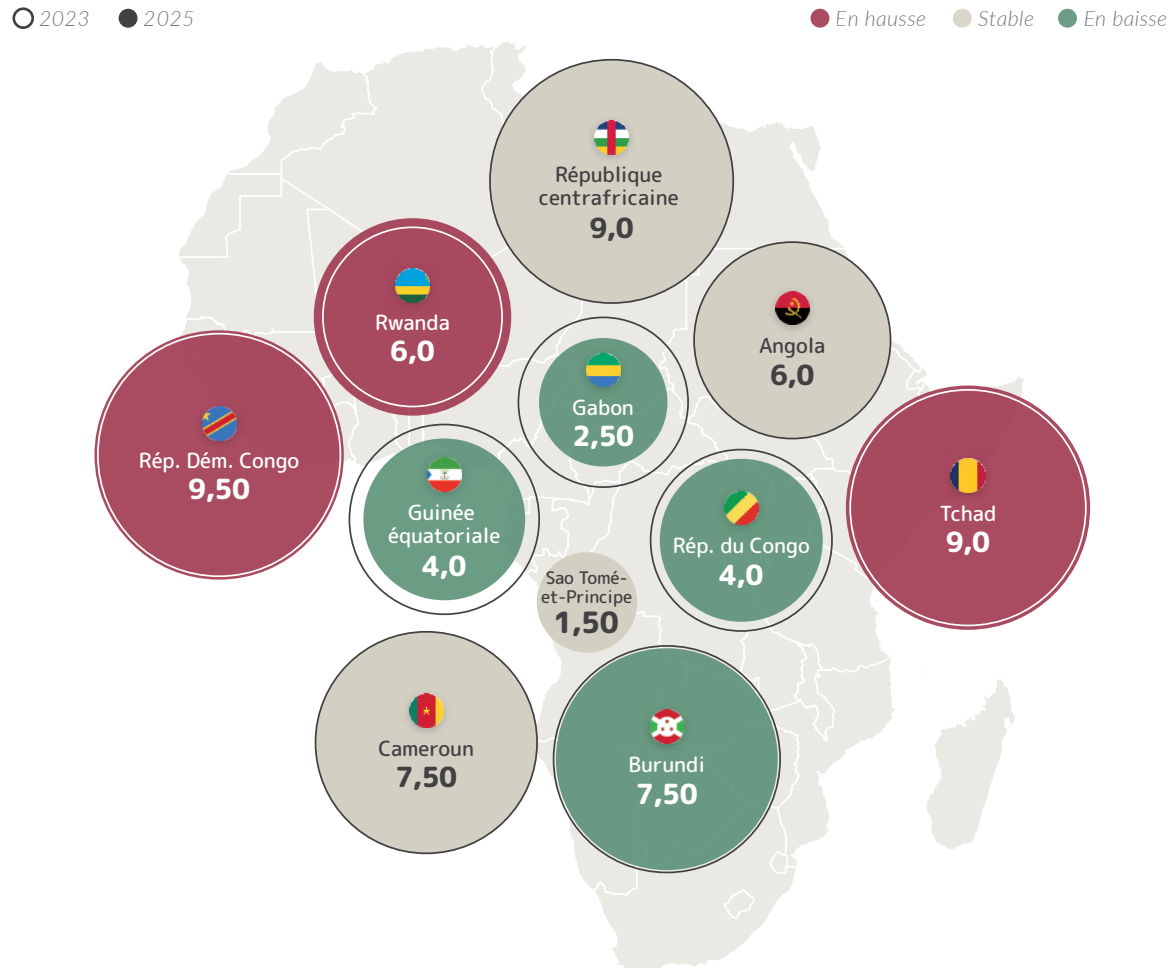
Dans le contexte actuel, marqué par des tensions géopolitiques, des affrontements violents et des conflits interétatiques, on pourrait s'attendre à ce que les marchés criminels les plus étroitement liés à la violence aient gagné en importance dans l'Indice 2025. Cependant, les marchés de l'extorsion et du trafic d'armes ont enregistré une légère baisse au niveau mondial (respectivement -0,10, passant de 4,02 à 3,92, et -0,02, passant de 5,21 à 5,19). Bien que cela puisse sembler contre-intuitif, ces baisses sont marginales en termes quantitatifs, surtout si l'on considère la portée mondiale de l'Indice, qui couvre 193 pays, chacun avec son propre contexte géographique et sociopolitique. En réalité, la pénétration de ces marchés varie considérablement lorsque l'on examine les contextes locaux spécifiques dans lesquels ils opèrent.

Par exemple, la moyenne régionale pour le trafic d'armes en Afrique centrale a diminué de 0,27 entre 2023 et 2025, bien que la région reste parmi les plus touchées au monde par ce marché (avec un score de 6,05). À première vue, cela peut paraître surprenant compte tenu de la situation très instable en République démocratique du Congo (RDC)³⁵ et dans d'autres pays de la région, tels que le Tchad, qui est profondément affecté par les retombées de la guerre au Soudan et par la demande transfrontalière croissante en armes³⁶. Toutefois, un examen plus approfondi révèle une situation plus nuancée : la RDC et le Tchad ont tous deux enregistré des scores en hausse (+0,50 chacun), tandis que la baisse de la moyenne régionale s'explique par des pays tels que le Gabon et la Guinée équatoriale, où l'amélioration des mesures de sécurité et de la surveillance des armes a réduit les risques de trafic après des périodes d'instabilité aiguë³⁷.



FIGURE 11

Évolution des scores pour le trafic d'armes, Afrique centrale (2023-2025)



Plusieurs autres dynamiques sont également à l'œuvre. Le monde devient de plus en plus incertain, avec des appels à une militarisation accrue, tandis que plusieurs conflits récents sont essentiellement interétatiques et sont menés à l'aide de technologies militaires avancées (drones, missiles balistiques et armes lourdes), difficiles à acquérir par des acteurs non étatiques par des voies illicites. Ces arsenaux sont généralement achetés dans le cadre de contrats d'approvisionnement officiels avec des fournisseurs étrangers, parfois controversés du point de vue des droits de l'homme, mais néanmoins licites³⁸.

Toutefois, des risques subsistent. Des armes acquises légalement peuvent être détournées des stocks de l'État et se retrouver entre les mains de réseaux criminels, mais ces détournements prennent souvent du temps à se concrétiser

et dépendent fortement du contexte, étant influencés par des facteurs tels que la gestion des stocks, les contrôles aux frontières et les mécanismes de surveillance. L'Ukraine illustre bien cette complexité : malgré les inquiétudes concernant le détournement d'armes légères et de petit calibre du champ de bataille vers l'Europe, aucune indication d'un trafic de grande ampleur vers l'UE n'a pour l'instant émergé³⁹. Le risque que des groupes criminels exploitent de tels contextes demeure toutefois présent, ce qui rend indispensable une surveillance étroite des chaînes d'approvisionnement et des itinéraires de trafic.

En ce qui concerne le racket d'extorsion et le chantage à la protection, les tendances récentes suggèrent un abandon progressif des formes de violence plus flagrantes. Dans plusieurs contextes, les groupes criminels semblent moins recourir à

l'agression physique directe, préférant s'implanter dans les systèmes politiques et économiques, où ils développent leurs activités par la corruption et la fraude⁴⁰. Cela réduit leur visibilité tout en leur permettant de garder le contrôle, illustrant ainsi comment les organisations criminelles peuvent adapter leurs stratégies pour conserver leur influence sans attirer une pression excessive des forces de l'ordre. Cependant, si cela est vrai dans certains pays, dans d'autres, notamment en Amérique centrale et en Amérique du Sud, la violence associée aux groupes impliqués dans l'extorsion reste une préoccupation majeure. Les victimes sont toujours confrontées à des intimidations brutales, y compris des meurtres, ce qui alimente l'insécurité et sème la peur⁴¹.

En résumé, ces dynamiques indiquent qu'un changement dans le fonctionnement des marchés de la criminalité organisée est en cours. Si la violence continue de jouer un rôle essentiel dans le fonctionnement de la criminalité organisée dans de nombreuses régions et secteurs, son importance diminue dans certains contextes, à mesure que des formes de criminalité moins physiques et moins violentes, mais tout aussi nocives, gagnent du terrain. À mesure que la connectivité mondiale s'intensifie et que les écosystèmes digitaux se complexifient, les opportunités pour les exploiter se multiplient. Cela favorise la criminalité cyberdépendante et la criminalité financière, en particulier les formes cyber-facilitées telles que la fraude en ligne, que les outils numériques amplifient⁴².

Le défi est aggravé par la difficulté que rencontrent de nombreux pays pour élaborer et mettre en œuvre des réponses efficaces à ces nouvelles menaces « non violentes ». Dans l'ensemble, l'évolution des dynamiques montre que la criminalité cyberdépendante n'est plus une préoccupation marginale, mais une menace centrale et qui s'aggrave pour la stabilité mondiale.



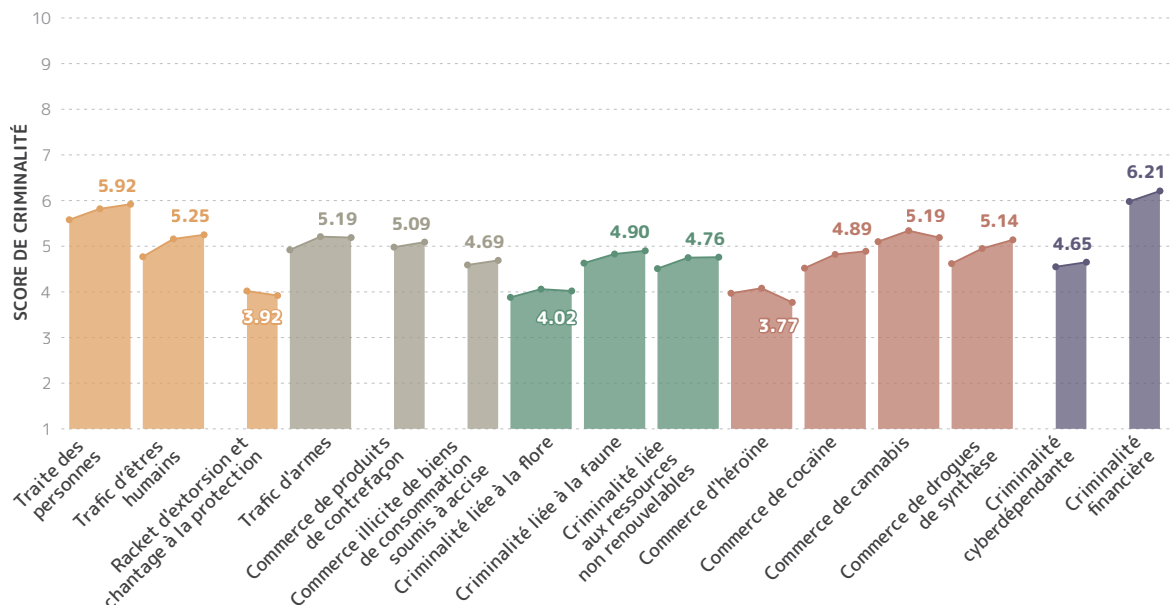
2.3 La contrefaçon à la croisée des chemins : sa croissance dans une économie mondiale instable

Le commerce de produits de contrefaçon, un marché qui a été intégré pour la première fois dans les données de l'Indice en 2023, continue d'occuper une position intermédiaire parmi les 15 marchés criminels. Avec une moyenne de 4,98 en 2023 et passant à 5,09 en 2025, le marché des produits de contrefaçon se développe, mais reste dans la fourchette moyenne en termes de prévalence mondiale. Ce classement a toutefois contribué à

une tendance à négliger la contrefaçon par rapport à d'autres marchés illicites. Ce marché échappe depuis longtemps à l'attention des décideurs politiques, des forces de l'ordre et des chercheurs, alors même que son ampleur et sa visibilité ont commencé à se développer rapidement, en particulier grâce aux plateformes numériques et aux réseaux sociaux, qui offrent aux acteurs de la contrefaçon un accès mondial à moindre coût.

FIGURE 12

Évolution des marchés criminels (2021-2025)



Le stéréotype selon lequel les produits de contrefaçon se limitent à quelques faux sacs à main rapportés clandestinement de vacances à l'étranger ne correspond plus à la réalité. Le marché s'est diversifié et industrialisé, englobant tout, des articles de luxe et des biens de consommation courante aux médicaments vitaux. De nouvelles données soulignent l'ampleur du problème : l'Office de l'Union européenne pour la propriété industrielle et l'Organisation de coopération et de développement économiques estiment que le commerce de produits de contrefaçon représentait 467 milliards de dollars américains en 2021⁴³, avec des projections allant jusqu'à 1 790 milliards de dollars américains d'ici 2030⁴⁴.

Outre les pertes économiques substantielles que représentent les revenus en moins pour les entreprises légitimes et le manque à gagner fiscal pour les États, le marché de la contrefaçon a d'autres conséquences graves. Il sape les structures formelles du marché, érode la confiance des consommateurs dans les marques et, dans les cas les plus sérieux, met en danger la santé publique. Les produits pharmaceutiques et électroniques contrefaits, par exemple, ont été associés à des complications pour la santé, telles que des blessures et, dans des cas extrêmes, des décès⁴⁵.

Cette croissance continue de la contrefaçon est étroitement liée à l'innovation technologique, qui a considérablement réduit les barrières à l'entrée pour les acteurs illicites. Les plateformes de commerce en ligne sont devenues le terrain privilégié des transactions pour les produits de contrefaçon, où les marchandises peuvent être commercialisées et achetées de manière anonyme. Les systèmes de paiement s'appuient de plus en plus sur des méthodes non traditionnelles, notamment les portefeuilles électroniques et les cryptomonnaies, qui entravent la traçabilité financière. Parallèlement, l'intelligence artificielle aide les contrefacteurs à concevoir des répliques sophistiquées, à automatiser les campagnes publicitaires et à cibler les consommateurs grâce à un marketing personnalisé. Tous ces outils combinés permettent aux groupes criminels de reproduire des marchandises avec une rapidité et une précision croissantes, et à une échelle autrefois réservée aux fournisseurs légitimes⁴⁶.

Si ces avancées technologiques ont indéniablement contribué à la sophistication rapide de la contrefaçon, il convient également d'appréhender le marché dans un contexte plus large, marqué par des turbulences macroéconomiques mondiales.



L'économie mondiale traverse actuellement une période de profonde transition, marquée par la volatilité de l'inflation, la stagnation de la croissance et une incertitude politique accrue⁴⁷. Le cycle inflationniste des trois dernières années illustre bien ces pressions. Au début de la pandémie de COVID-19, les prix ont brièvement reculé en raison de l'effondrement de la demande et de la contraction des marchés de l'énergie. Cependant, cette tendance s'est rapidement inversée : dès l'assouplissement des restrictions, des chaînes d'approvisionnement perturbées et la remontée des prix de l'énergie, aggravées par des événements tels que la guerre russo-ukrainienne et la volatilité des taux de change, ont provoqué de fortes poussées inflationnistes. À la mi-2022, l'inflation mondiale a atteint des niveaux jamais vus depuis les années 1990. Bien que les taux d'inflation aient quelque peu ralenti depuis, ils restent bien supérieurs aux normes historiques⁴⁸. Les projections indiquent désormais une nouvelle escalade en 2025, les conflits tarifaires, la hausse

des prix de l'énergie et les pénuries structurelles de main-d'œuvre constituant les principaux facteurs inflationnistes⁴⁹.

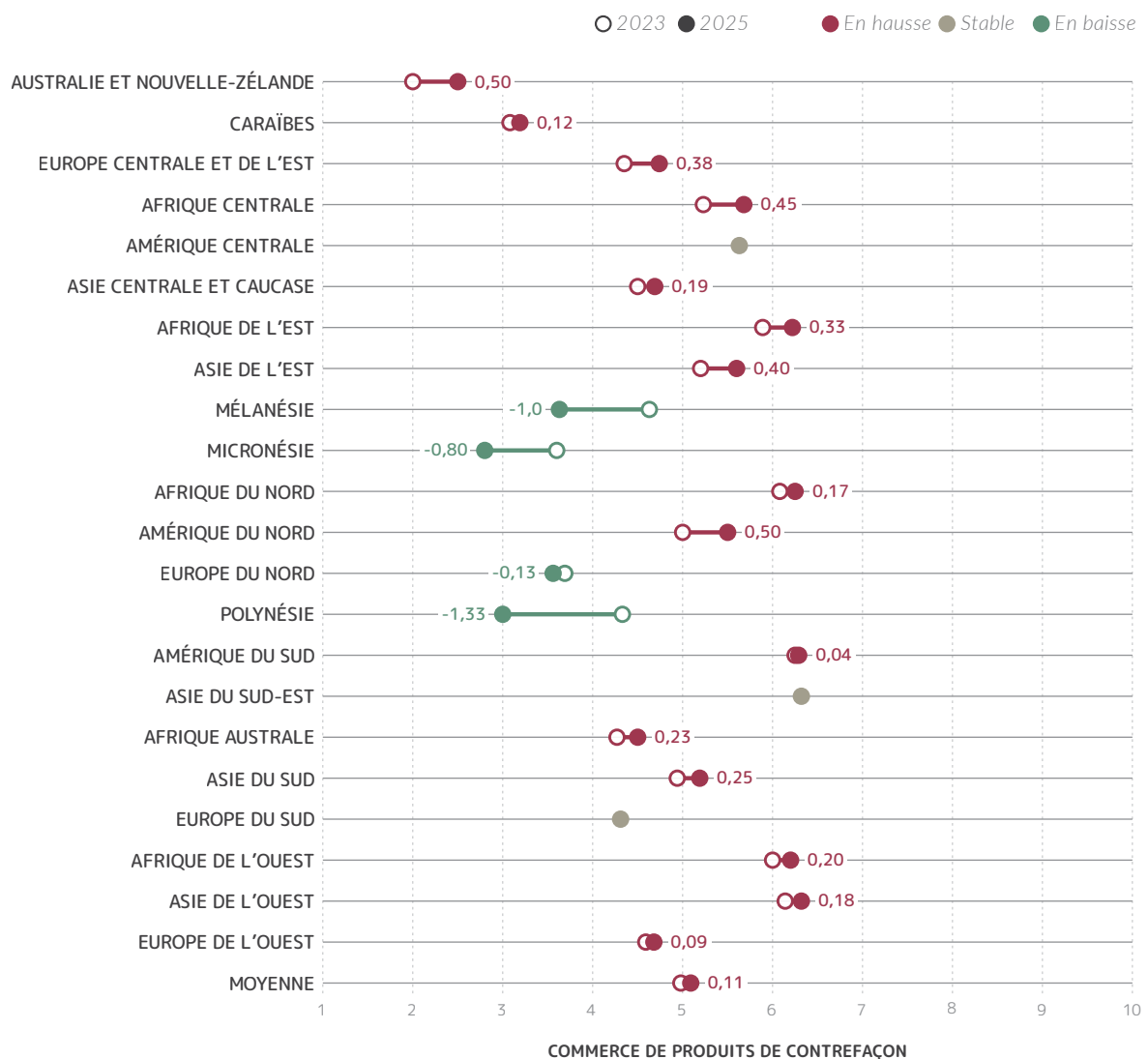
Cette instabilité macroéconomique a érodé le pouvoir d'achat des ménages à l'échelle mondiale. Les consommateurs sont confrontés à une augmentation des prix des produits de première nécessité tels que la nourriture, le logement et l'énergie, tandis que la croissance des salaires reste à la traîne, ce qui accentue la vulnérabilité des consommateurs. La production mondiale ralentit également : la Banque mondiale prévoit une croissance de seulement 2,3 % en 2025, soit le rythme le plus faible depuis 2008 hors période de récession mondiale officielle. Le ralentissement est particulièrement marqué dans les économies en développement, avec près de 60 % d'entre elles qui devraient connaître une décélération significative, ce qui compromettra la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et la convergence des revenus avec les économies avancées⁵⁰.

Les flux commerciaux, autrefois plutôt résilients, devraient également se contracter. La croissance du commerce mondial devrait atteindre seulement 1,7 % en 2025, une forte révision à la baisse liée aux droits de douane appliqués aux importations et aux tensions géopolitiques⁵¹. Les marchés de l'emploi reflètent des tensions similaires, avec une augmentation des taux de chômage qui touche particulièrement les jeunes demandeurs d'emploi⁵². L'effet cumulé est un accroissement des inégalités et un avenir financier mondial incertain.

Dans ce contexte, la contrefaçon se développe. Les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux prix. Face à l'augmentation du coût des produits authentiques, beaucoup se tournent vers des substituts contrefaits qui semblent authentiques et sont vendus à des prix inférieurs. Le caractère abordable constitue le principal facteur de la demande en produits de contrefaçon⁵³. Pour de nombreux ménages, les produits contrefaits constituent un moyen de faire face aux pressions financières.

FIGURE 13

Évolution du marché criminel par région (2023-2025)



Les tendances régionales relevées par l'Indice témoignent de l'impact accru de ce marché. Les régions où la contrefaçon touche aussi bien les produits de première nécessité que les produits pharmaceutiques enregistrent systématiquement des scores moyens plus élevés en matière de pénétration du marché. L'Asie de l'Ouest, par exemple, a connu une forte progression dans le classement, passant de la troisième place en 2023 avec une moyenne de 6,14 à la première place en 2025 avec une moyenne de 6,32. Cette évolution est étroitement liée à la circulation généralisée de médicaments contrefaits, exacerbée par la fragilité des systèmes de santé dans de nombreux États de la région⁵⁴. Une tendance comparable est observable en Asie du Sud-Est, qui affiche la même moyenne régionale et possède également un large marché de produits pharmaceutiques contrefaits⁵⁵.

Bien qu'elles ne figurent pas parmi les régions aux scores les plus élevés pour ce marché criminel à l'échelle mondiale, l'Amérique du Nord (5,50) et l'Australie et la Nouvelle-Zélande (2,50) ont enregistré les hausses les plus marquées depuis 2023, avec 0,50 point de plus pour chacune. Chaque région ne comprend que deux pays, ce qui peut exagérer les variations statistiques ; néanmoins, la tendance est frappante. La conclusion principale n'est pas le niveau absolu de prévalence, qui reste faible à modéré, mais

l'orientation du changement dans ces économies avancées, où la contrefaçon était moins répandue par le passé. En Amérique du Nord, les États-Unis (6,50) et le Canada (4,50) ont chacun enregistré une augmentation d'un demi-point, reflétant la prévalence croissante des produits de contrefaçon dans les flux commerciaux – une tendance qui devrait s'amplifier encore davantage en raison des disputes tarifaires et des frictions commerciales qui se poursuivent en 2025. L'Australie (3,0), quant à elle, a enregistré une augmentation d'un point entier. Une enquête menée en mai 2025 estime qu'un Australien sur huit a acheté des produits de marque contrefaits auprès de fabricants chinois⁵⁶. Le fait que de tels changements se produisent sur des marchés à revenus élevés et fortement réglementés prouve que la contrefaçon ne se limite plus aux économies émergentes ou fragiles : elle devient une caractéristique structurelle du commerce mondial, avec des implications même pour les États les plus développés.

Ce tableau régional illustre également une réalité plus profonde : la contrefaçon existe rarement de manière isolée. L'interconnexion du commerce des produits de contrefaçon va au-delà de ses liens avec l'économie licite et s'insère dans le contexte plus large du crime organisé. Les dernières données de l'Indice montrent que la contrefaçon présente la corrélation la plus forte avec les autres

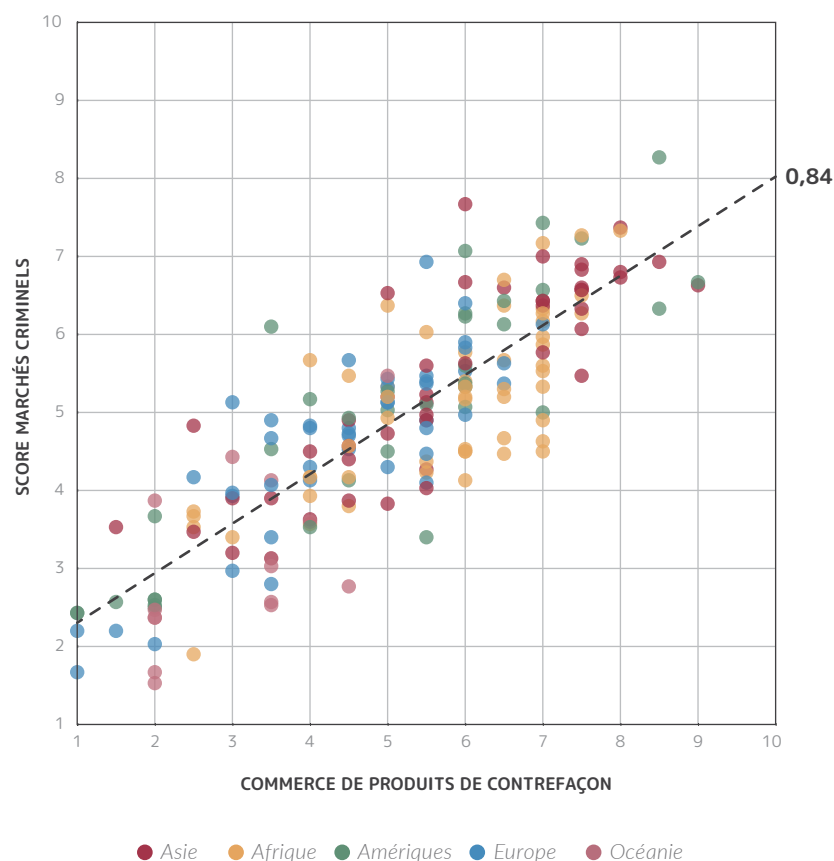


marchés criminels à l'échelle mondiale, avec un coefficient élevé de 0,84. Dans la pratique, cela signifie que les pays où l'activité de contrefaçon est importante ont également tendance à connaître une forte présence d'autres marchés criminels, les réseaux, les itinéraires et les flux financiers se recoupant et s'interconnectant entre les différents marchés criminels. Les facteurs à l'origine de cette tendance sont liés à l'instabilité économique croissante, à la baisse du pouvoir d'achat des ménages et aux ressources limitées

des États. Alors que les individus cherchent d'autres sources de revenus dans un contexte de difficultés financières, la participation aux marchés illicites devient plus attrayante. Dans le même temps, les gouvernements confrontés à des pressions budgétaires ont du mal à maintenir les capacités institutionnelles nécessaires pour démanteler les réseaux criminels, renforçant ainsi un cycle dans lequel toutes les formes de criminalité organisée prospèrent.

FIGURE 14

Coefficient de corrélation entre le commerce de produits de contrefaçon et la moyenne pour les marchés criminels (2025)



Ensemble, ces dynamiques régionales et systémiques confirment que la contrefaçon a largement dépassé la simple imitation des produits de luxe. Le marché se trouve désormais à la croisée de trois facteurs perturbateurs majeurs : le ralentissement économique, la transformation technologique et les tensions commerciales. Chacun de ces facteurs renforce les autres,

créant une boucle qui amplifie la portée et la résilience de l'économie de la contrefaçon. Il est donc essentiel pour les décideurs politiques de comprendre la portée, l'ampleur et l'évolution des caractéristiques de ce marché, tant dans les régions où les produits de contrefaçon menacent déjà la santé et la sécurité publiques que dans celles où leur présence se développe rapidement.

2.4 Les architectes de l'expansion criminelle

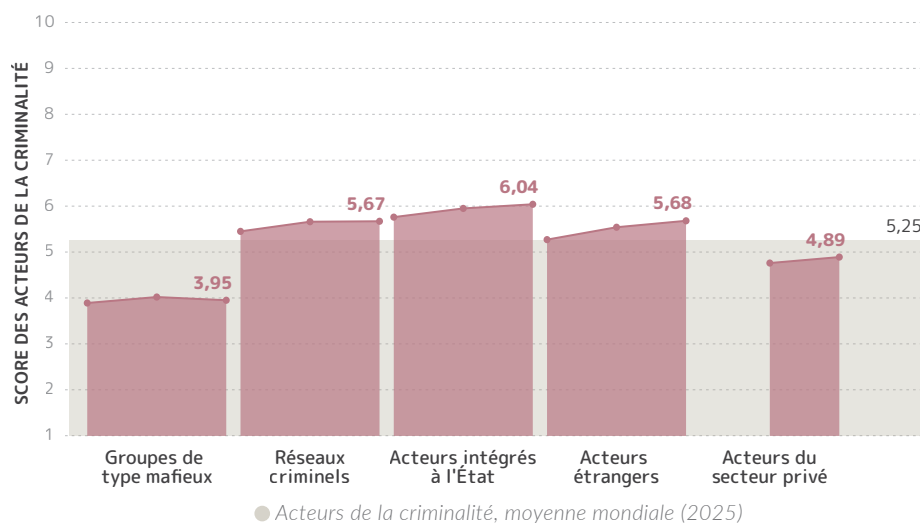
Comme souligné tout au long de ce rapport, les acteurs criminels, en particulier ceux qui facilitent la criminalité organisée, font preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, exploitant les changements mondiaux, qu'il s'agisse des conflits, de la raréfaction des ressources, de l'évolution des préférences des consommateurs ou des progrès technologiques dans la production. À l'instar de l'Hydre à têtes multiples, les groupes criminels s'adaptent rapidement, tirant parti des conflits émergents ou qui s'intensifient et adoptant les évolutions numériques. Lorsqu'une tête est coupée, l'organisme se régénère et de

nouvelles têtes prennent sa place. Bon nombre de ces transformations sont particulièrement évidentes dans l'influence croissante de deux catégories d'acteurs : les acteurs criminels étrangers et le secteur privé.

Les acteurs étrangers ont enregistré la plus forte augmentation globale (+0,40 entre 2021 et 2025), l'Afrique de l'Ouest se démarquant avec un score de 6,67 en 2025. Les acteurs du secteur privé ont connu la croissance la plus forte (+0,13 entre 2023 et 2025), l'Asie de l'Ouest arrivant en tête avec un score de 6,43.

FIGURE 15

Évolution des acteurs criminels (2021-2025)



La prééminence croissante de ces groupes les rapproche du cœur de la criminalité organisée, un domaine longtemps dominé par des acteurs intégrés à l'État. Cela ne signifie toutefois pas que ces derniers aient perdu de leur importance. Au contraire, les acteurs intégrés à l'État restent les plus influents à l'échelle mondiale, comme cela a été le cas dans les trois versions de l'Indice. Mais cela montre comment les acteurs étrangers et du secteur privé gagnent du terrain dans la refonte des économies illicites, grâce à une flexibilité qui leur permet de contourner les obstacles juridiques et réglementaires. La dynamique qui sous-tend cette expansion est étroitement liée à la fracture des relations internationales, car l'érosion de la coopération mondiale, un élément essentiel dans la lutte contre la criminalité organisée transnationale, offre aux réseaux illicites transnationaux l'opportunité de consolider et de développer leurs activités.

Depuis 2023, les acteurs criminels étrangers, c'est-à-dire les groupes criminels opérant en dehors de leur pays d'origine, ont enregistré la plus forte augmentation en termes de prévalence à l'échelle mondiale (+0,14). Leur rôle est souvent double, puisqu'ils agissent à la fois comme facilitateurs et bénéficiaires des marchés illicites. Les biens ou services illicites restent rarement au même endroit ; ils sont en constant mouvement au sein de la chaîne d'approvisionnement criminelle. Pour maintenir ces mouvements, les groupes criminels dépendent les uns des autres, que ce soit pour accéder aux approvisionnements, sécuriser les itinéraires de transit, distribuer les marchandises ou blanchir les profits illicites. Par nécessité, des alliances se forment entre les régions, fondées moins sur la loyauté que sur le pragmatisme. Des acteurs aux origines et aux expertises différentes, issus de régions diverses, collaborent, adaptant leurs méthodes aux opportunités qui se présentent et aux contextes dans lesquels ils opèrent, privilégiant la flexibilité plutôt qu'un contrôle monopolistique rigide.

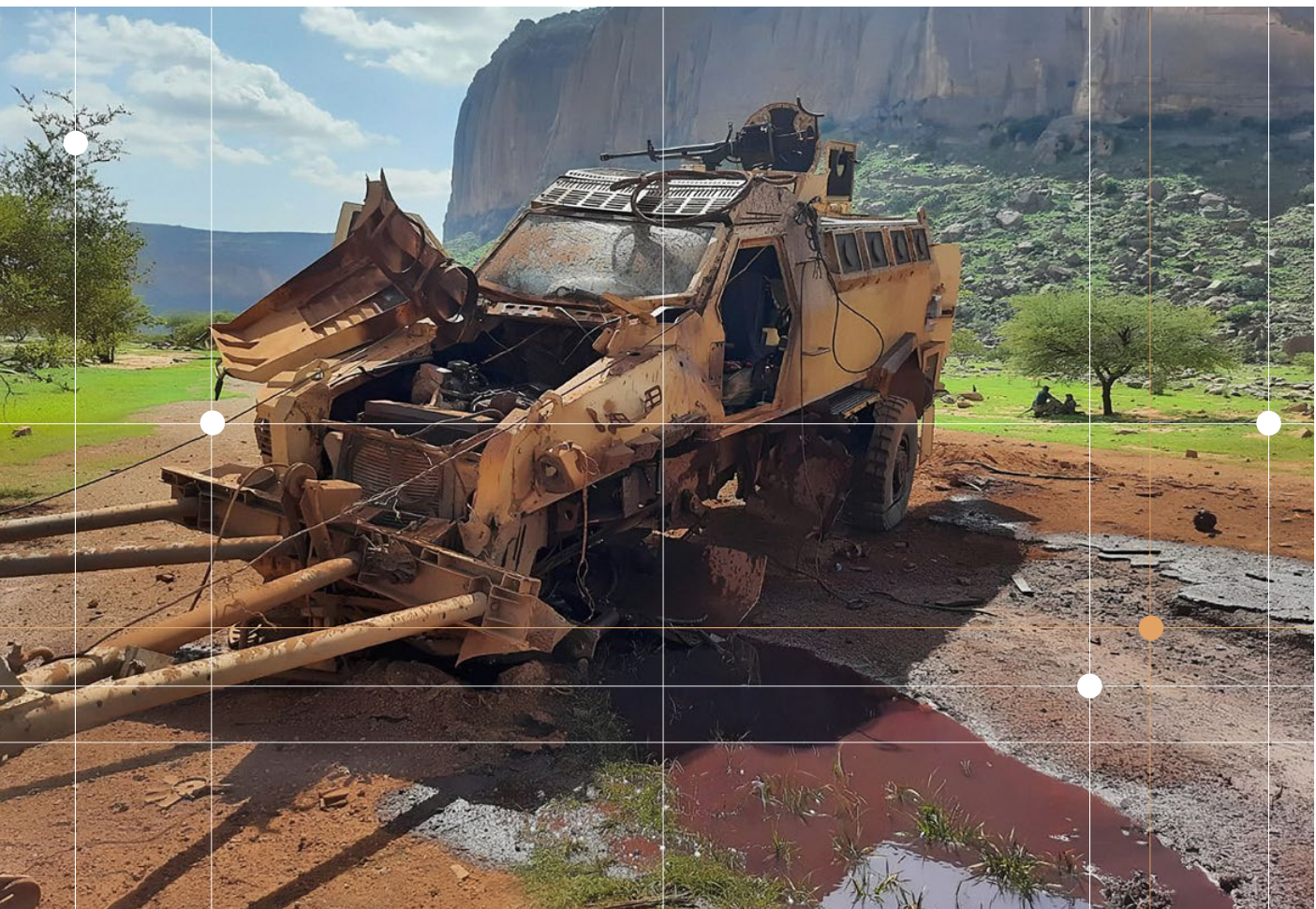


FIGURE 16

Acteurs criminels étrangers par région (2025)



Les cartels de drogue transnationaux constituent un excellent exemple de cette approche pragmatique de la coopération entre acteurs étrangers. Cela se voit dans les alliances formées entre les cartels sud-américains et les groupes locaux dans les Balkans. Le succès des réseaux balkaniques repose sur leur capacité à collaborer avec un large éventail de partenaires, des

fournisseurs latino-américains aux intermédiaires ouest-africains, en passant par les distributeurs européens. Plutôt que de tenter de dominer l'ensemble de la chaîne, ces réseaux ont prospéré en s'insérant stratégiquement à des points clés, se forgeant une réputation transactionnelle qui les positionne comme des partenaires « fiables ».

Ces exemples démontrent que le point fort de ces acteurs réside dans leur approche pragmatique et leur ouverture à forger des alliances, ce qui contraste fortement avec les États qui, dans le contexte mondial actuel marqué par les divisions, réagissent de manière de plus en plus fragmentée et individualiste dans les forums internationaux et les autres formes d'engagement. Si ces caractéristiques sont essentielles à l'influence croissante des acteurs étrangers, des changements mondiaux plus larges ont également favorisé

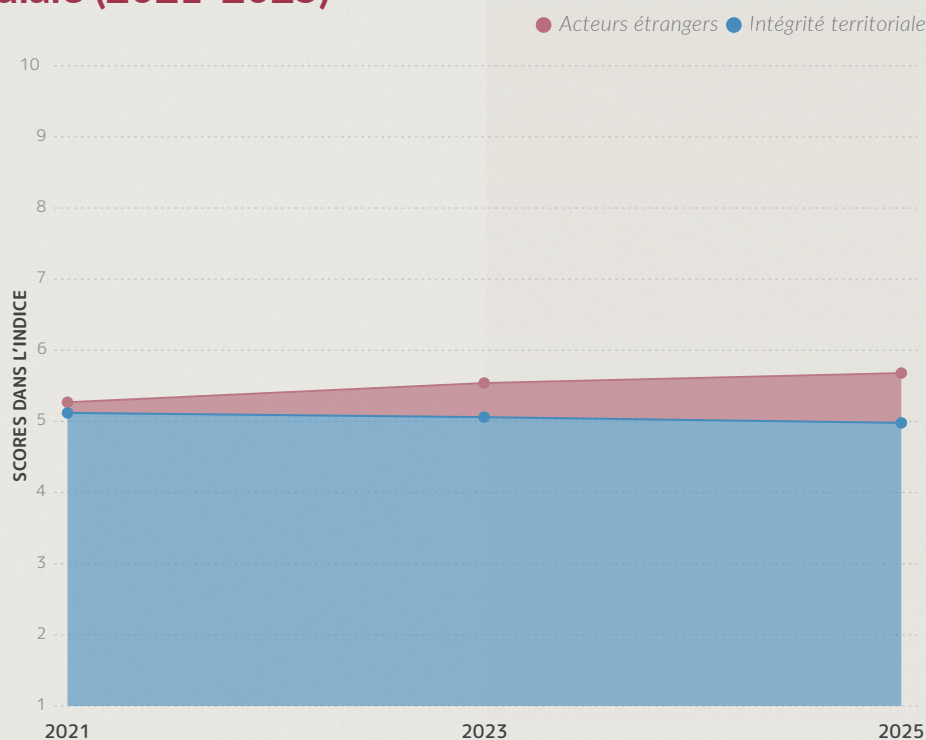
leur expansion. Parmi ceux-ci, on peut citer la pénétration croissante des intérêts criminels rendue possible par les espaces virtuels, comme la fraude cyber-facilitée, l'escalade des conflits entre organisations violentes qui se disputent le pouvoir et les ressources, l'érosion de l'intégrité territoriale et l'affaiblissement de la capacité des États à surveiller les entreprises étrangères. Toutes ces vulnérabilités sont exploitées par des acteurs dont la flexibilité caractéristique leur permet de s'adapter et de prospérer dans des environnements en mutation.

Sous pression – l'intégrité territoriale

L'intégrité territoriale, l'une des principales mesures de la résilience permettant de tenir à distance les acteurs étrangers tant physiquement que dans le cyberspace, est de plus en plus malmenée depuis quelques années. La levée des restrictions de mouvement liées au COVID-19, la mondialisation du commerce grâce à l'expansion des infrastructures telles que les ports et les aéroports, et l'utilisation renforcée du cyberspace exercent une pression considérable sur cet indicateur. Depuis la création de l'Indice, l'indicateur « intégrité territoriale » a baissé de 0,14. Combinée à l'influence croissante des acteurs étrangers, la fragilité de l'intégrité territoriale souligne la vulnérabilité grandissante des États, dont les territoires sont de plus en plus exposés aux dynamiques d'économies illicites interconnectées.

FIGURE 17

Acteurs étrangers et intégrité territoriale, moyenne mondiale (2021-2025)





L'Afrique de l'Ouest (6,67) se distingue comme la région au score le plus élevé au monde en ce qui concerne l'influence des acteurs étrangers, dont la présence est notable dans presque tous les domaines de l'économie criminelle. La situation stratégique de la région, sa richesse en ressources et la fragilité de ses institutions la rendent particulièrement attrayante pour les acteurs extérieurs, ce qui permet à l'influence étrangère de s'ancrer dans les économies locales. Les réseaux nigériens étendent leur influence bien au-delà de leurs frontières, stimulant la traite des personnes, la contrebande de carburant et la fraude cyber-facilitée dans les États voisins. Les acteurs chinois se sont implantés dans les économies extractives, en particulier dans l'exploitation forestière illégale et l'extraction minière informelle. Les cartels latino-américains et les réseaux européens ont également fait des centres côtiers d'Afrique de l'Ouest des carrefours stratégiques dans les itinéraires mondiaux de la cocaïne. Parallèlement, la société militaire privée Wagner, rebaptisée Africa Corps, opère sous le couvert d'assistance en matière de sécurité, mais est en réalité impliquée dans des activités de pillage, d'extorsion et de contrebande. Pour ajouter une couche supplémentaire de complexité, des organisations extrémistes violentes, notamment Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM) et la Province de l'État islamique au Sahel, exploitent les économies illicites de la région en taxant les trafiquants, en contrôlant les couloirs de contrebande et en participant au commerce de l'or, du carburant,

des armes et des espèces sauvages, tout en se présentant comme des autorités parallèles et des prestataires de services dans les régions négligées.

L'Asie du Sud-Est, une région où les acteurs étrangers dominent certains marchés criminels, notamment le commerce des produits de contrefaçon et la criminalité environnementale, arrive juste derrière avec un score de 6,64. La demande en bois rares, en produits issus d'espèces sauvages et en minéraux extraits illégalement a mené à une implication étrangère significative, tandis que des entreprises internationales ont été impliquées dans le blanchiment illégal de ressources forestières via les chaînes d'approvisionnement mondiales en les réintégrant dans le commerce légal. Dans le même temps, les groupes étrangers présents dans la région maintiennent une forte présence dans le trafic de stupéfiants, utilisant les principales plaques tournantes régionales comme des points de sortie vers des marchés à forte valeur ajoutée tels que l'Australie et l'Europe, positionnant ainsi l'Asie du Sud-Est comme un maillon central des circuits mondiaux de trafic de drogues. Les communautés de la diaspora jouent également un rôle important dans les économies illicites de la région. En particulier, les réseaux chinois opérant dans la région sont impliqués dans des activités allant des jeux d'argent illégaux aux escroqueries en ligne et au trafic de méthamphétamine.

Si les chaînes d'approvisionnement illicites restent le principal domaine d'influence des acteurs étrangers, les opérations ne se limitent plus aux infrastructures physiques, mais englobent de plus en plus l'espace digital. Les marchés criminels traditionnels basculent vers le web, les transactions étant facilitées par les plateformes de e-commerce et les paiements traités à l'aide de systèmes digitaux et des technologies de blockchain. Cette évolution a réduit la nécessité de maintenir une présence physique pour la plupart des marchés criminels, y compris le trafic d'espèces sauvages et le trafic de drogues. Cette tendance est particulièrement évidente dans le cas de la criminalité financière cyberdépendante et cyber-facilitée, où les auteurs et les victimes sont souvent séparés par des continents entiers. La vague de cyber-fraudes à grande échelle a attiré l'attention sur cette tendance, en particulier depuis la mise au jour des centres de cyber-fraude en Asie de l'Est qui ont un impact sur d'autres régions. Spécialisés dans l'escroquerie de victimes dans des pays financièrement stables, ces centres génèrent des dizaines de milliards de dollars par an. Cette mondialisation des économies illicites, facilitée par la technologie, a amplifié le rôle des acteurs étrangers, car les frontières physiques ne constituent plus un obstacle à ces formes de criminalité.

Outre les acteurs étrangers, le secteur privé émerge également comme un vecteur croissant d'activités illicites. Les discussions sur le crime organisé et le secteur privé ont tendance à présenter les entreprises légitimes comme des victimes, soulignant l'impact négatif des marchés illicites sur leurs activités. Cependant, il apparaît de plus en plus clair que les acteurs du secteur privé ne doivent pas être considérés uniquement sous cet angle, car leur implication en tant qu'auteurs de crimes organisés ne peut être ignorée. En effet, lorsqu'il s'agit de forger des alliances au sein des économies illicites, les acteurs du secteur privé s'imposent comme des partenaires indispensables pour tous les types de groupes criminels. Leur rôle, que ce soit dans les domaines de la logistique, de la finance ou de la technologie, est de plus en plus prégnant, permettant la circulation des marchandises illicites et l'intégration des revenus criminels dans l'économie formelle. La reconnaissance croissante de ce rôle, longtemps négligé, se reflète dans l'Indice 2025, qui a enregistré la plus forte augmentation en termes d'influence pour ce type d'acteurs entre 2023 et 2025 (+0,13). Cependant, malgré cette augmentation, les acteurs du secteur privé continuent de se classer en moyenne comme la catégorie d'acteurs criminels la moins influente.

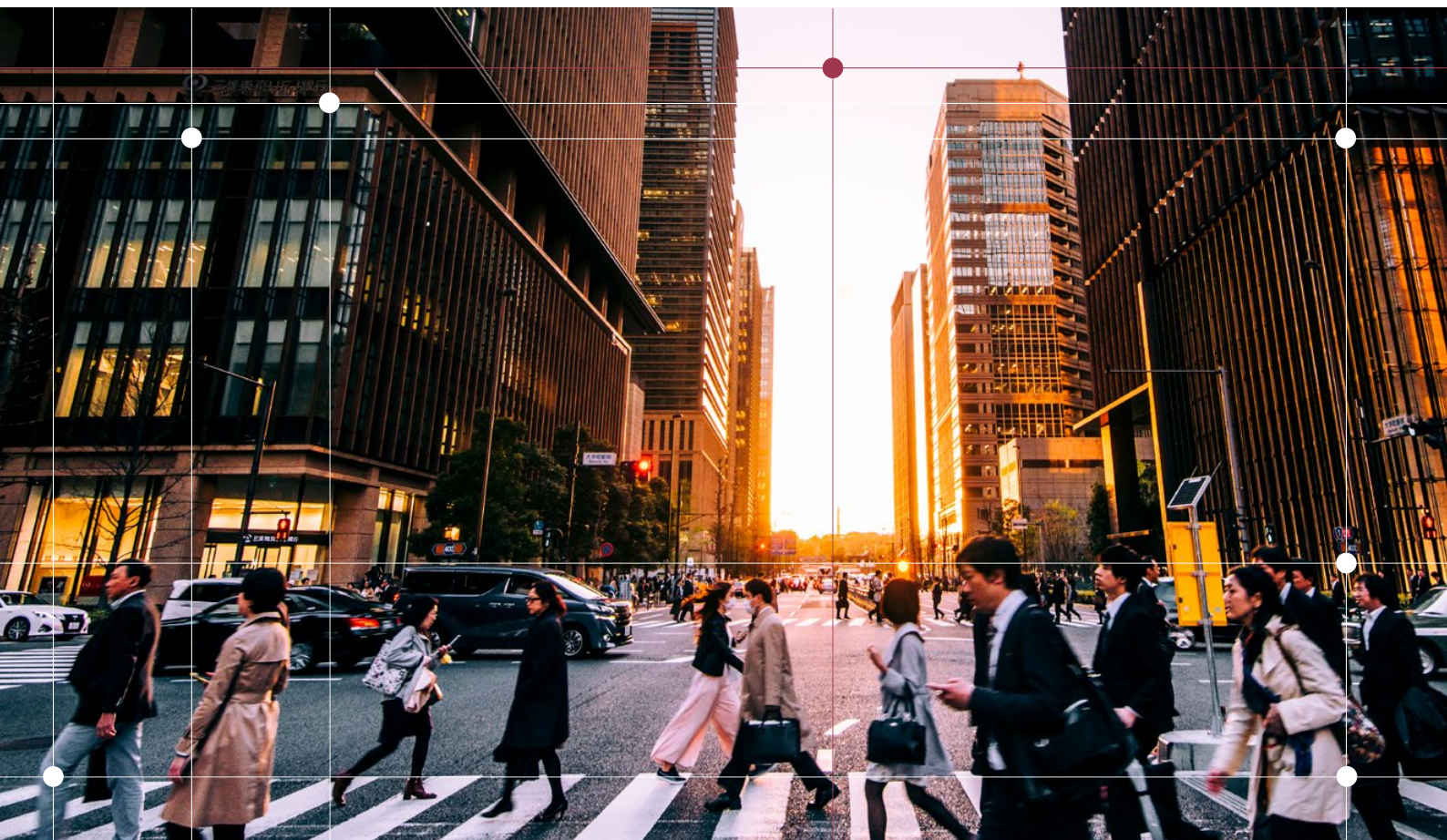


FIGURE 18

Acteurs criminels du secteur privé par région (2025)



Les acteurs du secteur privé jouent un double rôle dans l'écosystème criminel. Ils peuvent être les auteurs directs d'activités criminelles, notamment de crimes environnementaux (tels que l'exploitation forestière illégale, l'exploitation minière illégale et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée) ainsi que de crimes financiers – fraude fiscale, fraude, détournement de fonds et corruption. D'autre part, les entreprises sont cooptées pour jouer le rôle de facilitateurs par des groupes criminels organisés. Dans ces cas, les entreprises

peuvent, sciemment ou non, fournir des réseaux technologiques, de la documentation, un soutien logistique ou des canaux pour blanchir des fonds illicites par le biais des systèmes financiers et des marchés immobiliers. C'est dans ce dernier rôle que leur influence est la plus évidente. En facilitant la logistique, les flux financiers et le soutien technologique, elles s'intègrent dans des alliances criminelles plus larges, ce qui les rend indispensables au fonctionnement des économies illicites.

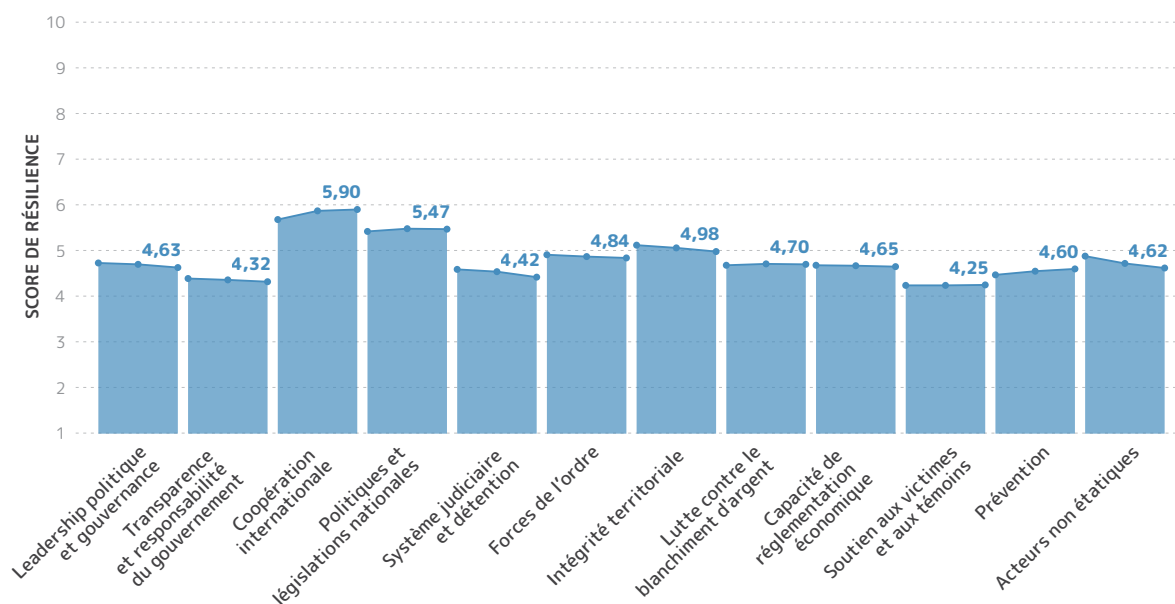
2.5 La résilience à la croisée des chemins : la coopération et les systèmes judiciaires internationaux sous pression

Les indicateurs de résilience reflètent l'efficacité des systèmes institutionnels, tels que les services répressifs, la prévention et la justice pénale, où les changements sont intrinsèquement lents. Par conséquent, les variations des scores de résilience sont moins susceptibles de produire des fluctuations importantes sur de courtes périodes. Ce rythme graduel des évolutions se

reflète dans les moyennes mondiales, qui n'ont affiché qu'une variation marginale de $-0,004$ point entre 2021 et 2023, suivie d'une nouvelle baisse de $-0,03$ point entre 2023 et 2025. Au niveau continental, les changements ont été tout aussi minimes, le classement général restant stable depuis la création de l'Indice en 2021.

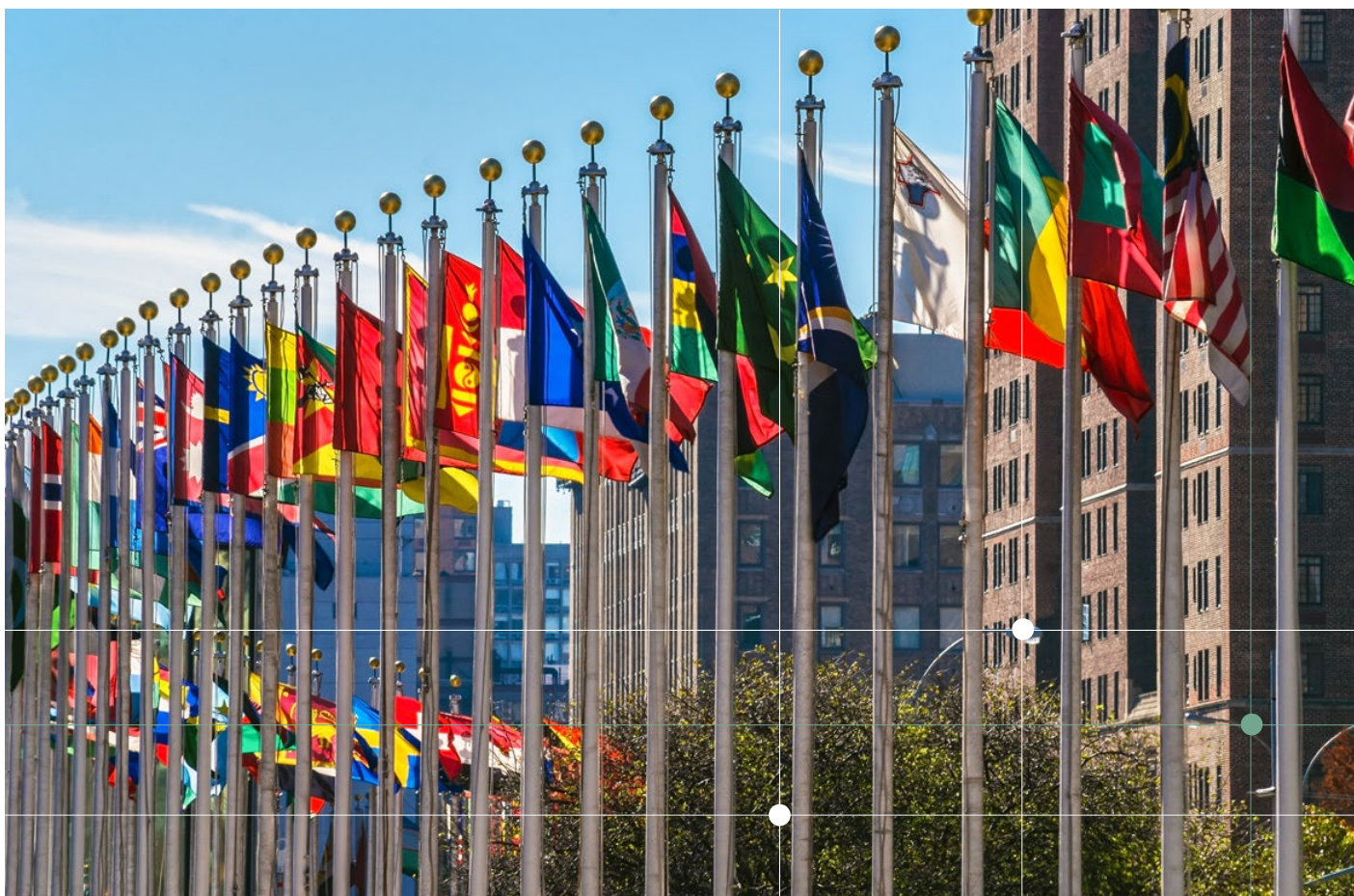
FIGURE 19

Évolution de la résilience (2021-2025)



Néanmoins, un changement significatif a été observé pour l'indicateur de résilience le plus performant de l'Indice : la « coopération internationale ». Sur trois itérations consécutives, la « coopération internationale » a surpassé les 11 autres indicateurs de résilience, avec des scores moyens de 5,68 en 2021, 5,87 en 2023 et 5,90 en 2025, soulignant la confiance générale dans le système juridique international et la propension passée des États souverains à participer à des cadres de coopération. Cette dynamique de coopération était particulièrement visible dans les premières éditions de l'Indice, lorsque la collaboration entre les services répressifs,

l'assistance technique et les accords bilatéraux ont contribué à des gains notables. En effet, la deuxième édition de l'Indice avait enregistré la plus forte augmentation pour la « coopération internationale » parmi les 12 indicateurs de résilience. Cependant, cette trajectoire a considérablement ralenti en 2025, n'enregistrant qu'une augmentation marginale de 0,03 point depuis 2023. Cela suggère que l'indicateur pourrait avoir atteint un plateau, ce qui amène à se demander si la tendance à l'amélioration de la coopération internationale a atteint son apogée. En matière de coopération internationale, nous sommes peut-être à un point d'inflexion.



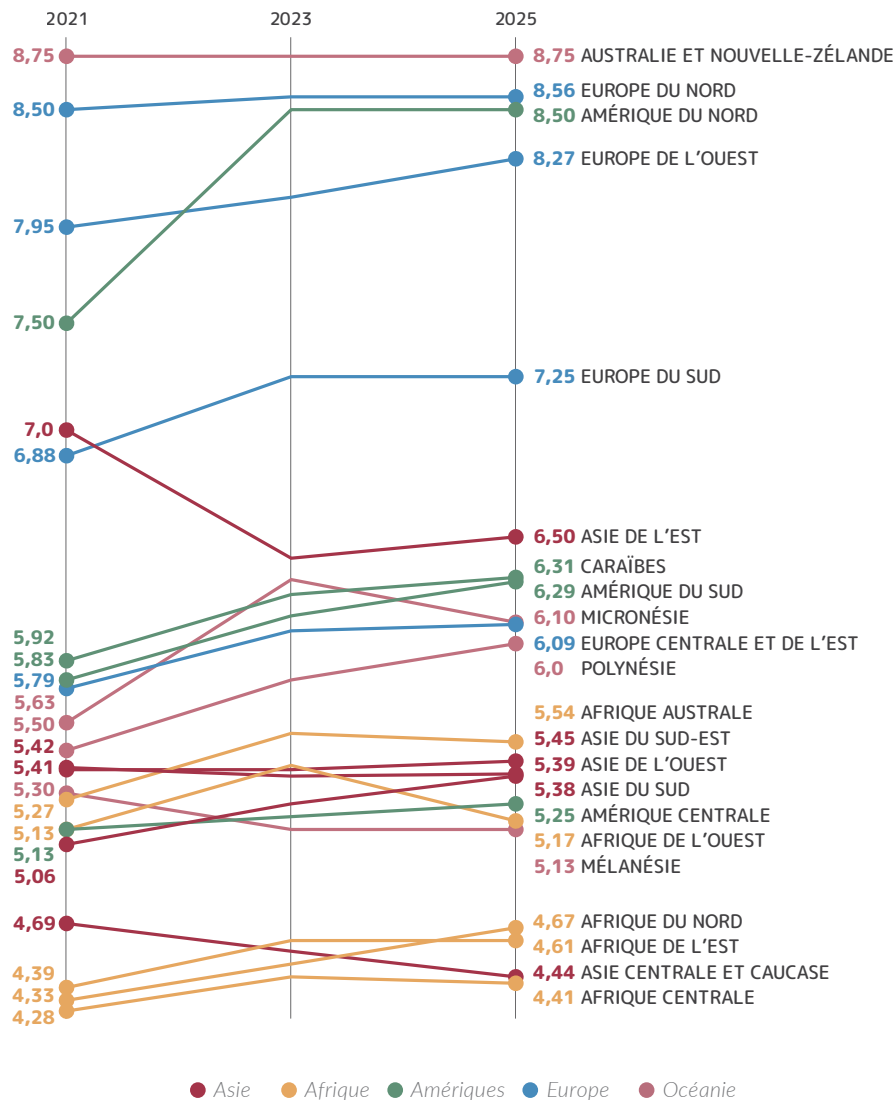
La chronologie est importante ici. Les deux premières éditions de l'Indice ont suivi une période au cours de laquelle des défis mondiaux communs (la pandémie de COVID-19 et ses conséquences socio-économiques, l'intensification des conflits et la crise climatique) ont favorisé un sentiment de responsabilité collective parmi les États, même ceux dont les priorités politiques divergeaient. En revanche, les deux dernières années ont vu un renversement de la tendance : les intérêts nationaux priment de plus en plus sur le bien commun. Parmi les exemples illustratifs, on peut citer :

- Le retrait de la Russie de la Convention européenne des droits de l'homme en septembre 2022⁵⁷ et sa révocation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en novembre 2023⁵⁸. Le score de la Russie pour cet indicateur est de 3,0, en baisse par rapport à 4,50 en 2021.
- Le retrait du Nicaragua de l'Organisation des États américains en novembre 2023⁵⁹. Le score du Nicaragua est de 2,0, contre 2,50 en 2021.
- La décision coordonnée du Burkina Faso, du Mali et du Niger de se retirer de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en janvier 2024, associée à leur mise à distance des alliances occidentales traditionnelles, notamment l'expulsion des forces françaises et américaines⁶⁰.

Ce dernier cas a entraîné l'une des plus fortes baisses des scores de coopération internationale pour une région depuis 2023, la moyenne de l'Afrique de l'Ouest ayant chuté de 0,27 point pour s'établir à 5,17. Cette baisse est en grande partie imputable au Burkina Faso (en baisse de 1,50 point à 3,50), au Mali (de 1,0 point à 3,0) et au Niger (de 2,0 points à 3,50), pays qui figurent parmi ceux qui ont enregistré les baisses les plus marquées au niveau mondial pour cet indicateur de résilience en 2025.

FIGURE 20

Scores de coopération internationale par région (2021-2025)



Depuis début 2025, plusieurs États, dont les États-Unis, ont annoncé leur intention de se retirer des tribunaux, organisations et traités internationaux, une tendance qui reflète le sentiment que les institutions multilatérales sont trop interventionnistes. Bien que ces développements ne soient pas pris en compte dans les données utilisées pour établir le présent Indice, ils témoignent d'une évolution croissante vers l'unilatéralisme qui mérite d'être suivie de près dans les années à venir.

Si ces décisions se concrétisent et que cette tendance se poursuit, la coopération internationale pourrait prendre un tournant décisif. La coopération multilatérale est depuis longtemps au cœur de la lutte contre les économies illicites qui opèrent en faisant fi des frontières, mais le glissement croissant vers l'unilatéralisme menace de saper ces fondements. Le recul de la confiance et de la solidarité entre États réduit la capacité du système à endiguer les réseaux dont l'influence se déploie bien au-



delà des juridictions nationales. Les conclusions de l'Indice 2025 corroborent cette évolution, enregistrant la plus forte augmentation au niveau mondial du score pour les acteurs étrangers parmi les acteurs criminels. Comme indiqué ci-dessus, ces acteurs consolident progressivement leurs positions et deviennent des forces motrices parmi les plus influentes du crime organisé, s'implantant dans de multiples marchés et régions. Ces développements soulignent l'interconnexion structurelle des économies illicites et suggèrent qu'en l'absence de mécanismes de coopération robustes, les niveaux de résilience risquent de s'éroder davantage et

d'être accompagnés d'une criminalité croissante à l'échelle mondiale.

Un autre changement notable a été observé dans l'indicateur « système judiciaire et détention », qui a enregistré une détérioration de -0,12 point depuis 2023, soit la baisse la plus forte de tous les indicateurs de résilience en 2025. Étape finale et décisive du processus pénal, le système judiciaire joue un rôle central dans la lutte contre la criminalité organisée. Il statue sur les affaires, impose des sanctions à caractère punitif et dissuasif, et veille à ce que la justice soit rendue de manière crédible. En encadrant les enquêtes,

les poursuites et les jugements, le système judiciaire garantit la responsabilité et protège l'état de droit, ce qui en fait un pilier indispensable de la lutte contre la criminalité organisée.

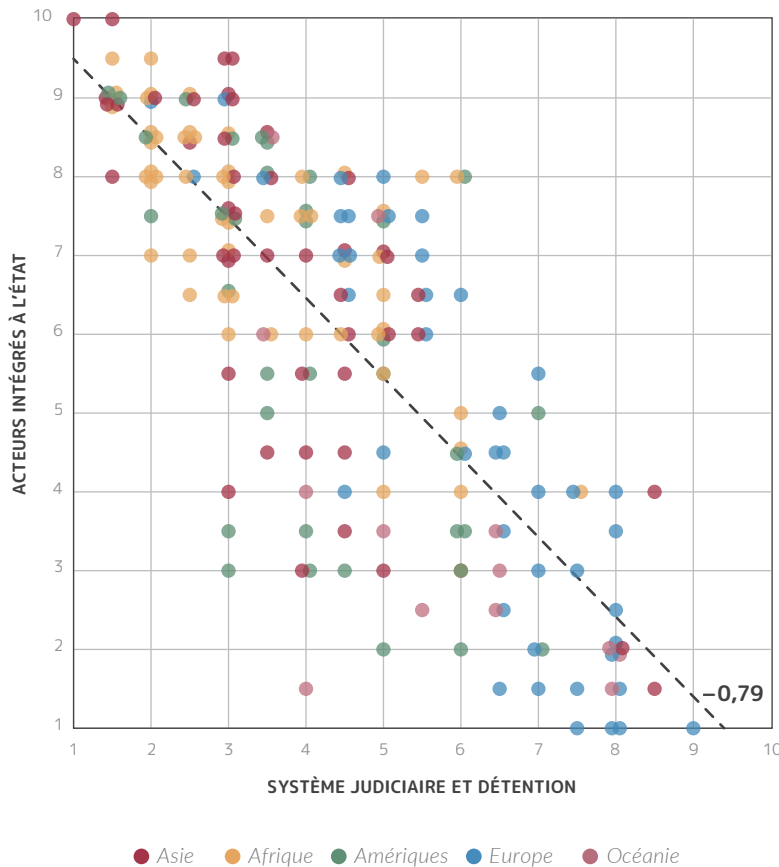
Les systèmes pénitentiaires jouent un rôle tout aussi essentiel, tant en déstabilisant le crime organisé qu'en empêchant sa reproduction. Des régimes de détention efficaces peuvent démanteler les systèmes hiérarchiques criminels, entraver les réseaux opérationnels et jouer un rôle de réinsertion, permettant ainsi la réintégration des délinquants dans la société.

Malgré son importance, cet indicateur a invariablement obtenu de mauvais scores dans le cadre de l'Indice. Depuis sa création, « système judiciaire et détention » figure parmi les quatre indicateurs de résilience aux scores les plus faibles, juste au-dessus de « soutien aux victimes et aux témoins » et « transparence et responsabilité du gouvernement » dans les deux dernières éditions, avec des scores moyens de 4,59 en 2021, 4,54 en 2023 et 4,42 en 2025. Le récent déclin est donc particulièrement préoccupant, car il reflète la faiblesse d'une institution essentielle pour maintenir une résilience à long terme face à la criminalité organisée.



FIGURE 21

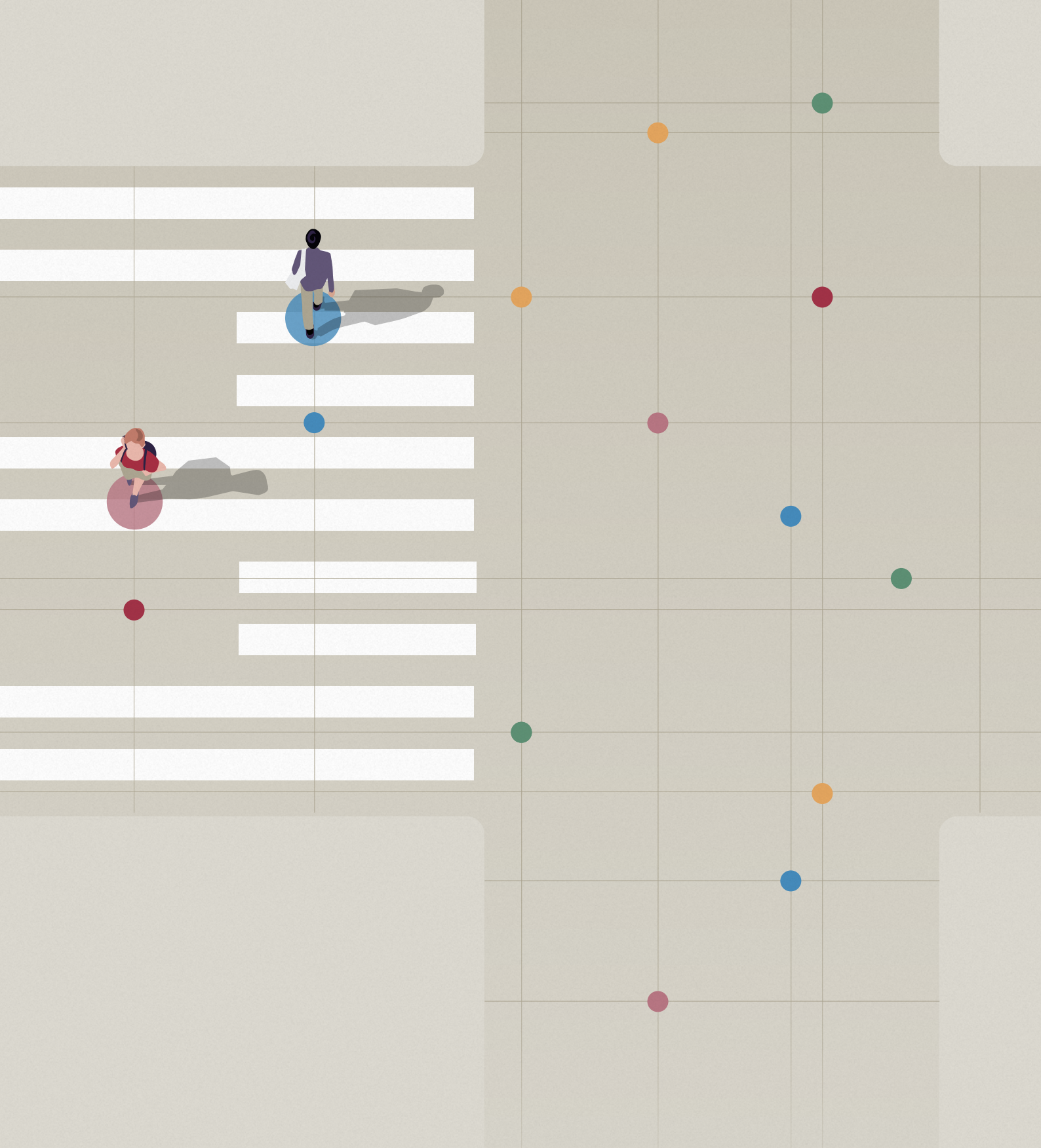
Coefficient de corrélation entre les acteurs intégrés à l'État et le système judiciaire et la détention (2025)



Le déclin des systèmes judiciaire et pénitentiaire est aggravé par la forte corrélation entre les acteurs intégrés à l'État et la performance du système judiciaire. Avec un coefficient de $-0,79$, l'indicateur « système judiciaire et détention » est l'un des plus touchés par la corruption au sein des institutions étatiques, juste derrière l'indicateur « leadership politique et gouvernance ». Ce chiffre est non seulement statistiquement significatif, mais il souligne également une vulnérabilité structurelle : lorsque les acteurs étatiques sont eux-mêmes impliqués ou complices du crime organisé, les institutions chargées de faire respecter la loi sont compromises, ce qui nuit à leur capacité à faire face efficacement au problème.

La corruption, l'ingérence politique et l'application sélective de la loi érodent l'indépendance

judiciaire, affaiblissent les capacités du parquet et faussent la détermination des peines. Les systèmes pénitentiaires, plutôt que de servir d'espaces de rupture et de réinsertion, peuvent devenir des extensions des réseaux criminels, permettant aux acteurs d'exercer leur influence, d'obtenir des privilèges ou même de diriger les opérations criminelles depuis les prisons. Il en résulte un double échec : les systèmes judiciaire et pénitentiaire perdent leur pouvoir dissuasif tout en renforçant l'impunité de ceux qui bénéficient d'une protection politique. Dans l'ensemble, le déclin observé en 2025 doit être compris comme plus qu'une simple fluctuation statistique : il s'agit d'un signal d'alarme qui montre comment la captation de l'État et la faiblesse des institutions peuvent converger pour éroder l'un des piliers les plus essentiels à la résilience.



SECTION 3

Trajectoires

La criminalité et la résilience font partie d'un ensemble interdépendant de dynamiques multiples et imbriquées qui évoluent constamment au fil du temps. Pour les décideurs politiques, comprendre comment ces dynamiques se traduisent en vulnérabilités et élaborer des réponses adéquates représente un défi considérable, d'autant plus que les mutations de la criminalité organisée sont nettes ces dernières années. Dans ce contexte, l'intérêt de l'Indice apparaît clairement. L'Indice mesure non seulement l'ampleur des activités criminelles, mais identifie également les forces et les faiblesses des systèmes institutionnels de lutte contre la criminalité organisée. La matrice de vulnérabilité illustre l'interaction entre la criminalité et la résilience en positionnant chacun des 193 pays évalués dans l'un des quatre quadrants (voir figure 22). Cette approche permet aux parties prenantes de surveiller les changements en matière de vulnérabilité spécifiques à leur contexte et de répondre aux risques émergents.

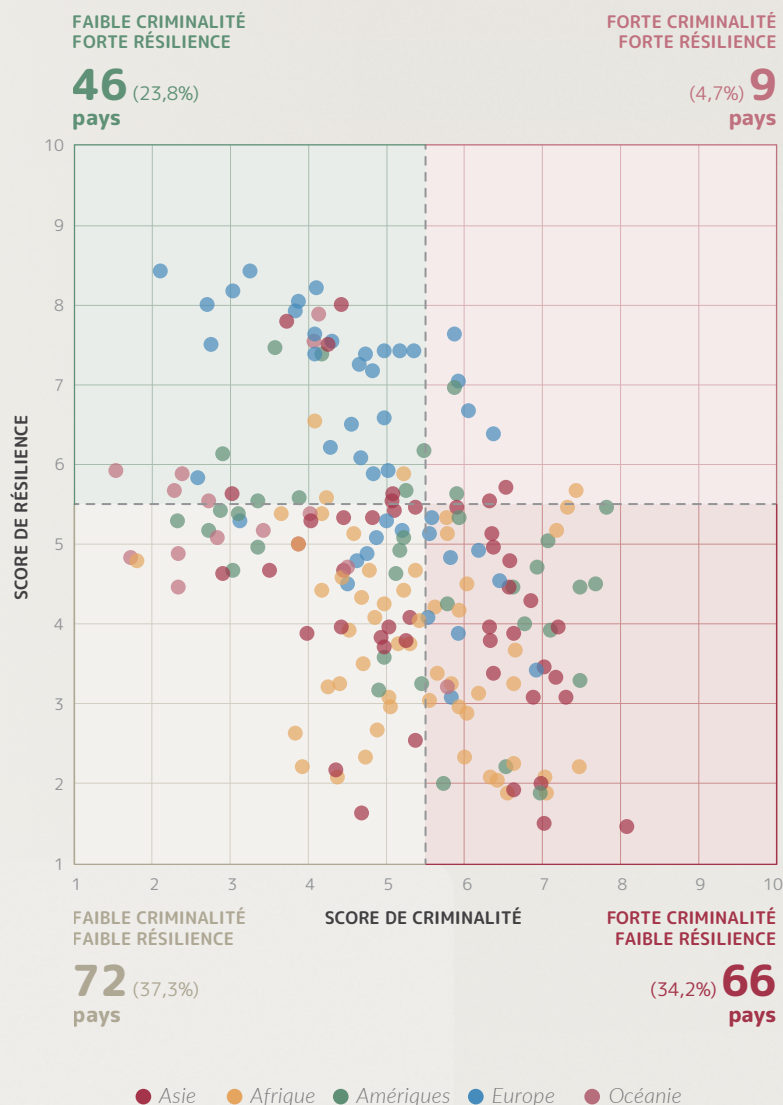
3.1 Endiguer la criminalité et renforcer la résilience

Étant donné que l'intersection entre criminalité et résilience dépend des circonstances propres à chaque pays, chaque État présente des vulnérabilités spécifiques. Certaines peuvent être inhérentes ou profondément enracinées et résistantes au changement, tandis que d'autres peuvent être raisonnablement traitées dans un délai plus court. Tout comme il n'existe pas de vulnérabilités « universelles », il n'existe pas non plus de solutions universelles pour y remédier. Néanmoins, un objectif commun unit les pays : freiner la criminalité organisée et atténuer son impact tout en renforçant la capacité des pays à lutter contre la criminalité en améliorant les cadres nécessaires pour faire face aux menaces actuelles et futures.

L'Indice présente cet objectif de manière visuelle dans la matrice de vulnérabilité (voir figure 22), où le résultat souhaité est représenté par les pays qui se déplacent vers le quadrant supérieur gauche, caractérisé par une faible criminalité et une forte résilience, représenté en vert. À ce stade, près de 24 % des États se situent dans ce quadrant, c'est-à-dire les pays qui affichent l'équilibre le plus favorable entre résilience et criminalité. Cela ne signifie pas pour autant que ces pays ont atteint leur plein potentiel en termes de réduction de la vulnérabilité face à la criminalité organisée. En effet, même au sein de ce quadrant, les scores des pays reflètent des contextes variés et, face à des dynamiques criminelles en constante évolution, les efforts de résilience doivent également pouvoir s'adapter. Néanmoins, ce quadrant peut être considéré comme un référentiel pour les pays. Dans cette optique, 21 pays (voir figure 23) ont été identifiés comme ayant le moins de chemin à faire pour atteindre la catégorie « faible criminalité, forte résilience », ce qui indique qu'ils peuvent réaliser cet objectif dans un délai relativement court.

FIGURE 22

Classification en fonction de la vulnérabilité (2025)



Forte criminalité – faible résilience

66 pays (34,2 % des États membres de l'ONU)

Ce quadrant comprend les pays confrontés à des menaces importantes liées à la criminalité organisée, impliquant plusieurs marchés et une multitude d'acteurs criminels. Ces pays présentent également des lacunes dans leurs cadres de résilience, ce qui pourrait les rendre vulnérables à un enracinement encore plus poussé de la criminalité organisée. Ces points de rupture pourraient déclencher un cercle vicieux dans lequel la criminalité affaiblit la résilience et le manque de capacités de résilience perpétue la criminalité.

Faible criminalité – faible résilience

72 pays (37,3 % des États membres de l'ONU)

Bien que les pays situés dans ce quadrant se trouvent techniquement dans une zone de sécurité en matière de criminalité, nombre d'entre eux sont sur le point de passer dans un autre quadrant. Un examen plus approfondi des contextes spécifiques révèle qu'un certain nombre de pays sont confrontés à des marchés criminels très présents, ce qui les expose au risque que le niveau de criminalité augmente considérablement. Dans ces contextes, la mise en place de mesures de résilience adéquates pour faire face aux menaces devrait être la priorité absolue.

Forte criminalité – forte résilience

9 pays (4,7 % des États membres de l'ONU)

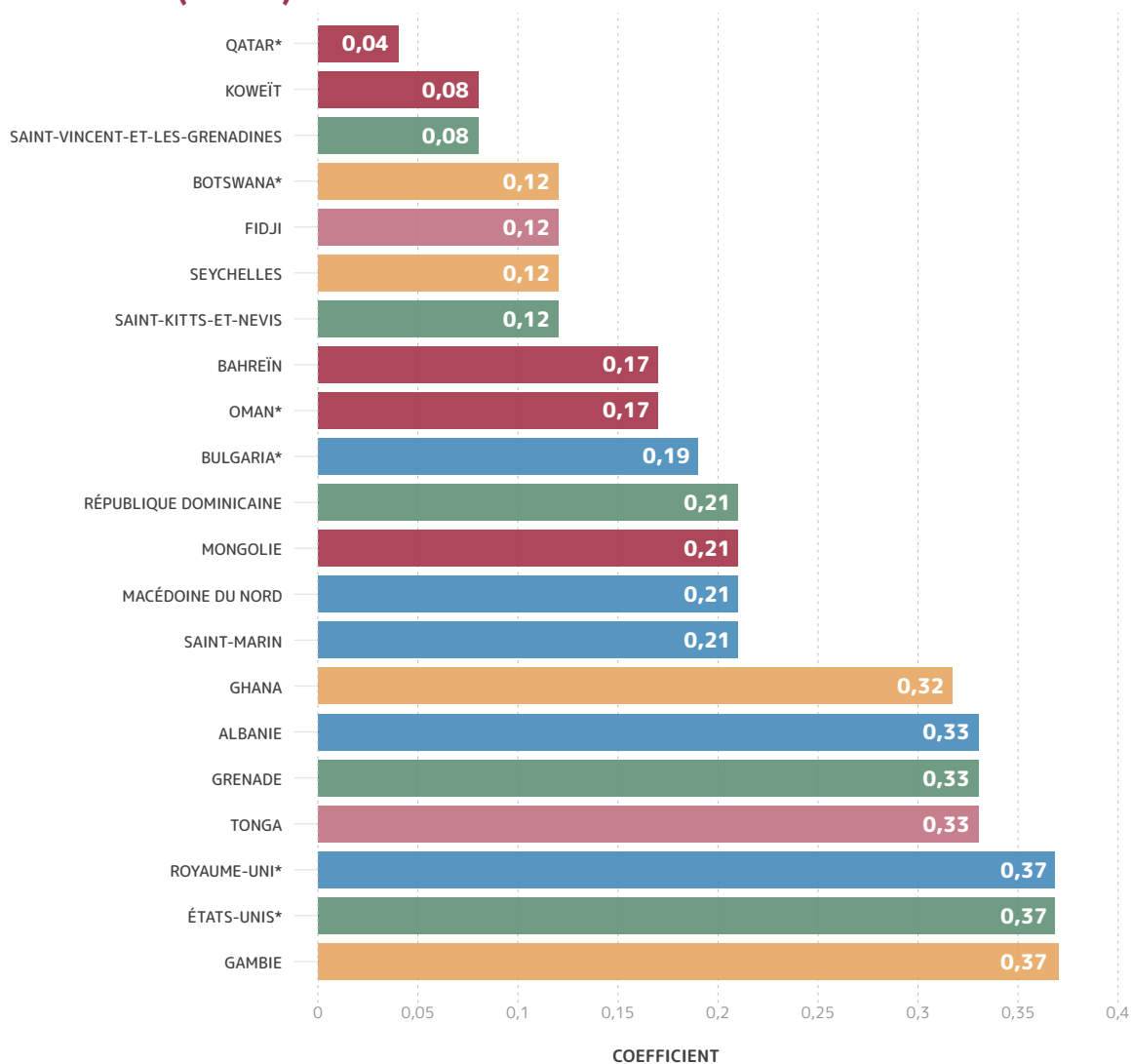
Les pays situés dans le quadrant « forte criminalité - forte résilience » offrent souvent des conditions propices à l'installation de groupes criminels. Les quelques pays situés dans ce quadrant sont des puissances économiques dotées d'infrastructures commerciales très développées. Ces pays devraient s'efforcer de garder une longueur d'avance en renforçant activement leurs capacités de résilience afin que les niveaux de criminalité déjà élevés ne submergent pas l'État.

Faible criminalité – forte résilience

46 pays (23,8 % des États membres de l'ONU)

Les pays situés dans le quadrant « faible criminalité - forte résilience » se trouvent dans la meilleure situation possible. Cependant, une fois encore, le contexte est déterminant. Si certains pays stables affichent une résilience élevée et un niveau de criminalité faible à modéré, d'autres maintiennent un équilibre fragile entre criminalité et résilience et pourraient se retrouver dans un quadrant moins sûr. Il est essentiel pour ces derniers de trouver des moyens pour renforcer leur résilience de manière proactive.

FIGURE 23

Les pays les plus proches du quadrant « faible criminalité – forte résilience » (2025)

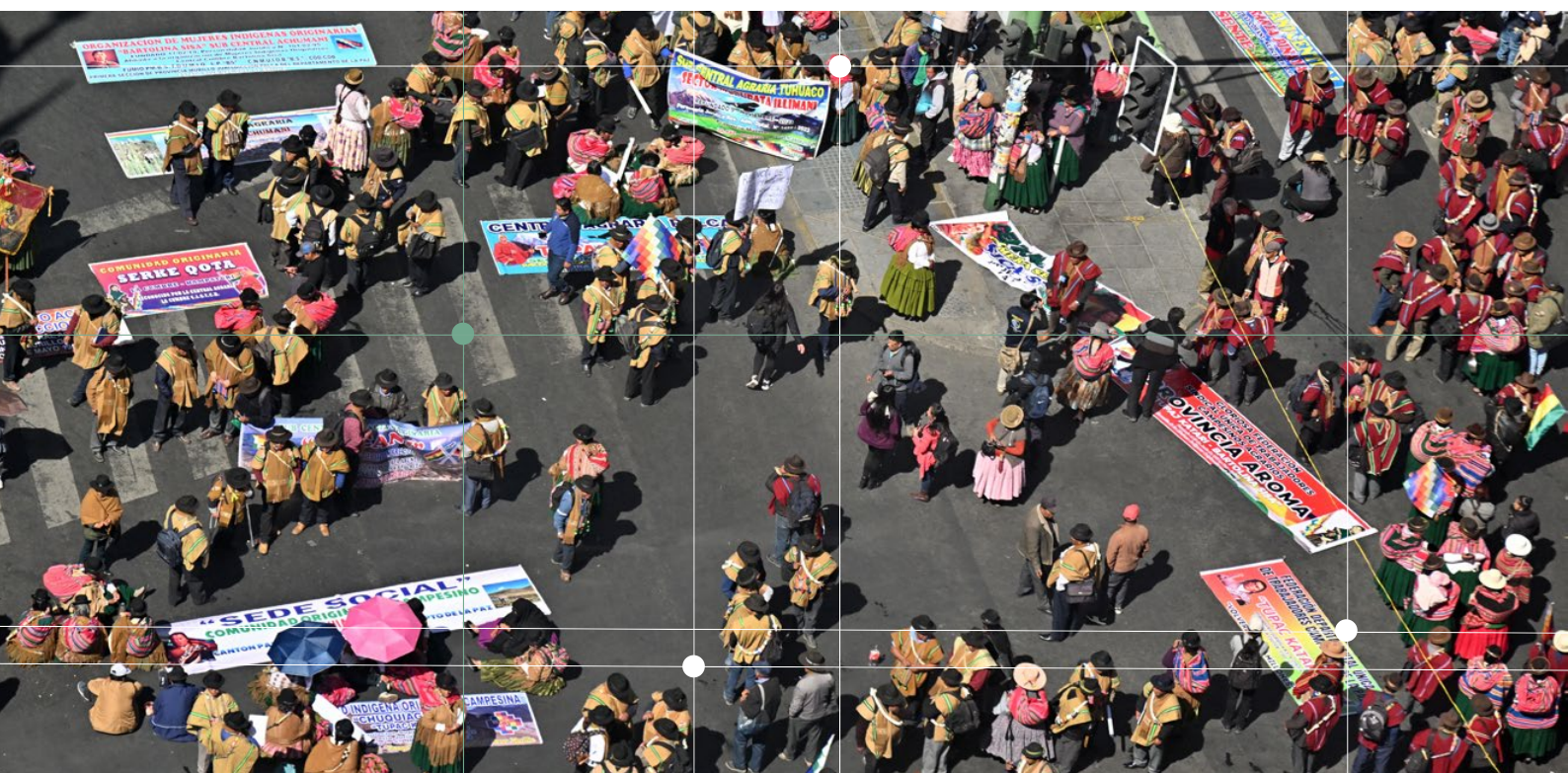
Remarque : * Son score global de criminalité devrait augmenter dans l'édition 2029 de l'Indice.

Il n'existe pas d'outil unique qui puisse propulser les pays vers ce quadrant, quelle que soit leur position dans la matrice de vulnérabilité. Cependant, deux éléments sont essentiels : une bonne compréhension de leur situation actuelle en matière de criminalité et de résilience, et une idée de la façon dont cette situation pourrait évoluer au fil du temps. À cette fin, quatre modèles de trajectoire ont été élaborés, conçus pour anticiper la voie que ces pays sont susceptibles de suivre si aucun changement significatif ne se produit⁶¹. S'appuyant sur les données accumulées par l'Indice au cours des cinq dernières années, ces modèles ont été élaborés en extrapolant à partir des tendances observées par le passé en matière de criminalité. Sur la base de ces tendances, un score moyen évaluant les changements est calculé, ce qui permet de déduire de manière claire et accessible l'évolution probable de la criminalité dans chaque pays, en supposant que tous les autres facteurs restent inchangés. Bien que les données disponibles de l'Indice constituent un bon point de départ pour élaborer des modèles prévisionnels, elles ont leurs limites, en raison du manque de données historiques (qui devraient couvrir plusieurs décennies plutôt que seulement les cinq dernières années) pour étayer avec précision les prévisions. Cependant, au fil du temps, à mesure que de nouvelles itérations de l'Indice seront produites, l'accumulation de

données permettra de développer des outils plus robustes, capables de faire des prévisions de plus en plus précises et tenant compte des variables.

Le modèle de prévision sur quatre ans montre que 28,6 % des pays de l'échantillon (six sur 21) verraient leur score de criminalité augmenter d'ici 2029. Par ailleurs, les 15 pays restants qui devraient voir leur niveau global de criminalité diminuer au cours de cette période connaîtraient une baisse limitée⁶². Il convient de noter qu'il existe des cas atypiques dans l'échantillon, à savoir des pays qui devraient connaître une amélioration plus importante sur la base de leurs performances passées. Cependant, si l'on retire un seul de ces cas atypiques de l'équation, l'amélioration pour les autres pays serait encore moins significative.

Sur la base des résultats de l'Indice, tant passés que présents, cette modélisation suggère que les réponses actuelles à la criminalité organisée non seulement ne donnent pas les résultats escomptés, mais que, si la situation reste inchangée, les dynamiques de la criminalité ne devraient pas évoluer de manière significative dans les années à venir. Les pays doivent donc corriger le tir afin de progresser de manière plus significative vers la minimisation de l'impact de la criminalité organisée sur les sociétés et la réalisation des résultats souhaités, à savoir une forte résilience et une faible criminalité.



3.2 La plus grande résistance : les acteurs intégrés à l'État, un obstacle à la résilience

Les données recueillies dans le cadre de l'Indice, qui permettent de bien comprendre la situation actuelle et d'anticiper son évolution possible au fil du temps, peuvent également être utilisées pour identifier les mesures que les pays doivent prendre pour renforcer leur résilience et, par conséquent, réduire les niveaux de criminalité organisée. Cependant, élaborer une telle analyse n'est pas une tâche aisée. Tout au long des trois itérations de l'Indice, il est clairement ressorti que la relation entre la criminalité et la résilience n'est ni simple ni uniforme. Bien que la corrélation soit négative, elle n'est pas particulièrement forte, avec un coefficient de $-0,44$. De plus, cette relation n'est pas linéaire et varie considérablement d'un pays à l'autre.

Indépendamment des variations dans les contextes de criminalité, il existe des points communs pour renforcer la résilience. Par exemple, les pays peuvent privilégier la voie de la moindre résistance, souvent sous la forme de répressions sévères et court-termistes qui donnent des résultats rapides, alors que des réformes à long terme (telles que l'amélioration de l'efficacité judiciaire, la mise en œuvre de réformes anticorruption et la coopération avec des acteurs non étatiques dans l'élaboration des politiques) seraient plus efficaces mais plus difficiles à réaliser.

Cependant, même dans leur lutte contre les menaces criminelles, les États constatent que les réformes sont souvent rendues plus difficiles en raison de résistances internes, provenant d'acteurs criminels intégrés à différents niveaux de l'appareil étatique. Les acteurs intégrés à l'État ont toujours été classés comme le type d'acteur criminel le plus répandu à l'échelle mondiale, avec une augmentation de 0,28 point pour atteindre 6,04 sur 10 entre 2021 et 2025. Plus important encore, l'Indice révèle une forte corrélation négative entre la résilience et l'influence des acteurs intégrés à l'État, évaluée à $-0,803$ dans la dernière édition. En d'autres termes, les contextes dans lesquels les acteurs intégrés à l'État sont puissants sont associés à des cadres réglementaires et institutionnels moins efficaces pour lutter contre la criminalité organisée. Cette

corrélation est plus forte que celle observée entre la résilience et tous les autres types d'acteurs criminels.

Sur la base de ces éléments, les acteurs intégrés à l'État ont donc été identifiés comme le principal obstacle à la résilience et servent ainsi de proxy à la criminalité globale pour cette analyse, ce qui permet de tester systématiquement l'hypothèse. À l'aide de la méthode des doubles différences (difference-in-differences, DiD)⁶³, les résultats fournissent une preuve solide que l'amélioration de la résilience est liée à une réduction mesurable de la présence des acteurs intégrés à l'État. Plus précisément, une augmentation d'un point de la résilience correspond à une baisse moyenne de 1,80 point des acteurs intégrés à l'État⁶⁴.

Malgré une série de variables susceptibles d'influencer la pénétration de la criminalité, une analyse distincte permet également d'estimer l'impact direct des acteurs intégrés à l'État sur la portée et l'ampleur des marchés criminels. Les modèles préliminaires indiquent qu'une diminution d'un point des acteurs intégrés à l'État entraînerait une diminution moyenne de 0,14 des marchés criminels⁶⁵. En d'autres termes, l'interconnexion entre la criminalité et la résilience peut être considérée comme une réaction en chaîne : si, par exemple, la résilience d'un pays augmentait de 2 points, le score pour les acteurs intégrés à l'État diminuerait en moyenne de 3,60 points, ce qui entraînerait une baisse de 0,49 point de la moyenne des marchés criminels.

En s'appuyant sur les 12 éléments constitutifs de la résilience de l'Indice, la même méthode DiD a été mise en œuvre pour estimer l'impact de chaque indicateur de résilience sur la présence des acteurs criminels intégrés à l'État⁶⁶. Comme le montre la figure 24, l'analyse DiD indique que huit des douze indicateurs de résilience ont des effets négatifs statistiquement significatifs sur la présence des acteurs intégrés à l'État, confirmant que cette relation n'est guère susceptible d'être le fruit du hasard. Il s'agit des indicateurs « prévention » ($-0,28$), « soutien aux victimes et aux témoins » ($-0,27$),

« système judiciaire et détention » (-0,24), « lutte contre le blanchiment d'argent » (-0,23), « capacité de réglementation économique » (-0,22), « leadership politique et gouvernance » (-0,20), « transparence et responsabilité du gouvernement » (-0,19) et « politiques et législations nationales » (-0,17). Bien que l'impact de ces indicateurs sur les acteurs intégrés à l'État puisse varier d'un pays à l'autre, une analyse statistique montre que l'amélioration de la résilience dans ces domaines peut affaiblir directement la capacité des acteurs intégrés à l'État à manipuler les institutions publiques à des fins illicites et à agir impunément.

Les quatre autres indicateurs (« intégrité territoriale », « coopération internationale », « forces de l'ordre » et « acteurs non étatiques ») affichent également des corrélations négatives, mais leurs intervalles de confiance suggèrent que les effets ne sont pas statistiquement significatifs. Cela implique que, considérées individuellement, ces quatre dimensions n'ont pas d'impact direct sur l'existence ou l'influence des acteurs intégrés à l'État. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'ils sont des indicateurs de résilience moins importants. Leur rôle consiste plutôt à renforcer l'environnement de résilience au sens large, en fonctionnant comme des éléments à part entière d'un système holistique plutôt que comme des moteurs autonomes qui peuvent réduire le pouvoir des acteurs intégrés à l'État, comme le font les huit autres indicateurs.

Par exemple, la « coopération internationale », bien qu'indispensable pour lutter contre la criminalité organisée transnationale, ne suffit pas à elle seule à réduire l'influence des acteurs intégrés à l'État sur les économies criminelles. Cela peut s'expliquer par l'absence de mécanismes permettant de traduire les engagements bilatéraux, régionaux ou mondiaux en actions au niveau national, où les acteurs étatiques sont responsables de leur mise en œuvre. Dans le cas de autres deux piliers clés de la résilience (« forces de l'ordre » et « acteurs non étatiques »), lorsque des éléments criminels infiltrent les structures étatiques, cela compromet souvent leur capacité à lutter contre la criminalité organisée en érodant leur indépendance. La société civile et les médias opèrent souvent dans un environnement restrictif imposé par des États criminalisés, comme en témoignent les attaques de plus en plus fréquentes contre ce secteur. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant

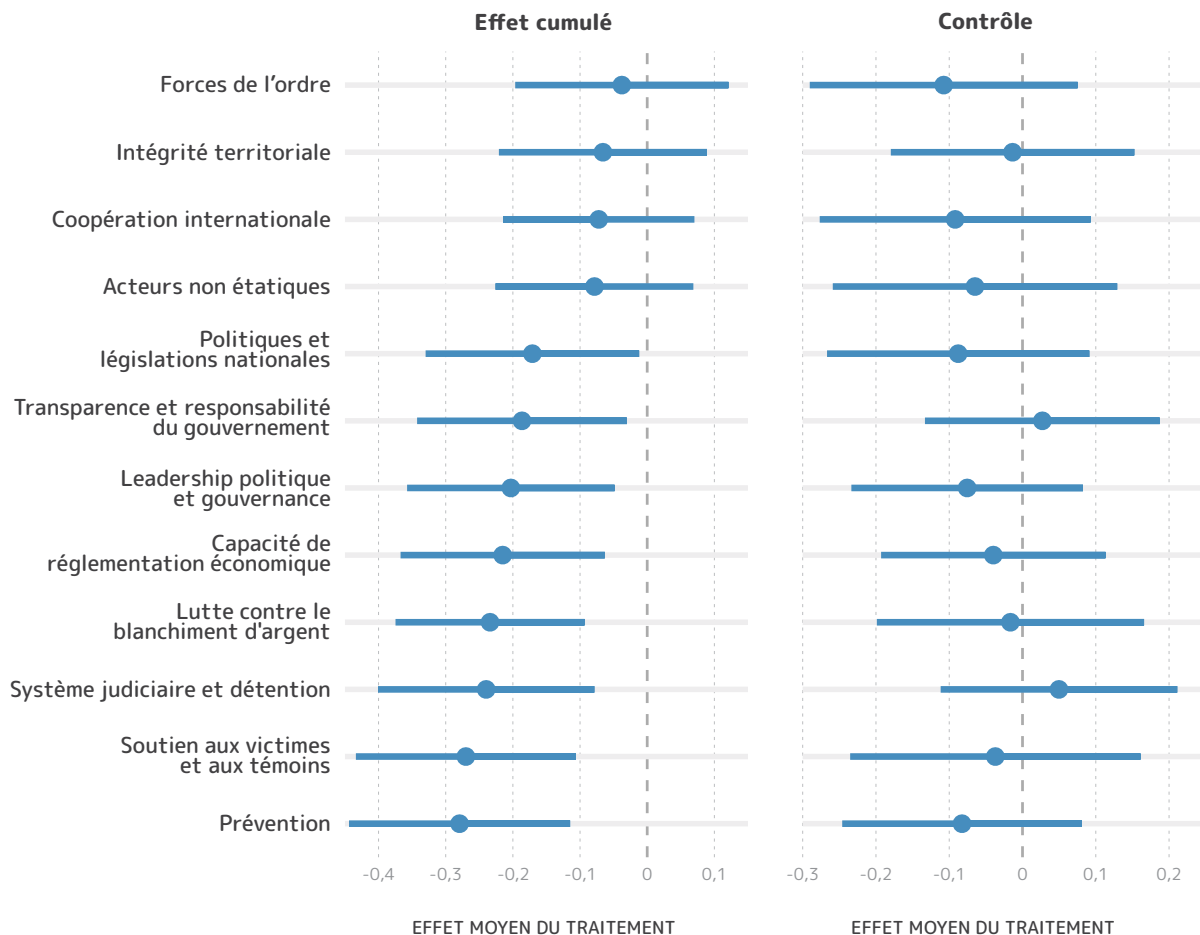
que leur rôle dans la lutte contre les acteurs intégrés à l'État puisse être fortement limité.

Néanmoins, ces indicateurs, en interaction avec d'autres indicateurs de résilience, peuvent agir comme des amplificateurs pour renforcer la résilience face à la criminalité organisée en limitant l'infiltration de l'État, la société civile étant souvent le dernier recours. Ils peuvent jouer le rôle d'intermédiaires essentiels lorsque les réseaux criminels intégrés à l'État sont prévalents. Afin d'explorer ces dynamiques, une analyse des effets marginaux conditionnels a été menée pour estimer l'influence de la résilience sur la présence d'acteurs intégrés à l'État à différents niveaux de participation de la société civile, mesurés par l'Indice de participation de la société civile produit par V-Dem. Les résultats révèlent que lorsque la participation de la société civile est faible, l'impact de la résilience sur la lutte contre la criminalité intégrée à l'État est minime. Cependant, à mesure que la participation de la société civile augmente, l'effet marginal de la résilience s'accroît considérablement. Cela suggère que les efforts visant à renforcer la résilience à un niveau plus large sont les plus efficaces pour réduire l'influence des acteurs criminels intégrés à l'État dans les environnements où la société civile est active.

Le renforcement de la résilience est rarement rapide ou simple, mais son impact sur la réduction de la présence des acteurs criminels intégrés à l'État, et par extension de la criminalité, est substantiel et mesurable. Même une augmentation modeste de la résilience peut entraîner une forte baisse de la criminalité intégrée à l'État. Pour les décideurs politiques, il s'agit là d'un élément essentiel, car des progrès significatifs ne dépendent pas que de réformes institutionnelles intensives, mais peuvent être réalisés grâce à des réformes à petite échelle très ciblées. Comme le montrent les données de l'Indice, les bonds importants en matière de résilience globale sont rares, la plupart des pays ne connaissant que des changements progressifs de leur résilience globale au fil du temps. En réalité, les changements importants à la hausse ou à la baisse sont exceptionnels, la plus forte augmentation de la résilience moyenne mesurée pour un seul pays étant de 0,58. Seuls trois pays ont augmenté leur résilience moyenne de 0,30 point ou plus, et 12 autres pays ont enregistré une augmentation annuelle comprise entre 0,20 et 0,29. Dans ce contexte, les niveaux de

FIGURE 24

Effets cumulatifs et de contrôle des indicateurs de résilience sur les acteurs intégrés à l'État



Remarque : Le cadre DiD postule qu'en l'absence de traitement (variable de résilience), les groupes traités et contrôlés auraient suivi des trajectoires similaires au fil du temps en tant qu'acteurs intégrés à l'État. L'absence d'effets dans le groupe contrôlé (les coefficients dans le groupe contrôlé sont indiscernables de zéro) confirme les résultats DiD et suggère que les huit indicateurs de résilience ont un impact statistiquement significatif sur les acteurs intégrés à l'État.

résilience à l'échelle mondiale ont baissé de 0,03 point depuis 2023. Ces changements progressifs dans la résilience globale face à la criminalité organisée reflètent la complexité même du concept de résilience, qui englobe des dimensions institutionnelles, juridiques, économiques, sociétales et de gouvernance.

Toutefois, les données révèlent également que les fluctuations de certains éléments constitutifs de la résilience sont beaucoup plus fréquentes, voire substantielles dans certains cas sur de courtes périodes. En effet, il n'est pas rare d'observer des augmentations d'un point entier ou plus des indicateurs au niveau national. Ces changements

ne sont pas seulement des curiosités statistiques, ils représentent des leviers politiques utilisables. Plusieurs indicateurs de résilience ont un effet significatif démontrable sur la réduction de l'influence des acteurs intégrés à l'État. Si une augmentation transformatrice de la résilience globale peut être une aspiration à long terme, les résultats suggèrent que des gains politiques contre les acteurs criminels intégrés à l'État sont désormais possibles grâce à des réformes ciblées. Des progrès progressifs dans les domaines pertinents peuvent limiter le pouvoir des acteurs intégrés à l'État, générer des effets dissuasifs et mettre en branle un renforcement institutionnel plus large qui, à terme, réduira la criminalité globale.



SECTION 4

Que faire maintenant ?

Le monde se trouve à un tournant et les conclusions de l'Indice corroborent ce constat, car les bouleversements géopolitiques, économiques et technologiques redessinent les contours de l'économie criminelle mondiale. La criminalité organisée ne se contente pas de se développer, elle se réorganise en profondeur, s'enracinant de plus en plus étroitement dans les systèmes licites avec une rapidité et une sophistication qui continuent de dépasser les réponses apportées par les États. Les itinéraires traditionnels de trafic sont redessinés, de nouvelles marchandises remplacent les anciennes, les acteurs criminels qui opèrent au-delà des frontières ou au sein de l'économie légale se consolident, et de nouveaux marchés illicites, moins visibles, se développent. Ces dynamiques exploitent les lacunes en matière de gouvernance et les évolutions technologiques, et devraient façonner les changements dans les années à venir. Les modèles antérieurs n'ont toutefois pas disparu ; ils persistent, même si la tendance globale s'oriente de plus en plus vers de nouvelles directions.

Parmi les changements majeurs qui transforment l'écosystème criminel, l'Indice a mis en évidence plusieurs dynamiques de premier plan : la tendance croissante vers un duopole dans l'économie mondiale de la drogue (avec la cocaïne et les drogues de synthèse au cœur) ; l'émergence de formes moins visibles et traditionnellement moins violentes de criminalité organisée, telles que la criminalité financière et cyber-facilitée ; un marché de la contrefaçon de plus en plus envahissant, façonné non seulement par l'innovation technologique, mais aussi par les perturbations économiques mondiales telles que la volatilité de l'inflation, la stagnation de la croissance et l'aggravation des inégalités ; l'influence croissante des acteurs étrangers et du secteur privé, qui reflète leur interconnexion transfrontalière de plus en plus étroite et le rôle central des intermédiaires dans les dynamiques du trafic ; et, enfin, un changement marqué dans le cadre de la coopération internationale, la collaboration multilatérale cédant la place à un unilatéralisme croissant.

Ces développements soulignent l'importance d'identifier les signaux d'alarme liés à la criminalité organisée. L'édition de cette année a donc mis en évidence les tendances et les transitions qui remodelent la criminalité organisée à l'échelle mondiale dans le contexte de ces développements macroéconomiques. Détecter les marchés qui connaissent la croissance la plus rapide ou les acteurs qui consolident leur pouvoir fournit un éclairage crucial pour orienter les efforts de résilience. Il est essentiel de noter que ce n'est pas seulement la taille des marchés criminels qui importe, mais aussi la direction du changement, c'est-à-dire les trajectoires, qui révèlent où les vulnérabilités s'accroissent et où des interventions pourraient modifier le cours des choses.

Grâce à six années de collecte continue et systématique de données, l'Indice 2025 a introduit un volet prévisionnel permettant d'interpréter ces trajectoires. Bien qu'il en soit encore à ses débuts, le modèle prévisionnel utilise ces données pour projeter l'évolution probable de la criminalité. En continuant à constituer un ensemble plus large de points de données, des résultats plus fermes seront possibles à l'avenir. À partir d'un échantillon de 21 pays, le modèle de prévision sur quatre ans a démontré que les réponses actuelles à la criminalité organisée ont peu de chances d'entraîner une réduction significative des niveaux globaux de criminalité.

Cependant, ces projections ne sont pas inévitables. Les modèles de prévision révèlent les risques, mais ils soulignent également l'importance de l'action. Si l'avenir n'est pas figé, les pays conservent la capacité d'agir en tant qu'acteurs du changement. Une résilience renforcée de manière stratégique peut recalibrer les trajectoires, même dans des contextes où la criminalité semble profondément enracinée. Ce potentiel est particulièrement visible lorsqu'il s'agit d'acteurs étatiques, qui peuvent être les principaux moteurs de la résilience, mais aussi constituer des obstacles importants lorsqu'ils participent à des activités criminelles ou les facilitent. Lorsque les acteurs intégrés à l'État détiennent un pouvoir important, les cadres réglementaires et institutionnels sont généralement moins efficaces pour lutter contre la criminalité organisée.



Grâce à une analyse statistique avancée, l'Indice a confirmé la réalité de cette relation : même des réformes modestes, telles que le renforcement de l'indépendance judiciaire, l'extension de l'aide aux victimes et aux témoins, et le renforcement des systèmes de prévention et de contrôle financier, peuvent entraîner une réduction mesurable de l'influence des acteurs intégrés à l'État, évalués comme les agents criminels les plus présents et les plus corrosifs dans le monde.

Si différents indicateurs de résilience pris individuellement ont des effets distincts sur les acteurs intégrés à l'État, nos conclusions montrent également que, combinés, leurs effets se démultiplient. Il convient de noter que, dans les contextes où la société civile est plus active, la résilience s'avère particulièrement efficace pour limiter l'influence des acteurs intégrés à l'État. Cela souligne l'importance d'une approche mobilisant l'ensemble de la société dans la lutte contre la criminalité organisée, impliquant les gouvernements, la société civile, la coopération internationale et le secteur privé afin de générer des effets amplificateurs et de favoriser la résilience systémique. En intégrant des cadres institutionnels robustes à une participation active de la société, les pays peuvent créer des environnements progressivement plus résistants à l'exploitation.

Néanmoins, l'imprévisibilité est une caractéristique déterminante de l'environnement mondial actuel. Les acteurs criminels prospèrent dans la volatilité et s'adaptent rapidement aux crises. Nous sommes donc à la croisée des chemins. Si rien n'est fait, la criminalité organisée continuera de se développer et de se réorganiser d'une manière qui nuit à la gouvernance, au développement et à la sécurité. Bien qu'aucun modèle ne puisse éliminer l'incertitude, l'identification des tendances et la cartographie des trajectoires futures peuvent offrir des possibilités de corriger le cap, en infléchissant les résultats vers plus de sécurité, d'intégrité et de résilience. En ciblant les bons leviers de résilience, ces corrections sont à notre portée.

Le suivi est donc essentiel. L'ensemble de données longitudinales développé par l'Indice est plus qu'un simple relevé des vulnérabilités passées : c'est une ressource stratégique qui permet aux parties prenantes de détecter les tendances émergentes, d'agir efficacement, d'identifier les lacunes et d'adapter leurs réponses. Pour que l'Indice reste un outil d'alerte précoce et un guide pour des stratégies plus efficaces de lutte contre la criminalité organisée, il sera indispensable de continuer à accumuler des données fiables et granulaires. La criminalité organisée s'adaptant avec une agilité remarquable, souvent en tirant parti des mêmes avancées technologiques qui transforment l'économie licite, les mécanismes conçus pour la combattre doivent en faire autant. La capacité à surveiller, interpréter et prévoir ces changements est indispensable pour que les réponses restent pertinentes et efficaces.



SECTION 5

Annexe

5.1 Définitions

Définir **la criminalité organisée**

Un indice est une mesure composite de variables utilisant divers points de données. Dans le cadre de la mesure de la criminalité organisée, les paramètres sur lesquels repose cet Indice découlent des définitions de la criminalité organisée et des activités et concepts liés.

La criminalité organisée, cependant, est un concept notoirement difficile à définir. Bien qu'il y ait une prise de conscience que le phénomène existe partout, il existe de multiples formes de criminalité, engendrées par différents acteurs qui évoluent et s'adaptent à divers environnements. En 2003, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (UNTOC), le principal instrument international contre la criminalité organisée, est entrée en vigueur, obligeant les États membres à réfléchir à la définition de la criminalité organisée. Incapable de parvenir à un consensus, l'UNTOC ne fournit pas de définition de la criminalité organisée, mais propose des éclaircissements sur deux constantes dans le contexte général de la criminalité organisée.

Les termes « groupe criminel organisé » et « infraction grave », décrits dans la Convention, constituent les conditions de base pour qu'une activité soit considérée comme relevant de la criminalité organisée. Ils permettent de traiter le plus large éventail possible de problématiques. Par exemple, un groupe criminel organisé peut désigner toute une série d'associations criminelles, allant des organisations hiérarchisées jusqu'à des réseaux peu structurés. De même, l'accent mis par la Convention sur le terme « infraction grave » garantit le maintien d'une distinction entre la criminalité de bas niveau et l'activité criminelle organisée. De plus, la Convention traite spécifiquement des activités lucratives, ce qui permet aux politiques et à la lutte contre la criminalité organisée de distinguer cette dernière des actions motivées uniquement par des raisons politiques, telles que le terrorisme. Aujourd'hui, les États Membres de la Convention s'accordent de plus en plus pour s'abstenir de tout débat sur la définition du terme « criminalité organisée ». Ils reconnaissent que ce terme est flexible, se réfère à de nombreuses activités et circonstances en constante évolution, et que l'expression « criminalité organisée » peut être comprise et conceptualisée de nombreuses façons.

Crime organisé

Dans le cadre de l'Indice mondial du crime organisé, le « crime organisé » est défini comme toute activité illégale, menée par des groupes ou des réseaux agissant de concert, se servant de la violence, de la corruption ou d'activités connexes afin d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou matériel. Ces activités peuvent être menées à la fois à l'intérieur d'un pays et à l'échelle transnationale.



Néanmoins, pour qu'un indice offre des informations et une valeur véritables, une certaine forme de définition est essentielle. Tout en s'appuyant (mais pas exclusivement) sur des instruments internationaux pour définir les différents marchés criminels, l'Indice prend en compte à la fois la criminalité organisée transnationale ainsi que les activités criminelles organisées se déroulant à l'intérieur des frontières des États.

En définissant ainsi la criminalité organisée, l'Indice permet de prendre en compte et de mesurer un large éventail d'activités et d'auteurs. Un point clé à noter dans cette définition est la question de la légalité. Les activités qui ne sont pas désignées comme illégales ou qui ont été légalisées dans un pays ne relèvent pas de l'évaluation de ce pays particulier, même si elles sont considérées comme illégales dans un autre. Les activités qui ne sont pas illégales mais qui violent les normes internationales en matière de droits de l'homme sont incluses dans l'Indice.

Définitions des marchés criminels

Individus

TRAITE DES PERSONNES

S'appuyant sur un ensemble de sources, l'Indice couvre la traite des personnes dans le contexte de l'esclavage moderne et inclut le trafic d'organes. Selon la définition courante de la traite des personnes, ce marché criminel n'exige pas le déplacement d'individus et concerne les hommes, les femmes et les enfants. Lorsqu'il y a mouvement, il peut s'agir de flux transfrontaliers et internes (comme un déplacement des zones rurales vers les zones urbaines). Pour les besoins de l'Indice, la traite des personnes désigne une activité, des moyens et un but, et toutes les étapes de l'activité illicite : le recrutement, le transfert et jusqu'à l'hébergement et l'accueil des personnes. Pour la distinguer du trafic d'êtres humains, la traite implique une forme de contrainte, de tromperie, d'enlèvement ou de fraude, et est réalisée à des fins d'exploitation, indépendamment du consentement de la victime. Selon le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, l'exploitation comprend, au minimum, la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.

TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

Dans le cadre de l'Indice, le trafic d'êtres humains est l'infraction pénale concernant l'entrée, le transit ou le séjour illégal de migrants (par voie terrestre, maritime ou aérienne) facilité par un groupe criminel organisé dans le but d'en tirer un avantage financier ou matériel. Dans cette économie criminelle, l'activité illicite comprend toutes les étapes, notamment la production, l'obtention, la fourniture ou la possession de documents de voyage ou d'identité frauduleux lorsqu'elle est commise dans le but de permettre le trafic de migrants. Bien qu'il s'agisse de crimes distincts, le trafic d'êtres humains peut se transformer en traite des personnes lorsque l'élément d'exploitation est avéré.

RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION

Les crimes de protection et d'extorsion liés à un ou plusieurs groupes criminels organisés qui exercent un contrôle sur un territoire ou un marché donné, qu'il soit légal ou illégal, comprennent :

- Les activités d'extorsion organisée, où l'extorqueur demande de l'argent ou une autre utilité/bénéfice en échange d'un besoin de protection délibérément faux, fabriqué ou réel (avec ou sans demande d'extorsion).

- Racket de cartel, lorsqu'un groupe criminel organisé agit en tant qu'intermédiaire ou médiateur en gérant la concurrence externe et en résolvant les litiges en contrôlant l'accès et l'entrée et la sortie de marchés clés.

La définition n'inclut pas ces actes lorsqu'ils sont commis par des agents de l'État (dans ce cas, ils sont inclus dans les divers marchés, y compris la corruption).

Commerce

TRAFIC D'ARMES

Le trafic d'armes comprend l'importation, l'exportation, l'acquisition, la vente, la livraison, le transport ou le transfert d'armes, de leurs pièces, éléments et munitions à travers les frontières nationales, ainsi que le détournement intentionnel d'armes à feu du commerce légal vers le commerce illégal, sans impliquer le transport au-delà des frontières physiques. Le terme « arme à feu » désigne toute arme à canon portable qui expulse, est conçue pour expulser ou peut être facilement convertie pour expulser un plomb, une balle ou un projectile par l'action d'un explosif, à l'exclusion des armes à feu anciennes ou de leurs répliques, conformément au Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, complémentaire à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Les termes « armes légères » et « armes de petit calibre » font référence à une gamme d'armes spécifiques, comme indiqué dans l'étude Small Arms Survey. Le trafic d'armes facilite souvent la perpétration d'autres activités criminelles organisées.

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON

Il s'agit de la production, du transport, du stockage, de la distribution et de la vente de produits de contrefaçon. Les produits de contrefaçon sont soit délibérément et frauduleusement mal étiquetés en ce qui concerne l'identité et/ou la source, soit des imitations frauduleuses de marques déposées et impliquent le vol d'une marque déposée.

COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE

Ce marché implique le transport, la distribution et la vente illicites de biens de consommation soumis à accise, à l'exception du pétrole (qui est inclus dans la criminalité liée aux ressources non renouvelables). Il y a un marché illicite lorsque le produit est transporté ou vendu illégalement (c'est-à-dire en dépit de l'interdiction) ou lorsque le produit est distribué en dehors des processus réglementés, du marché réglementé ou du cadre réglementaire légal (par exemple, à des fins d'évasion fiscale). Ce marché ne comprend pas le commerce de versions contrefaites de ces produits (qui relève du commerce de produits de contrefaçon).

Environnement

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE

Les infractions liées à la flore comprennent le commerce illicite ainsi que la possession d'espèces protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), ainsi que les espèces protégées par une législation nationale.

protégés par la CITES ou par la législation nationale. L'Indice prend également en compte les espèces marines protégées, et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) relève de cette catégorie.

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE

Comme la criminalité liée à la flore, celle liée à la faune comprend le braconnage, le commerce illicite d'animaux et de produits animaux, ainsi que la possession d'espèces ou de produits animaux

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES

L'Indice couvre l'extraction, la contrebande, le trafic, le soutage ou l'exploitation minière illicite de ressources naturelles. Il couvre également toute activité illicite liée au commerce de ces produits, y compris la fausse facturation. L'Indice couvre les biens tels que le pétrole, l'or, le gaz, les pierres précieuses, les diamants et les métaux précieux, entre autres.

Drogues

COMMERCE D'HÉROÏNE

L'Indice couvre la production, la distribution et la vente d'héroïne. Bien qu'elle ne soit pas en soi une forme de criminalité organisée, la consommation de cette drogue a été prise en compte pour déterminer la portée du marché des drogues illicites. Les opioïdes de synthèse sont considérés comme appartenant à la catégorie des drogues de synthèse (voir ci-dessous).

COMMERCE DE COCAÏNE

Comme pour l'héroïne, la production, la distribution et la vente de cocaïne et de ses dérivés sont couvertes par l'Indice. Bien qu'elle ne soit pas en soi une forme de criminalité organisée, la consommation de cette drogue a été prise en compte pour déterminer la portée du marché des drogues illicites.

COMMERCE DE CANNABIS

La culture, la distribution et la vente illicites d'huile, de résine, d'herbe ou de feuilles de cannabis sont couvertes par l'Indice. Bien qu'elle ne soit pas en soi une forme de criminalité organisée, la consommation de cette drogue a été prise en compte pour déterminer la portée du marché des drogues illicites. Constatant la légalisation

croissante de la production, de la vente et de la consommation de cannabis dans plusieurs pays, l'Indice s'est concentré uniquement sur les domaines où une activité était criminalisée et/ou des groupes criminels étaient impliqués dans la chaîne d'approvisionnement.

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE

Comme pour les autres marchés de drogues illicites, la production, la distribution et la vente de drogues de synthèse sont prises en compte dans l'Indice. Notamment, les opioïdes de synthèse, tels que le Tramadol, ainsi que les stimulants de type amphétamine, les méthamphétamines et le Fentanyl sont inclus dans ce marché criminel, ainsi que tout autre stupéfiant inclus dans le Protocole de 1972 modifiant la Convention unique sur les stupéfiants, la Convention sur les substances psychotropes de 1971 et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988. Bien que n'étant pas en soi une forme de criminalité organisée, la consommation de ces drogues a été prise en compte pour déterminer la portée du marché des drogues illicites. Les « produits médicaux de qualité inférieure ou falsifiés », tels que décrits par l'Organisation mondiale de la Santé, ont été exclus.

Criminalité cyberdépendante

Définie comme la criminalité organisée qui dépend de l'utilisation d'un ordinateur, d'un réseau informatique ou d'autres formes de technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit notamment de la propagation de virus ou d'autres logiciels malveillants, du piratage informatique, des

attaques par déni de service distribué (DDoS), des ransomwares et de la fraude aux cryptomonnaies. Ces activités sont considérées comme étant menées dans le but d'obtenir un avantage monétaire ou matériel (par opposition à un objectif politique ou idéologique)).

Criminalité financière

Désigne la criminalité organisée qui entraîne une perte financière pour l'État, l'entité et/ou les particuliers par le biais d'une ou de plusieurs des activités suivantes :

- La fraude financière : il s'agit des cas où de l'argent et/ou des actifs financiers sont obtenus par la tromperie, y compris, mais sans s'y limiter, la fraude relative à la passation de marchés, l'usurpation

d'identité, la fraude au marketing de masse, la fraude bancaire, les pyramides de Ponzi, etc.

- La fraude fiscale (y compris les activités telles que la fausse facturation) et l'évasion fiscale abusive : il s'agit de l'utilisation de moyens illégaux pour éviter de payer des impôts. Elle se produit lorsque le contribuable se soustrait à l'évaluation ou au paiement de l'impôt. En cas de fausse facturation, l'acteur qui cherche à maximiser son profit sur-facture ou sous-facture et la fausse déclaration dépend des taux d'imposition et de taxation relatifs. L'optimisation fiscale doit être distinguée de la fraude fiscale, où, dans le cas de cette dernière, quelqu'un agit contre la loi ou abuse de la lettre de la loi. En revanche, l'optimisation fiscale abusive respecte la lettre de la loi, mais en détourne l'objectif.
- Détournement de fonds : il s'agit de l'appropriation frauduleuse de biens ou de fonds confiés à une personne pour leur gestion et leur conservation, dans l'intention d'utiliser ces actifs à des fins personnelles. Le détournement de fonds se distingue de la fraude ordinaire par le fait que

l'acteur qui s'empare de l'argent ou des biens a la confiance du propriétaire et un accès légitime aux produits de valeur avant de les utiliser pour son propre usage.

- Malversations : il s'agit de l'utilisation abusive de fonds provenant d'organismes étatiques, internationaux ou régionaux à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été accordés à l'origine.

Pour être considérées comme de la fraude financière, les activités susmentionnées doivent être commises par un groupe criminel organisé dans le but d'obtenir un gain financier ou un avantage professionnel. Ces activités, lorsqu'elles sont imputables à un autre marché criminel de l'Indice, relèvent de l'indicateur de ce marché. Par exemple, la fraude à la passation de marchés pour des contrats d'exploitation forestière relève de la criminalité liée à la flore.

Le blanchiment de produits illicites et le versement de pots-de-vin ne sont pas inclus dans cette catégorie.

Définitions des **acteurs de la criminalité**

GROUPES DE TYPE MAFIEUX

Ce terme désigne les groupes criminels organisés clairement définis. Cette typologie comprend également les milices et les groupes de guérilla principalement financés par des activités illicites. Il existe quatre caractéristiques déterminantes d'un groupe de type mafieux : un nom connu, un chef défini, une emprise territoriale et une appartenance identifiable.

RÉSEAUX CRIMINELS

Ce terme désigne un réseau informel d'associés criminels se livrant à des activités criminelles. Cela comprend également les groupes relativement petits qui ne contrôlent pas de territoire et n'ont pas de nom ou de chef connus. Ils sont impliqués dans le trafic de marchandises, mais n'ont pas d'emprise territoriale ni aucune des autres caractéristiques

des groupes de type mafieux. Essentiellement, le réseaux et les entrepreneurs criminels sont définis par leur incapacité à répondre aux caractéristiques déterminantes des groupes de type mafieux.

ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT

Ce terme désigne des acteurs de la criminalité qui sont intégrés et agissent depuis l'intérieur de l'appareil d'État.

ACTEURS ÉTRANGERS

Ce terme désigne des acteurs de la criminalité étatiques ou non étatiques opérant en dehors de leur pays d'origine. Cela peut inclure non seulement des ressortissants étrangers, mais aussi des individus issus de groupes diasporiques qui se sont implantés dans le pays.

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ

Ce terme désigne des individus ou des entités à la recherche de profits qui possèdent, gèrent ou contrôlent un segment de l'économie légale qui n'est pas détenu ou contrôlé par l'État, et qui collaborent ou coopèrent avec des acteurs de la criminalité de manière délibérée, sous la contrainte ou par négligence. Les activités comprennent, entre autres, de blanchir des revenus illicites, de jouer le rôle d'informateur et de fournir des services de représentation légale par des moyens contraires à l'éthique.

Définitions des **indicateurs de la résilience**

Leadership politique et gouvernance

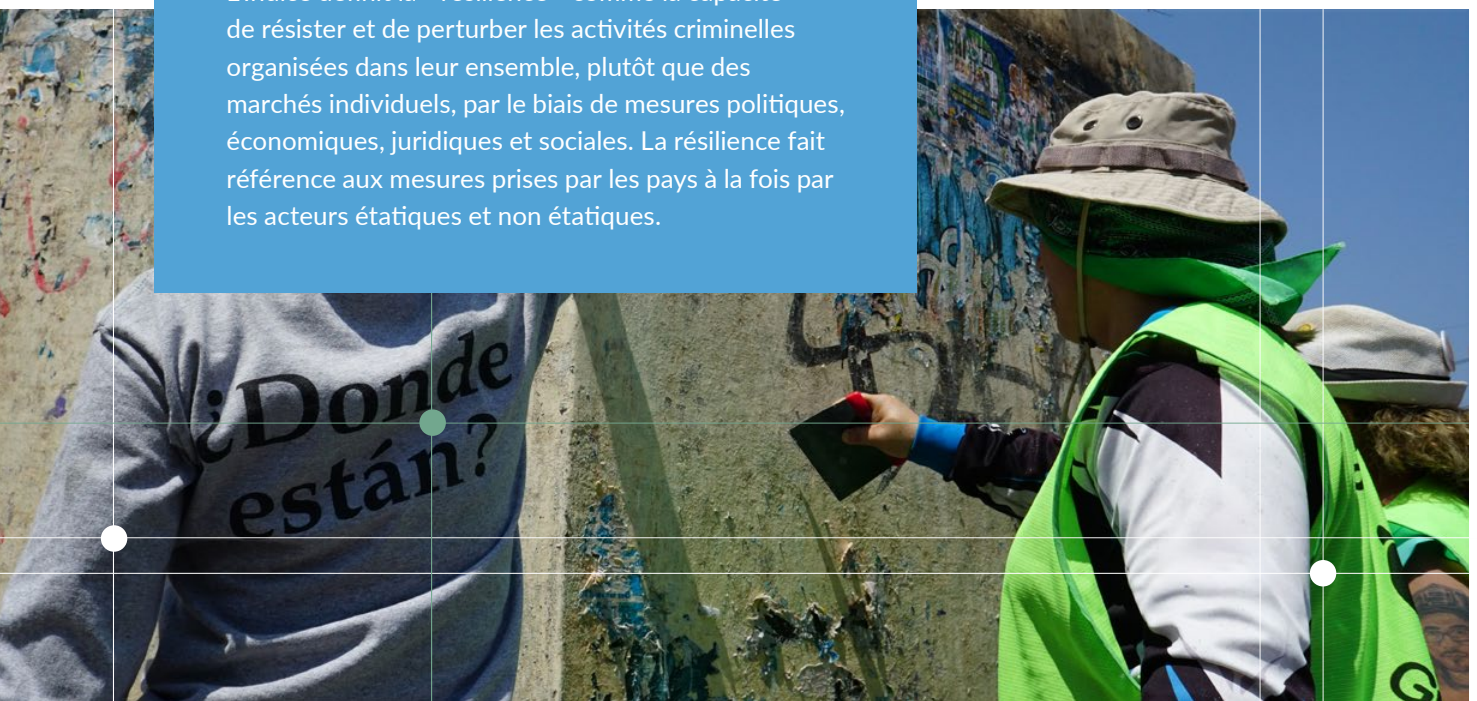
LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE

Ce terme fait référence au rôle du gouvernement d'un État en matière de lutte contre la criminalité organisée et à son efficacité à cet égard. Une leadership politique et une gouvernance forts indiquent une plus grande résilience de l'État face à la criminalité organisée.

Les gouvernements guident les citoyens en fonction de la position de l'État concernant la criminalité organisée, en défendant son rôle dans la lutte contre le phénomène et en définissant les bases de l'action. La plateforme d'où est tenu le discours sur la lutte contre la criminalité organisée reflète, dans une certaine mesure, le degré de priorité accordé à ce problème dans l'agenda national.

Résilience

L'Indice définit la « résilience » comme la capacité de résister et de perturber les activités criminelles organisées dans leur ensemble, plutôt que des marchés individuels, par le biais de mesures politiques, économiques, juridiques et sociales. La résilience fait référence aux mesures prises par les pays à la fois par les acteurs étatiques et non étatiques.



La gouvernance est fonction de la relation entre l'État et les populations gouvernées. Les dirigeants qui sont perçus comme légitimes dans leur intention et leurs actions fédèrent la société. La confiance des citoyens dans ceux qui les gouvernent est parfois directement liée aux conflits dans une société. La présence de la criminalité organisée peut tangiblement réduire la capacité de gouvernance et la légitimité du gouvernement aux yeux de la population. Lorsqu'il n'y a pas ou peu de confiance dans le gouvernement, la société peut devenir instable, créant ainsi des opportunités (supplémentaires) pour la criminalité organisée de combler le vide entre l'État et ses populations.

TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Ce terme fait référence à la mesure dans laquelle un État met en place des mécanismes de surveillance pour empêcher la collusion de l'État dans des activités illicites. En d'autres termes, il s'agit de savoir si l'État crée ou non des opportunités pour réduire la corruption étatique et pour dissimuler le contrôle illégitime du pouvoir ou des ressources, y compris des ressources liées à la criminalité organisée.

Les gouvernements, en tant que représentants de leurs citoyens, sont chargés de superviser et de maintenir la loi et l'ordre social. En cas de violation de ce contrat, la confiance des citoyens dans les institutions de l'État est ébranlée (ce qui peut entraîner une vulnérabilité à la criminalité organisée) et peut impliquer la collusion de l'État avec la criminalité organisée. Les efforts visant à accroître la transparence, tels que l'affectation de ressources suffisantes pour la lutte contre la corruption, permettent de limiter les possibilités pour les criminels organisés d'exercer leur influence. Ainsi, plus un gouvernement est transparent, plus un État est résilient à la criminalité organisée.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Ce terme désigne les structures et les processus d'interaction, d'élaboration de politiques et de mise en œuvre concrète par les pays au-delà du

niveau national afin de répondre à la criminalité organisée. Une forte coopération internationale est le signe de niveaux élevés de résilience de l'État à la criminalité organisée.

Alors que la criminalité organisée est un phénomène de plus en plus transnational, avec des acteurs et des chaînes d'approvisionnement capables de traverser les frontières nationales et continentales, il est essentiel que les États collaborent à l'échelle mondiale pour lutter contre cette menace.

La ratification (et la rapidité de ratification) des traités internationaux pertinents en matière de criminalité organisée implique la volonté des États d'apporter des réponses au problème, dans le respect des normes internationales. Ces traités sont :

- La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses trois protocoles
- La Convention des Nations Unies contre la corruption
- La Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, 1988
- La Convention unique sur les stupéfiants, 1961
- La Convention sur les substances psychotropes, 1971
- Le Traité sur le commerce des armes
- La CITES

Au niveau international, pour les États membres, ces instruments constituent une base juridique suffisante pour mettre en œuvre des mesures de lutte contre la criminalité organisée. Ces mesures incluent la coopération en matière pénale, en particulier l'entraide judiciaire, l'extradition, le transfert des détenus condamnés et la confiscation transfrontalière d'avoirs. L'existence de telles structures et politiques, ainsi que la preuve de leur utilisation efficace, permettent une plus grande résilience de l'État face à la criminalité organisée.

POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES

La coopération internationale est une composante essentielle de la lutte contre la criminalité organisée, car elle établit les fondements des réponses nationales. Ainsi, les politiques et législations nationales désignent l'action juridique et les structures mises en place par l'État pour

lutter contre la criminalité organisée. Ces stratégies et législations nationales en matière de criminalité organisée sont adaptées aux besoins de l'État, à sa tradition juridique et à ses conditions sociales, économiques, culturelles et géographiques. Leur existence reflète une plus grande résilience de l'État face à la criminalité organisée.

Justice pénale et sécurité

SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION

Ce terme désigne la capacité du système judiciaire d'un État à faire effectivement appliquer les jugements rendus dans les affaires liées à la criminalité organisée. Ceci repose sur le fait que le système judiciaire dispose de ressources suffisantes et qu'il fonctionne de manière indépendante et efficace à tous les niveaux de la chaîne juridique. Bien que le jugement des affaires soit sa fonction première, la capacité d'exécution est également une composante essentielle des activités d'un pouvoir judiciaire. Pour évaluer la capacité judiciaire d'un État, il convient de prendre en compte des éléments tels que la preuve que les leaders clés de la criminalité organisés sont poursuivis avec succès et, en particulier, le degré d'influence de la criminalité organisée au sein du système pénitentiaire. Lorsque le système pénitentiaire est sous l'emprise de la criminalité organisée, cela se répercute de manière significative sur le score. Ainsi, si le fait de disposer de plus de ressources et d'indépendance pour juger les affaires de

criminalité organisée augmente la résilience d'un État, une impunité élevée la diminue.

FORCES DE L'ORDRE

Ce terme fait référence à la capacité de l'État à enquêter, à obtenir des renseignements, à protéger et à faire respecter ses règles et procédures en matière de criminalité organisée. En tant que première ligne du système pénal d'un État, les forces de l'ordre et les services de renseignement sont souvent en contact direct avec les activités de la criminalité organisée. Afin de traduire en justice les criminels, la capacité des forces de l'ordre d'un État à lutter contre la criminalité organisée repose sur le fait de disposer de ressources suffisantes et de savoir si l'État a investi dans des mécanismes d'application de la loi spécifiquement adaptés à la criminalité organisée. On peut donc dire qu'un État ayant des capacités accrues en matière de maintien de l'ordre est plus résilient à la criminalité organisée.



INTÉGRITÉ TERRITORIALE

Ce terme fait référence à la capacité d'un État à contrôler son territoire et ses infrastructures contre les activités criminelles organisées, notamment sa capacité à contrôler efficacement ses frontières.

La localisation et la géographie d'un pays peuvent augmenter le risque d'exploitation par des groupes criminels organisés. Par exemple, les longues frontières sont moins susceptibles d'être efficacement réglementées, et les criminels sont donc plus susceptibles d'en profiter pour faire passer des marchandises illicites et des personnes sans se faire remarquer. De plus, le niveau d'engagement économique d'un État au niveau international, caractérisé par des éléments tels que ses infrastructures portuaires et aéroportuaires, peut faciliter le transport de marchandises et de personnes (à la fois légitimement et illégalement) entre les pays.

Ainsi, plus les États mettent en place des ressources et des infrastructures pour gérer leur intégrité territoriale contre la criminalité organisée, plus leur résilience est élevée.

Action économique et financière

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Ce terme désigne la capacité d'un État à mettre en œuvre des mesures juridiques, réglementaires et opérationnelles pour lutter contre le blanchiment d'argent et d'autres menaces liées à l'intégrité du système financier.

Les profits que les criminels tirent de la criminalité organisée sont souvent dissimulés et canalisés dans des entreprises légales. En développant des mécanismes de lutte contre le blanchiment d'argent, les États deviennent plus résilients face à la menace du blanchiment d'argent, qui est potentiellement à la base de toutes les formes de criminalité organisée.



Le Groupe d'action financière (Financial Action Task Force) est un organe qui a élaboré un ensemble de recommandations reconnues comme la norme internationale pour la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Elles constituent la base d'une réponse coordonnée à ces menaces pesant sur le système financier. Les États sont évalués par le biais d'évaluations réciproques entre pays afin de déterminer leur niveau de conformité à ces normes. Plus la conformité est élevée, plus les États sont résilients face à la criminalité organisée.

CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE

Ce terme fait référence à la capacité à contrôler, à gérer l'économie et à réglementer les transactions financières et économiques (tant au niveau national qu'international) afin que le commerce puisse prospérer dans le respect de l'État de droit. En d'autres termes, il s'agit de savoir si un acteur a mis en place et peut superviser efficacement les mécanismes qui garantissent des transactions économiques et des entreprises fonctionnant de manière prévisible et équitable, sans distorsion, comme les activités criminelles telles que l'extorsion et la taxation illicite.

Lorsque les acteurs sont capables de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et réglementations solides qui permettent et favorisent le développement du secteur privé, cela offre des options et des opportunités d'expansion aux entreprises légitimes et réglementées. Par ailleurs, cela décourage l'émergence d'entreprises informelles et illégales, ou empêche que des groupes criminels influencent abusivement les forces économiques, par le biais de réglementations parallèles, d'extorsion ou autres pratiques criminelles.

Il a été démontré que les États qui sont frappés de sanctions durables par la communauté internationale développent des moyens illicites pour contourner ou atténuer l'impact de ces sanctions.

Plus le nombre de réglementations économiques saines en place est élevé et plus le nombre et la durée des sanctions imposées à un État sont faibles, plus celui-ci est résilient face à la criminalité organisée.

Société civile et protection sociale

SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS

Ce terme désigne l'existence d'une assistance fournie aux victimes de diverses formes de criminalité organisée (par exemple, la traite des personnes, le trafic de drogue, l'extorsion ou la fraude).

Les mécanismes de soutien, les programmes de soins pour les victimes ainsi que les ressources allouées à ces initiatives créent un environnement dans lequel les citoyens peuvent se rétablir plus rapidement après avoir subi les effets des activités criminelles organisées.

De plus, des initiatives telles que les programmes de protection des témoins sont essentielles et souvent le seul moyen de poursuivre avec succès les criminels organisés. Plus ces programmes de soutien mis en place sont efficaces, plus les États sont résilients face à la criminalité organisée.

PRÉVENTION

Ce terme désigne l'existence de stratégies, de mesures, de systèmes d'affectation de ressources, de programmes et de processus visant à prévenir la criminalité organisée. Alors que la prévention concerne principalement les initiatives de l'État, ces cadres utilisent souvent une approche holistique des mesures préventives par le biais de la sensibilisation communautaire, reconnaissant que les citoyens engagés dans la prévention de la criminalité organisée contribuent à rendre l'État plus résilient.

Grâce à la prévention, les États peuvent mettre en place des mesures de protection contre la criminalité organisée en modifiant les comportements des groupes vulnérables et en réduisant la demande en activités illicites. Ainsi, plus le programme de prévention d'un État est robuste, plus il est résilient à la criminalité organisée.

ACTEURS NON ÉTATIQUES

Du point de vue de la résilience, les acteurs non étatiques jouent un rôle dans la lutte contre la criminalité organisée. Ils complètent les initiatives des gouvernements et assurent un contrepoids aux gouvernements pour garantir la résilience face à la criminalité organisée. L'indicateur « acteurs non étatiques » mesure également à quel point les organisations de la société civile sont capables et autorisées à jouer un rôle dans la lutte contre la criminalité organisée à tous les niveaux, du soutien aux victimes à la prévention.

Les organisations de la société civile sont présentes dans les communautés locales, où l'appropriation des initiatives contre la criminalité organisée est formée, conduisant à des mesures de réponse plus durables. De même, les médias jouent un rôle essentiel en demandant des comptes aux gouvernements et en faisant entendre les voix des communautés par la mobilisation de la société civile contre la menace de la criminalité organisée. Ainsi, plus un État fait de la place à la société civile, plus il est résilient face à la criminalité organisée.

5.2 Données de l'Indice mondial du crime organisé

TABLEAU 1

Scores de criminalité

PAYS	SCORE	PAYS	SCORE
1. MYANMAR	8,08 -0,07	34. SOMALIE	6,55 +0,42
2. COLOMBIE	7,82 +0,07	35. HAÏTI	6,53 +0,60
3. MEXIQUE	7,68 +0,11	35. MALAISIE	6,53 +0,30
4. ÉQUATEUR	7,48 +0,41	37. UKRAINE	6,45 -0,03
4. PARAGUAY	7,48 -0,04	38. SOUDAN DU SUD	6,42 +0,10
6. RÉP. DÉM. DU CONGO	7,47 +0,12	39. LAOS	6,37 +0,25
7. AFRIQUE DU SUD	7,43 +0,25	39. THAÏLANDE	6,37 +0,19
8. NIGÉRIA	7,32 +0,04	39. ITALIE	6,37 +0,15
9. LIBAN	7,30 +0,20	42. ÉMIRATS ARABES UNIS	6,35 -0,02
10. TÜRKIYE	7,20 +0,17	43. MALI	6,33 +0,40
11. KENYA	7,18 +0,16	43. ARABIE SAOUDITE	6,33 +0,10
12. IRAQ	7,17 +0,04	45. CHINE	6,32 -0,05
13. HONDURAS	7,10 +0,05	45. PAKISTAN	6,32 +0,29
14. BRÉSIL	7,07 +0,30	47. CAMEROUN	6,18 -0,09
15. LIBYE	7,05 +0,12	47. SERBIE	6,18 -0,04
16. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	7,03 +0,28	49. ESPAGNE	6,05 +0,15
17. CAMBODGE	7,02 +0,17	50. ÉTHIOPIE	6,03 +0,35
17. AFGHANISTAN	7,02 -0,08	50. BURKINA FASO	6,03 +0,11
19. SYRIE	6,98 -0,09	52. TCHAD	6,00 +0,50
20. VENEZUELA	6,97 +0,25	53. TANZANIE	5,93 -0,27
21. PANAMA	6,93 -0,05	53. NIGER	5,93 +0,23
22. RUSSIE	6,92 +0,05	53. JAMAÏQUE	5,93 +0,13
23. IRAN	6,88 -0,15	56. BOSNIE-HERZÉGOVINE	5,92 +0,07
24. INDONÉSIE	6,85 0,00	56. FRANCE	5,92 +0,10
25. GUATEMALA	6,77 +0,17	58. COSTA RICA	5,90 +0,37
26. OUGANDA	6,65 +0,10	58. INDE	5,90 +0,15
27. SOUDAN	6,63 +0,26	60. ÉTATS-UNIS	5,87 +0,20
27. MOZAMBIQUE	6,63 +0,43	60. ROYAUME-UNI	5,87 +0,12
27. NÉPAL	6,63 +0,06	62. MADAGASCAR	5,83 +0,25
27. YÉMEN	6,63 +0,06	62. BÉLARUS	5,83 -0,04
31. PÉROU	6,62 +0,22	64. MONTÉNÉGRO	5,82 -0,08
32. VIET NAM	6,58 +0,03	65. CÔTE D'IVOIRE	5,78 -0,24
33. PHILIPPINES	6,57 -0,06	65. GUYANA	5,78 -0,19

PAYS	SCORE
65. PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	5,78 +0,06
68. GHANA	5,77 -0,03
69. NICARAGUA	5,73 +0,01
70. LIBÉRIA	5,65 +0,15
71. ANGOLA	5,62 +0,04
72. BULGARIE	5,58 -0,07
73. ZIMBABWE	5,55 +0,08
73. GRÈCE	5,55 +0,20
75. MOLDAVIE	5,53 -0,07
76. CHILI	5,48 +0,30
77. EL SALVADOR	5,45 -0,47
78. SIERRA LEONE	5,42 +0,47
79. MAROC	5,37 +0,57
79. TADJIKISTAN	5,37 -0,08
79. QATAR	5,37 -0,08
82. ALLEMAGNE	5,35 +0,02
83. ÉGYPTES	5,30 +0,25
83. BANGLADESH	5,30 +0,18
85. ARGENTINE	5,25 +0,25
85. KIRGHIZISTAN	5,25 -0,07
85. SÉNÉGAL	5,22 -0,30
85. TOGO	5,22 -0,01
85. TRINITÉ-ET-TOBAGO	5,22 +0,02
90. ALBANIE	5,20 +0,03
91. RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	5,17 +0,15
91. PAYS-BAS	5,17 +0,20
93. BÉNIN	5,15 -0,17
94. BOLIVIE	5,12 +0,17
95. KOWEÏT	5,10 -0,10
96. JORDANIE	5,08 +0,15
97. ISRAËL	5,07 +0,22
98. GUINÉE	5,05 +0,47
99. CONGO, REP.	5,03 +0,25
99. AZERBAÏDJAN	5,03 +0,23
101. CROATIE	5,02 -0,13
102. MACÉDOINE DU NORD	5,00 -0,03
103. ALGÉRIE	4,97 +0,09
103. BELIZE	4,97 +0,10
103. SRI LANKA	4,97 +0,05
103. PORTUGAL	4,97 +0,09

PAYS	SCORE
103. IRLANDE	4,97 -0,11
108. OUZBÉKISTAN	4,93 -0,02
109. SURINAME	4,90 +0,13
110. GUINÉE-BISSAU	4,88 -0,22
111. MALTE	4,87 -0,13
112. DJIBOUTI	4,85 +0,20
– KOSOVO	4,85 -0,12
113. ROUMANIE	4,83 +0,25
114. BAHREÏN	4,82 -0,13
115. BELGIQUE	4,82 +0,39
116. ZAMBIE	4,78 +0,05
117. SLOVAQUIE	4,75 +0,03
118. BURUNDI	4,73 -0,14
119. SUÈDE	4,73 +0,03
120. GABON	4,70 -0,15
121. TUNISIE	4,68 +0,23
122. RÉP. POP. DÉM. DE CORÉE	4,68 -0,14
122. POLOGNE	4,67 +0,19
124. SUISSE	4,65 -0,22
125. HONGRIE	4,62 0,00
126. GAMBIE	4,58 +0,05
127. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	4,55 -0,13
128. LESOTHO	4,52 +0,60
129. CHYPRE	4,50 +0,07
130. ÎLES SALOMON	4,50 +0,10
130. KAZAKHSTAN	4,45 -0,02
132. OMAN	4,45 +0,05
132. NAMIBIE	4,43 +0,13
134. CORÉE, RÉP.	4,42 -0,01
134. MALDIVES	4,42 +0,15
136. MAURITANIE	4,40 +0,02
137. EQUATORIAL GUINÉE	4,37 -0,01
138. TURKMÉNISTAN	4,35 -0,05
139. AUTRICHE	4,30 +0,17
140. SLOVÉNIE	4,28 -0,09
141. ESWATINI	4,25 -0,13
141. JAPON	4,25 -0,03
143. MAURICE	4,23 -0,14
144. BOTSWANA	4,17 -0,18
144. MALAWI	4,17 -0,31

PAYS	SCORE
144. CANADA	4,17 +0,29
147. NOUVELLE-ZÉLANDE	4,13 +0,05
148. DANEMARK	4,10 +0,08
149. CABO VERDE	4,08 -0,20
149. LETTONIE	4,08 +0,18
149. LITUANIE	4,08 +0,18
152. AUSTRALIE	4,07 +0,07
153. MONGOLIE	4,03 -0,09
154. FIDJI	4,02 -0,13
155. TIMOR-LESTE	3,98 -0,10
156. ÉRYTHRÉE	3,92 -0,05
157. BAHAMAS	3,88 +0,13
158. RWANDA	3,87 +0,27
158. GÉORGIE	3,87 +0,27
158. ESTONIE	3,87 -0,38
161. COMORES	3,83 -0,09
161. NORVÈGE	3,83 +0,08
163. SINGAPOUR	3,72 +0,25
164. SEYCHELLES	3,65 -0,25
165. URUGUAY	3,57 +0,35
166. BHOUTAN	3,50 -0,40
167. TONGA	3,42 -0,28
168. CUBA	3,35 -0,02
168. SAINT-LUCIE	3,35 -0,18

PAYS	SCORE
170. FINLANDE	3,25 +0,27
171. SAINT-MARIN	3,12 -0,36
172. SAINT-KITTS-ET-NEVIS	3,10 -0,42
173. ANTIGUA-ET-BARBUDA	3,03 +0,05
173. ISLANDE	3,03 -0,34
175. ARMÉNIE	3,02 +0,20
176. BARBADE	2,90 -0,17
176. BRUNÉI DARUSSALAM	2,90 +0,05
178. SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES	2,87 -0,21
179. PALAOS	2,83 +0,13
180. LUXEMBOURG	2,75 -0,10
181. GRENADE	2,72 -0,21
181. MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)	2,72 -0,28
183. ANDORRE	2,70 -0,52
184. MONACO	2,58 0,00
185. SAMOA	2,38 -0,05
186. VANUATU	2,33 -0,10
186. KIRIBATI	2,33 -0,12
188. DOMINIQUE	2,32 -0,31
189. ÎLES MARSHALL	2,28 -0,24
190. LIECHTENSTEIN	2,10 -0,17
191. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1,80 +0,10
192. NAURU	1,72 -0,33
193. TUVALU	1,53 -0,09

TABLEAU 2

Scores des marchés criminels

PAYS	MARCHÉS CRIMINELS (MOYENNE)	TRAITE DES PERSONNES	TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	TRAFIC D'ARMES	COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSUMMATION SOUMIS À ACCISE
1. MEXIQUE	8,27 +0,14	8,00 0,00	9,00 0,00	9,00 0,00	9,00 +0,50	8,50 0,00	7,50 +0,50
2. MYANMAR	7,67 -0,03	9,00 +0,50	8,00 0,00	8,00 +0,50	9,00 0,00	6,00 0,00	7,50 +0,50
3. COLOMBIE	7,43 +0,13	8,00 0,00	8,00 +0,50	9,00 +0,50	8,00 0,00	7,00 -0,50	6,00 +1,50
4. IRAN	7,37 0,00	8,00 0,00	8,50 0,00	4,50 0,00	9,00 0,00	8,00 +0,50	8,50 +0,50
5. NIGÉRIA	7,33 -0,04	8,00 +0,50	6,50 +0,50	8,00 0,00	8,00 -0,50	8,00 0,00	6,50 -0,50
6. KENYA	7,27 +0,34	8,00 0,00	8,00 +0,50	7,50 +0,50	7,50 0,00	7,50 +0,50	6,50 +0,50
7. BRÉSIL	7,23 +0,30	6,50 +0,50	6,00 +0,50	7,50 +0,50	8,50 0,00	7,50 +0,50	6,00 +1,00
8. AFRIQUE DU SUD	7,17 +0,30	4,50 0,00	5,50 +0,50	8,50 +0,50	8,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00
9. ÉQUATEUR	7,07 +0,34	6,50 0,00	6,50 +0,50	8,50 +0,50	8,50 +0,50	6,00 0,00	6,50 +0,50
10. ÉMIRATS ARABES UNIS	7,00 -0,03	8,50 0,00	6,50 0,00	5,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	6,00 +0,50
11. AFGHANISTAN	6,93 -0,07	9,00 0,00	9,00 -0,50	6,00 0,00	9,00 0,00	8,50 0,00	9,00 0,00
11. RUSSIE	6,93 +0,10	8,00 +0,50	6,50 0,00	6,00 0,00	8,50 0,00	5,50 +1,00	6,50 0,00
13. TÜRKIYE	6,90 +0,13	8,00 0,00	8,50 -0,50	6,00 0,00	8,50 0,00	7,50 +0,50	7,50 +0,50
14. THAÏLANDE	6,83 +0,06	7,50 +0,50	7,50 +0,50	6,00 -0,50	6,50 0,00	7,50 -0,50	7,00 0,00
15. INDE	6,80 +0,10	8,50 +0,50	6,50 0,00	6,50 -0,50	6,00 0,00	8,00 +0,50	6,00 0,00
16. CAMBODGE	6,73 +0,03	8,50 0,00	7,00 0,00	6,00 -0,50	6,00 +0,50	8,00 0,00	6,00 +0,50
17. LIBYE	6,70 +0,13	8,50 0,00	9,50 0,00	9,00 0,00	9,50 +0,50	6,50 +0,50	7,00 0,00
18. PARAGUAY	6,67 -0,06	7,50 0,00	5,50 -0,50	6,50 -0,50	9,00 0,00	9,00 0,00	8,00 +0,50
18. ARABIE SAOUDITE	6,67 +0,10	8,50 +0,50	8,00 +0,50	2,00 0,00	8,00 0,00	6,00 0,00	4,00 0,00
20. CHINE	6,63 +0,10	7,50 +0,50	6,50 0,00	4,50 -0,50	3,00 0,00	9,00 -0,50	6,50 +0,50
21. INDONÉSIE	6,60 0,00	7,50 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00	4,50 0,00	7,50 0,00	6,50 0,00
21. LIBAN	6,60 +0,30	8,00 +0,50	8,50 +0,50	6,00 +0,50	9,00 +0,50	6,50 0,00	7,00 +0,50
23. PANAMA	6,57 -0,10	7,00 -0,50	7,50 +1,00	6,50 0,00	7,00 0,00	7,00 -0,50	7,50 +0,50
23. MALAISIE	6,57 -0,10	7,50 0,00	7,50 0,00	5,00 -0,50	5,00 -0,50	7,50 0,00	7,00 0,00
23. VIET NAM	6,57 +0,07	7,00 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00	4,50 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00
26. PAKISTAN	6,53 +0,26	8,50 +0,50	8,00 +0,50	7,00 +0,50	8,50 0,00	5,00 +0,50	6,00 0,00
27. OUGANDA	6,50 +0,10	7,50 0,00	7,00 +0,50	5,50 +0,50	6,50 -0,50	7,50 0,00	6,00 0,00
28. VENEZUELA	6,43 +0,40	8,00 +0,50	7,50 0,00	8,50 +1,00	8,00 0,00	6,50 +1,00	7,00 +0,50
28. PHILIPPINES	6,43 -0,14	7,50 0,00	5,50 0,00	5,00 -0,50	7,00 -0,50	7,00 0,00	6,00 0,00
28. IRAQ	6,43 +0,16	7,50 0,00	8,50 0,00	7,50 +0,50	9,00 0,00	7,00 +0,50	7,00 +0,50
31. UKRAINE	6,40 +0,13	7,50 0,00	8,00 0,00	5,50 +0,50	9,00 0,00	6,00 +0,50	6,00 +1,00
32. MOZAMBIQUE	6,37 +0,47	5,00 +0,50	6,00 +0,50	6,00 +1,00	6,50 0,00	5,00 +1,00	5,50 +1,00
32. MALI	6,37 -0,10	7,50 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00
32. SYRIE	6,37 -0,06	8,50 0,00	9,00 0,00	8,00 0,00	9,00 0,00	7,00 +0,50	6,00 -0,50
35. RÉP. DÉM. DU CONGO	6,33 +0,13	7,50 0,00	6,00 +0,50	7,50 0,00	9,50 +0,50	7,00 +1,00	5,00 +1,00
35. PÉROU	6,33 +0,13	7,00 0,00	6,50 0,00	5,50 +1,00	7,00 +0,50	8,50 -0,50	4,50 +2,50

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	COMMERCE D'HÉROÏNE	COMMERCE DE COCAÏNE	COMMERCE DE CANNABIS	COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	CRIMINALITÉ CYBER- DÉPENDANTE	CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
7,50 0,00	7,50 +0,50	8,00 +0,50	7,50 -0,50	9,00 0,00	8,00 0,00	9,00 0,00	8,00 +0,50	8,50 0,00
8,50 0,00	8,50 0,00	9,00 0,00	9,50 0,00	1,50 -2,00	4,50 0,00	10,00 0,00	7,50 0,00	8,50 0,00
7,50 +0,50	7,00 0,00	9,00 0,00	4,50 -0,50	9,50 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00
4,50 0,00	4,00 0,00	9,50 0,00	8,50 -0,50	4,50 -1,00	6,00 0,00	9,50 0,00	8,50 +0,50	9,00 0,00
6,00 0,00	7,50 +0,50	8,00 0,00	6,00 0,00	7,50 +0,50	7,00 -1,00	8,50 0,00	6,50 -1,50	8,00 +1,00
6,50 +0,50	7,00 0,00	7,00 0,00	8,00 +0,50	6,50 +0,50	6,50 0,00	6,50 +1,00	8,00 0,00	8,00 +0,50
8,50 0,00	8,50 0,00	8,50 0,00	2,50 0,00	9,00 0,00	8,50 0,00	5,00 +0,50	8,00 0,00	8,00 +1,00
6,00 +1,00	8,00 0,00	8,00 0,00	8,00 +0,50	7,50 +0,50	5,00 0,00	9,00 +0,50	8,00 +1,00	7,50 0,00
7,50 +0,50	7,00 0,00	8,00 +0,50	6,50 0,00	9,00 +0,50	6,00 +0,50	5,50 0,00	7,00 +0,50	7,00 +0,50
5,50 0,00	7,50 0,00	8,00 +0,50	7,00 0,00	6,00 -0,50	6,00 -0,50	8,00 0,00	8,00 0,00	9,00 -0,50
5,50 0,00	4,00 +0,50	6,50 0,00	9,00 -0,50	1,00 0,00	7,00 -0,50	8,50 -0,50	4,00 0,00	8,00 +0,50
7,50 0,00	7,00 -0,50	7,50 0,00	6,00 0,00	4,00 +0,50	5,00 0,00	8,50 0,00	9,00 0,00	8,50 0,00
3,50 -0,50	3,50 +0,50	8,50 0,00	8,00 -0,50	6,00 +0,50	6,50 0,00	7,50 +0,50	5,50 +0,50	8,50 +0,50
6,50 0,00	8,00 0,00	5,50 -0,50	8,50 +0,50	4,00 0,00	4,50 0,00	9,00 +0,50	6,50 +0,50	8,00 0,00
6,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	4,00 +0,50	7,50 0,00	7,00 0,00	7,50 0,00	7,50 +0,50
8,00 0,00	8,50 0,00	7,50 -0,50	4,50 0,00	2,00 -0,50	4,50 0,00	8,50 +0,50	7,50 0,00	8,50 +0,50
1,00 0,00	3,50 0,00	9,50 0,00	2,50 0,00	6,50 +1,00	7,00 0,00	8,00 +0,50	3,50 0,00	9,00 -0,50
7,00 +0,50	6,50 0,00	4,00 0,00	1,00 0,00	8,50 0,00	9,00 0,00	4,50 0,00	6,50 -1,00	7,50 0,00
5,00 0,00	7,50 0,00	7,50 0,00	6,50 0,00	5,50 0,00	6,50 0,00	9,00 0,00	7,50 0,00	8,50 +0,50
8,50 0,00	9,00 0,00	7,00 +2,00	6,00 -0,50	3,50 0,00	4,50 0,00	8,00 0,00	8,50 0,00	7,50 0,00
8,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00
2,00 +0,50	3,50 0,00	7,00 +0,50	4,00 0,00	6,00 0,00	9,00 0,00	9,00 +0,50	4,50 +0,50	9,00 0,00
6,00 -0,50	7,00 -1,00	7,00 +0,50	4,50 -0,50	8,50 0,00	4,50 0,00	4,00 -1,00	7,00 +0,50	7,50 0,00
6,50 0,00	8,00 0,00	5,50 0,00	7,00 0,00	3,50 -0,50	5,00 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00
7,00 0,00	9,00 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00	4,00 0,00	4,50 0,00	7,50 +0,50	7,00 +0,50	7,00 0,00
5,00 +0,50	6,00 +0,50	5,50 0,00	8,50 0,00	3,00 0,00	7,00 0,00	8,00 +1,00	5,00 0,00	7,00 0,00
7,50 +0,50	7,00 0,00	8,00 0,00	6,00 0,00	5,00 +0,50	6,50 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00
4,00 +0,50	5,00 +2,00	9,00 0,00	1,50 -0,50	9,00 0,00	7,00 0,00	3,00 0,00	4,50 +1,00	8,00 0,00
7,00 0,00	7,50 0,00	7,00 -1,00	4,00 0,00	4,00 0,00	4,50 0,00	9,00 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00
1,50 0,00	4,50 +0,50	9,00 0,00	6,00 0,00	4,00 -1,00	5,50 0,00	7,50 +0,50	3,00 +1,00	9,00 0,00
7,00 0,00	4,50 0,00	7,50 0,00	2,50 -1,50	2,00 +0,50	6,50 0,00	8,50 +0,50	8,50 0,00	7,00 +0,50
8,00 0,00	8,00 0,00	8,50 +0,50	8,00 0,00	6,50 +0,50	4,50 +0,50	7,50 +0,50	3,50 +0,50	7,00 +0,50
5,50 +0,50	5,00 0,00	8,00 0,00	2,50 -0,50	6,00 0,00	7,00 0,00	6,50 -0,50	4,00 -1,00	7,00 0,00
1,50 0,00	3,50 0,00	8,50 0,00	3,00 0,00	2,50 0,00	7,50 0,00	9,50 -0,50	4,00 -0,50	8,00 0,00
9,00 0,00	8,50 +0,50	9,50 0,00	3,00 -1,00	3,00 -1,00	7,00 0,00	3,00 +0,50	1,50 -1,00	8,00 +1,00
7,50 +0,50	6,00 0,00	9,00 0,00	4,50 -1,00	9,00 0,00	5,50 -0,50	3,50 -1,00	5,00 0,00	6,00 +0,50

PAYS	MARCHÉS CRIMINELS (MOYENNE)	TRAITE DES PERSONNES	TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	TRAFIC D'ARMES	COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	COMMERCE ILlicITE DE BIENS DE CONSUMMATION SOUmis À ACCISE
35. LAOS	6,33 0,00	8,00 +1,00	6,50 0,00	4,50 -0,50	5,50 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00
38. CAMEROUN	6,27 +0,04	6,50 0,00	5,50 0,00	7,00 +1,00	7,50 0,00	7,50 0,00	5,50 +0,50
38. TANZANIE	6,27 -0,13	6,50 0,00	6,00 -1,00	4,00 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00	6,50 -0,50
38. HAÏTI	6,27 +0,50	8,00 +0,50	7,50 +0,50	8,00 +1,00	8,50 +1,50	6,00 +1,00	6,00 +1,00
41. GUATEMALA	6,23 +0,13	7,50 +0,50	7,50 0,00	8,50 +0,50	7,00 0,00	6,00 +0,50	5,50 +0,50
42. ÉTHIOPIE	6,17 +0,10	8,00 0,00	7,50 0,00	6,50 +0,50	8,50 0,00	7,00 -1,00	8,00 0,00
43. ÉTATS-UNIS	6,13 +0,30	6,50 +0,50	6,50 +1,00	3,50 +0,50	7,50 0,00	6,50 +0,50	5,50 +0,50
43. FRANCE	6,13 +0,20	6,50 +0,50	7,50 +1,00	4,50 0,00	6,50 +0,50	7,00 0,00	6,00 +0,50
45. HONDURAS	6,10 +0,10	7,50 +0,50	7,00 +0,50	9,00 +0,50	7,00 +0,50	3,50 0,00	4,50 +0,50
46. NÉPAL	6,07 +0,04	8,00 0,00	7,50 0,00	6,00 -0,50	5,50 -0,50	7,50 0,00	5,00 +0,50
47. GHANA	6,03 +0,03	6,50 -0,50	5,50 0,00	3,50 0,00	6,50 +0,50	5,50 +0,50	5,00 +0,50
48. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	5,97 +0,37	8,00 +0,50	5,50 0,00	7,00 +0,50	9,00 0,00	7,00 0,00	5,00 +0,50
49. ESPAGNE	5,90 +0,20	7,00 0,00	7,50 +0,50	4,00 0,00	4,50 +0,50	6,00 0,00	6,00 -0,50
50. NIGER	5,87 +0,17	8,00 +0,50	8,00 0,00	6,00 +2,00	8,00 0,00	7,00 0,00	6,00 +1,00
51. ITALIE	5,83 +0,10	7,00 0,00	7,50 0,00	7,50 0,00	6,00 0,00	6,00 +0,50	4,50 +0,50
52. BURKINA FASO	5,77 -0,06	7,00 0,00	4,00 -0,50	7,00 +0,50	8,00 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00
52. YÉMEN	5,77 +0,14	9,00 0,00	9,00 0,00	8,00 0,00	9,50 0,00	7,00 +0,50	6,00 0,00
54. SOUDAN	5,67 +0,44	8,50 +0,50	9,00 +1,00	7,50 +3,00	9,50 +0,50	4,00 +1,00	4,00 +1,50
54. CÔTE D'IVOIRE	5,67 -0,26	6,50 -0,50	5,50 -1,00	5,00 -0,50	6,50 -0,50	6,50 -0,50	4,00 +0,50
54. SERBIE	5,67 -0,06	6,00 0,00	6,00 -0,50	5,50 0,00	6,50 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00
57. QATAR	5,63 -0,07	8,00 0,00	6,00 -0,50	2,00 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00	4,00 0,00
57. ROYAUME-UNI	5,63 +0,13	7,00 0,00	7,00 +1,00	5,00 -1,00	4,00 -0,50	6,50 0,00	6,00 0,00
59. SOMALIE	5,60 +0,33	8,50 +0,50	8,00 +0,50	9,50 0,00	9,00 0,00	7,00 +1,00	6,00 +1,00
59. COSTA RICA	5,60 +0,23	5,50 +0,50	6,50 +0,50	6,00 0,00	5,00 0,00	6,00 +0,50	6,00 0,00
59. KOWEÏT	5,60 -0,10	8,00 0,00	6,50 0,00	1,50 -0,50	5,00 -1,00	5,50 -0,50	3,50 +0,50
62. MAROC	5,53 +0,43	5,50 0,00	7,50 +0,50	5,50 +0,50	2,00 0,00	7,00 +0,50	6,00 0,00
62. BELGIQUE	5,53 +0,36	5,50 +0,50	6,50 +0,50	3,00 +0,50	6,50 +0,50	6,00 +1,00	5,00 +1,00
64. MADAGASCAR	5,47 +0,20	5,50 -0,50	4,00 +1,00	5,50 0,00	5,50 -0,50	4,50 +0,50	4,00 0,00
64. RÉP. POP. DÉM. DE CORÉE	5,47 -0,26	9,00 +0,50	6,00 -0,50	1,50 0,00	9,50 +0,50	7,50 0,00	4,00 0,00
64. BULGARIE	5,47 +0,07	5,00 0,00	5,50 0,00	5,50 +0,50	4,50 0,00	5,50 +0,50	5,50 +0,50
64. PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	5,47 +0,14	7,00 0,00	3,50 -0,50	2,00 0,00	6,50 0,00	5,00 -0,50	5,50 +0,50
68. BOSNIE-HERZÉGOVINE	5,43 +0,13	5,50 0,00	6,50 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	5,00 +0,50	6,00 +0,50
69. TCHAD	5,40 +0,30	7,50 +0,50	8,00 +0,50	6,50 +1,50	9,00 +0,50	6,00 +1,00	4,50 0,00
69. ALLEMAGNE	5,40 -0,07	6,00 0,00	7,00 0,00	5,50 0,00	5,50 -0,50	5,50 0,00	4,00 -0,50
71. CHILI	5,37 +0,30	6,50 +0,50	5,50 +0,50	5,00 +0,50	6,50 0,00	6,00 -0,50	5,00 +1,00
71. BÉLARUS	5,37 +0,04	7,00 0,00	7,50 0,00	4,00 0,00	7,50 0,00	6,50 0,00	6,50 +0,50
71. ROUMANIE	5,37 +0,10	6,00 0,00	5,50 0,00	4,50 +0,50	5,00 0,00	5,50 +0,50	6,00 0,00
74. ANGOLA	5,33 +0,16	6,00 -0,50	5,00 0,00	2,50 +0,50	6,00 0,00	5,00 +0,50	6,00 0,00
74. SOUDAN DU SUD	5,33 +0,20	8,50 0,00	7,00 +1,50	5,50 +0,50	8,00 0,00	6,00 0,00	5,00 0,00
74. ALGÉRIE	5,33 +0,16	4,00 0,00	7,50 +0,50	3,00 0,00	4,50 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	COMMERCE D'HÉROÏNE	COMMERCE DE COCAÏNE	COMMERCE DE CANNABIS	COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	CRIMINALITÉ CYBER- DÉPENDANTE	CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
8,00 0,00	8,50 0,00	3,50 0,00	7,50 0,00	1,50 -1,00	4,50 0,00	9,00 +0,50	5,50 0,00	8,00 0,00
7,50 0,00	7,50 0,00	7,00 -0,50	3,50 -1,00	3,50 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	5,00 0,00	6,50 +0,50
7,00 0,00	7,00 -1,00	6,50 0,00	8,00 0,00	6,50 +0,50	6,50 -0,50	5,50 0,00	5,00 0,00	6,00 +0,50
7,00 +0,50	5,00 +0,50	6,50 0,00	2,00 0,00	8,50 +0,50	6,50 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	8,00 +0,50
4,50 0,00	4,00 -0,50	3,00 0,00	7,00 -0,50	8,50 0,00	6,00 0,00	6,50 +0,50	5,00 0,00	7,00 +0,50
4,50 0,00	6,50 +0,50	7,00 +1,00	3,50 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00	3,00 0,00	5,50 +0,50	7,00 0,00
2,50 0,00	5,50 0,00	5,00 +0,50	6,50 0,00	7,00 0,00	4,50 0,00	9,00 +0,50	8,00 0,00	8,00 +0,50
4,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00	5,50 -0,50	7,50 +0,50	7,00 0,00	6,50 +0,50	6,50 0,00	6,50 0,00
7,00 0,00	6,50 0,00	5,00 0,00	1,50 -0,50	8,50 0,00	7,00 -0,50	3,50 0,00	6,50 0,00	7,50 0,00
7,00 0,00	7,00 0,00	7,50 0,00	4,50 0,00	3,50 -0,50	6,00 0,00	5,00 +0,50	4,00 +1,00	7,00 0,00
7,00 0,00	6,50 0,00	8,00 +0,50	5,50 -0,50	6,50 0,00	6,50 +0,50	6,50 -0,50	5,00 -1,00	6,50 +0,50
7,00 0,00	8,00 0,00	10,00 0,00	1,50 0,00	2,00 +0,50	4,00 +0,50	7,00 0,00	3,00 +1,00	5,50 +2,00
3,50 0,00	5,50 +0,50	3,00 +0,50	6,50 0,00	8,00 +0,50	7,50 0,00	6,00 +0,50	6,50 +0,50	7,00 0,00
2,50 +0,50	5,00 0,00	7,50 0,00	3,00 0,00	5,50 -1,00	6,50 -0,50	7,50 0,00	1,00 0,00	6,50 0,00
3,00 0,00	3,50 0,00	5,50 0,00	4,50 -0,50	8,00 0,00	5,50 0,00	6,00 +1,00	6,00 0,00	7,00 0,00
5,50 0,00	6,50 0,00	8,50 0,00	3,50 -0,50	4,00 0,00	4,50 +0,50	5,50 0,00	4,50 -1,00	5,50 0,00
2,50 0,00	4,00 0,00	7,50 0,00	2,50 0,00	2,00 0,00	4,50 +0,50	4,50 0,00	2,50 +1,00	8,00 0,00
3,00 +0,50	4,50 -1,00	9,00 +0,50	2,50 0,00	1,50 -1,00	6,50 -1,00	5,00 0,00	3,00 +0,50	7,50 +0,50
6,50 +0,50	6,50 0,00	6,50 +0,50	2,00 -2,00	6,00 +0,50	6,50 0,00	6,00 0,00	4,50 -1,00	6,50 0,00
5,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	6,00 -1,00	6,50 +0,50	6,00 0,00	6,00 0,00	5,00 0,00	7,00 0,00
4,00 0,00	6,50 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	4,50 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00	6,50 -0,50	7,50 0,00
3,00 0,00	4,00 0,00	3,00 +0,50	5,00 +0,50	7,50 +0,50	6,00 +0,50	6,00 0,00	7,00 +0,50	7,50 0,00
6,50 -0,50	6,00 +0,50	4,00 +1,00	2,50 0,00	2,00 0,00	2,50 +0,50	3,00 +0,50	2,50 0,00	7,00 0,00
5,00 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00	1,00 0,00	8,00 +0,50	4,50 0,00	4,00 +0,50	7,50 +0,50	6,00 +0,50
5,50 0,00	6,00 0,00	5,50 -0,50	4,50 -0,50	5,00 +0,50	6,50 0,00	7,00 0,00	7,00 +0,50	7,00 0,00
2,00 0,00	5,00 +0,50	3,50 +2,00	4,50 +0,50	6,50 +0,50	9,00 0,00	7,00 +1,00	4,50 +0,50	7,50 0,00
3,50 +0,50	4,00 +0,50	4,00 0,00	4,00 0,00	8,00 0,00	6,50 0,00	7,50 0,00	6,50 +0,50	6,50 0,00
8,00 0,00	8,00 +0,50	8,00 0,00	7,00 0,00	4,00 +1,00	6,50 0,00	3,50 +1,00	2,00 0,00	6,00 0,00
2,00 -1,00	3,00 0,00	7,50 0,00	4,00 0,00	1,50 0,00	2,00 -3,00	7,50 -0,50	9,00 0,00	8,00 0,00
6,00 0,00	4,00 -0,50	5,00 0,00	5,50 -0,50	5,00 +0,50	5,50 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00
8,50 0,00	6,50 +1,50	7,00 0,00	1,00 0,00	5,00 +1,00	6,50 0,00	5,50 +0,50	4,00 0,00	8,50 -0,50
5,00 +0,50	3,50 0,00	4,00 0,00	6,00 -0,50	6,00 +0,50	6,00 0,00	6,50 +0,50	4,00 -0,50	6,50 +0,50
1,50 0,00	3,50 0,00	7,50 -0,50	2,00 0,00	4,50 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00	2,50 -0,50	4,50 +1,50
3,00 +0,50	3,50 -0,50	3,00 0,00	4,00 -0,50	7,50 +0,50	5,50 -0,50	6,50 0,00	7,00 +0,50	7,50 0,00
4,50 0,00	5,50 +0,50	3,50 +0,50	2,00 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00	5,50 0,00	5,50 +0,50	5,00 +1,00
3,50 0,00	2,00 -0,50	4,50 -0,50	4,00 0,00	3,00 +0,50	4,00 0,00	5,50 +0,50	7,00 0,00	8,00 0,00
6,00 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	5,00 -0,50	5,50 0,00	5,00 0,00	5,50 +0,50	6,00 0,00	6,50 +0,50
7,50 0,00	6,00 +0,50	8,00 0,00	2,50 -0,50	7,00 +0,50	4,50 0,00	2,50 0,00	5,50 +0,50	6,00 +1,00
7,00 0,00	6,50 0,00	8,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00	3,00 -1,00	2,00 +1,00	2,00 +1,00	7,50 0,00
1,50 -0,50	5,50 0,00	7,50 +0,50	2,50 0,00	4,50 +0,50	7,00 0,00	7,50 +1,00	4,50 +0,50	8,00 0,00

PAYS	MARCHÉS CRIMINELS (MOYENNE)	TRAITE DES PERSONNES	TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	TRAFIC D'ARMES	COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSUMMATION SOUMIS À ACCISE
74. SÉNÉGAL	5,33 -0,20	6,00 +0,50	6,00 +1,00	2,00 -2,50	5,50 +0,50	7,00 -0,50	6,00 0,00
74. RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	5,33 +0,20	6,50 0,00	6,50 +0,50	4,00 0,00	4,50 +0,50	6,00 +0,50	5,00 +0,50
74. PAYS-BAS	5,33 +0,10	5,50 0,00	5,50 +0,50	2,00 -0,50	6,00 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00
80. LIBÉRIA	5,30 -0,10	6,00 0,00	3,00 0,00	1,00 -3,00	5,00 0,00	6,50 0,00	5,00 +0,50
81. NICARAGUA	5,27 +0,04	7,50 +0,50	7,00 +1,00	2,00 0,00	6,00 0,00	5,00 -1,00	6,00 +0,50
82. ISRAËL	5,23 +0,23	6,50 +0,50	2,00 -0,50	5,00 0,00	7,00 +0,50	5,50 +0,50	5,50 +0,50
83. ÉGYPTES	5,20 +0,10	6,00 0,00	7,00 +1,00	3,50 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00	3,50 0,00
83. ZIMBABWE	5,20 +0,17	5,50 0,00	5,00 +1,50	2,50 0,00	4,50 0,00	5,00 +1,00	6,50 0,00
83. BÉNIN	5,20 -0,23	6,00 -0,50	4,50 +0,50	4,50 +0,50	6,00 0,00	6,50 -0,50	5,00 0,00
83. BANGLADESH	5,20 +0,17	8,00 0,00	7,00 +0,50	6,50 0,00	5,50 +0,50	5,00 +0,50	3,50 0,00
87. TUNISIE	5,17 +0,17	4,50 +0,50	8,00 0,00	3,50 +1,50	3,00 0,00	6,00 0,00	6,00 +0,50
87. GUYANA	5,17 +0,04	5,50 0,00	4,50 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00
89. BAHREÏN	5,13 -0,27	8,00 0,00	4,50 -1,00	1,00 -0,50	4,00 -1,00	5,50 0,00	4,00 0,00
89. MONTÉNÉGRO	5,13 -0,07	5,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	3,00 0,00	7,50 0,00
89. POLOGNE	5,13 +0,16	5,50 0,00	6,00 0,00	3,00 +0,50	4,50 0,00	5,00 +0,50	6,00 +0,50
89. IRLANDE	5,13 -0,04	5,00 0,00	4,50 0,00	6,00 +0,50	4,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00
93. EL SALVADOR	5,10 -0,33	7,50 +0,50	7,00 0,00	5,00 -2,50	6,50 -0,50	5,50 +0,50	5,00 -0,50
94. JAMAÏQUE	5,07 +0,17	5,00 0,00	3,50 +0,50	6,00 0,00	9,00 0,00	6,00 -0,50	6,50 -0,50
95. BOLIVIE	5,03 +0,03	5,50 +0,50	4,00 0,00	3,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	7,00 0,00
96. ARGENTINE	5,00 +0,50	5,00 0,00	3,50 0,00	5,00 0,00	4,00 +0,50	7,00 0,00	7,00 +0,50
97. JORDANIE	4,97 +0,10	6,00 0,00	5,50 0,00	4,00 0,00	7,00 +0,50	5,50 0,00	5,50 +0,50
97. MOLDAVIE	4,97 -0,23	7,50 0,00	4,50 0,00	4,50 -1,00	7,00 -0,50	6,00 +1,00	7,50 0,00
99. SIERRA LEONE	4,93 +0,33	5,50 +0,50	4,00 0,00	2,00 0,00	3,50 0,00	5,00 +1,00	4,00 +0,50
99. TRINITÉ-ET-TOBAGO	4,93 +0,13	6,50 0,00	4,50 0,00	5,50 +0,50	7,00 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00
101. GUINÉE	4,90 +0,13	6,50 -0,50	4,50 +0,50	1,00 0,00	5,50 0,00	7,00 +2,00	4,50 0,00
101. KIRGHIZISTAN	4,90 +0,27	7,00 0,00	5,50 0,00	4,50 +1,00	3,50 0,00	5,50 +0,50	4,50 +0,50
101. OMAN	4,90 0,00	7,00 0,00	5,00 0,00	1,50 -1,00	5,50 +0,50	4,50 0,00	4,00 +0,50
101. ALBANIE	4,90 +0,07	5,50 +0,50	6,00 0,00	4,00 +0,50	4,50 0,00	3,50 +0,50	3,00 0,00
101. GRÈCE	4,90 +0,20	5,50 0,00	8,00 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00	5,50 +0,50	5,50 0,00
106. SRI LANKA	4,83 0,00	7,00 +0,50	6,50 0,00	7,00 -0,50	5,50 -0,50	2,50 0,00	4,00 +0,50
106. CROATIE	4,83 -0,07	5,00 0,00	6,00 -0,50	3,50 -0,50	4,50 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00
108. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	4,80 -0,07	5,50 0,00	5,50 0,00	2,50 -1,00	5,00 0,00	4,50 +0,50	4,50 +0,50
108. MACÉDOINE DU NORD	4,80 -0,07	5,50 +0,50	6,00 -0,50	4,50 -0,50	5,00 +0,50	4,00 0,00	3,50 0,00
108. SUISSE	4,80 +0,17	5,00 0,00	4,50 +1,00	2,50 0,00	6,00 +0,50	5,50 -0,50	4,00 0,00
111. TADJIKISTAN	4,73 -0,07	7,00 0,00	6,50 0,00	2,00 -1,00	4,00 0,00	5,00 -0,50	3,50 +0,50
111. PORTUGAL	4,73 +0,06	6,00 +0,50	5,50 +0,50	3,50 0,00	4,00 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00
113. SLOVAQUIE	4,70 -0,03	5,50 +0,50	5,00 +0,50	2,00 -1,00	5,00 0,00	4,50 +0,50	5,50 0,00
– KOSOVO	4,70 -0,13	5,50 0,00	5,50 0,00	4,50 -0,5	5,50 +0,50	4,00 -0,50	4,50 -0,50
114. BURUNDI	4,67 +0,04	8,50 0,00	5,50 -1,00	5,50 +1,00	7,50 -0,50	6,50 +1,00	6,00 0,00
114. SUÈDE	4,67 +0,07	5,00 0,00	6,00 0,00	5,00 +0,50	6,50 +0,50	3,50 -0,50	3,50 0,00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	COMMERCE D'HÉROÏNE	COMMERCE DE COCAÏNE	COMMERCE DE CANNABIS	COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	CRIMINALITÉ CYBER-DÉPENDANTE	CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
7,00 -0,50	6,50 -0,50	5,00 +0,50	1,00 -2,00	7,00 0,00	6,00 -1,00	4,00 +1,00	5,00 0,00	6,00 +0,50
5,00 0,00	4,50 +0,50	4,50 0,00	6,50 0,00	8,00 0,00	5,50 0,00	4,50 0,00	4,00 +0,50	5,00 0,00
4,00 0,00	5,00 +0,50	4,50 0,00	4,00 0,00	8,00 +0,50	5,50 0,00	8,00 0,00	7,00 -0,50	6,00 +1,00
7,50 +1,50	6,00 0,00	7,00 0,00	3,00 -2,00	7,00 +0,50	6,00 0,00	5,00 +1,50	4,00 -0,50	7,50 0,00
6,50 +0,50	6,00 0,00	7,00 +0,50	1,50 -1,00	8,00 0,00	6,00 0,00	3,00 -0,50	3,50 0,00	4,00 0,00
1,50 0,00	2,50 +0,50	6,00 +0,50	3,00 0,00	5,50 0,00	6,50 0,00	6,00 +0,50	9,00 0,00	7,00 +0,50
1,00 0,00	5,50 0,00	4,00 0,00	5,50 0,00	2,50 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00	3,00 +0,50	8,00 0,00
5,00 +0,50	7,00 0,00	8,50 0,00	4,50 +0,50	3,00 -0,50	4,50 -1,50	5,50 0,00	4,50 0,00	6,50 +1,00
6,00 0,00	5,00 0,00	5,50 +0,50	2,50 -2,00	6,50 -0,50	5,00 0,00	6,00 0,00	3,00 -1,50	6,00 0,00
5,00 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00	4,50 0,00	3,00 0,00	4,50 +0,50	6,50 0,00	5,00 0,00	5,00 +0,50
2,50 -1,00	5,00 0,00	6,00 +0,50	3,00 -0,50	4,00 0,00	7,00 0,00	7,00 +1,00	4,00 0,00	8,00 0,00
4,50 0,00	4,00 +0,50	9,00 0,00	3,00 0,00	8,50 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	2,50 +0,50	8,00 -0,50
2,50 -1,00	6,00 0,00	6,50 0,00	4,50 -0,50	4,00 0,00	5,50 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00
3,00 0,00	5,00 -0,50	3,50 0,00	5,00 -0,50	7,00 0,00	6,00 0,00	4,50 +0,50	5,00 -0,50	6,00 0,00
2,50 0,00	4,50 -0,50	5,50 0,00	4,00 0,00	5,50 +0,50	5,50 0,00	7,50 +0,50	6,00 +0,50	6,00 0,00
2,00 0,00	3,50 -0,50	4,50 -1,00	6,00 0,00	7,50 +0,50	5,50 -0,50	6,50 +0,50	6,00 0,00	6,00 0,00
3,00 -2,00	5,00 -0,50	1,50 0,00	1,50 0,00	7,50 0,00	6,00 -1,00	2,50 0,00	6,50 +1,00	6,50 0,00
2,50 +1,00	2,50 +0,50	1,50 +0,50	3,00 0,00	6,50 0,00	8,50 0,00	3,50 +0,50	5,00 +0,50	7,00 0,00
7,50 0,00	6,00 0,00	8,00 0,00	1,00 -1,00	8,50 0,00	3,00 +0,50	2,50 +0,50	4,50 0,00	5,00 0,00
4,00 +2,00	5,00 +1,00	3,00 +0,50	2,00 0,00	7,50 +0,50	7,50 0,00	4,00 +1,00	6,00 +0,50	4,50 +1,00
3,50 0,00	3,50 0,00	2,00 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	6,00 0,00	7,50 +0,50	5,50 0,00	6,50 0,00
2,50 -0,50	1,50 -0,50	3,00 -1,00	3,50 0,00	2,00 -0,50	4,50 -0,50	5,00 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00
6,50 -0,50	6,50 0,00	7,00 0,00	2,00 -0,50	7,50 +2,00	6,00 -1,00	7,00 +1,00	2,50 +1,00	5,00 +1,00
1,00 0,00	3,00 +0,50	2,50 +0,50	2,50 0,00	8,00 0,00	7,00 0,00	4,00 0,00	6,50 +0,50	6,50 0,00
5,00 0,00	6,00 -0,50	7,00 0,00	1,00 -1,50	7,50 +0,50	5,00 +0,50	5,50 +1,00	2,00 0,00	5,50 0,00
2,50 0,00	4,00 +0,50	6,50 0,00	7,00 -0,50	2,00 0,00	6,00 0,00	5,50 +0,50	3,00 +1,00	6,50 +0,50
5,00 0,00	5,00 -0,50	5,50 +0,50	5,00 -0,50	3,00 0,00	4,50 0,00	6,50 0,00	5,00 +0,50	6,50 0,00
4,00 -0,50	3,50 0,00	5,00 0,00	5,50 -0,50	7,00 +0,50	6,50 0,00	4,00 +0,50	5,50 -0,50	6,00 0,00
2,00 0,00	3,00 +0,50	3,50 +0,50	5,50 -0,50	5,50 +0,50	5,50 0,00	4,00 +0,50	4,50 +1,00	6,50 0,00
3,50 0,00	5,50 0,00	3,00 0,00	6,00 -0,50	2,50 0,00	5,50 -0,50	6,00 0,00	3,50 +0,50	4,50 +0,50
4,50 0,00	3,50 0,00	4,00 -0,50	4,50 -0,50	6,50 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00	5,00 +0,50	6,00 +0,50
3,00 0,00	5,00 -0,50	3,00 -0,50	4,00 -0,50	5,50 +0,50	5,50 -0,50	7,00 +0,50	5,50 0,00	6,00 0,00
4,00 0,00	3,00 -0,50	3,50 +0,50	5,00 -1,00	5,00 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00
1,50 0,00	3,50 +0,50	7,00 0,00	2,50 0,00	6,50 +0,50	4,50 0,00	4,50 +0,50	7,00 0,00	7,50 0,00
2,00 -0,50	3,50 0,00	7,00 0,00	8,50 0,00	1,50 -0,50	6,00 0,00	6,00 +0,50	2,00 0,00	6,50 +0,50
4,00 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00	4,50 -0,50	6,50 +0,50	5,50 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00
3,00 -1,00	4,00 +0,50	2,00 -1,00	5,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00	6,00 +0,50	6,00 0,00	6,50 0,00
4,00 0,00	2,50 -0,50	4,00 0,00	5,50 -0,5	5,00 +0,5	5,00 0,00	4,50 +0,5	4,50 -1,00	6,00 0,00
2,00 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00	3,50 +0,50	2,50 0,00	3,50 0,00	2,00 -1,00	1,50 -0,50	7,50 +1,00
2,00 -0,50	4,00 +0,50	1,50 -0,50	3,00 0,00	6,00 +0,50	5,00 -0,50	6,00 0,00	6,50 +0,50	6,50 +0,50

PAYS	MARCHÉS CRIMINELS (MOYENNE)	TRAITE DES PERSONNES	TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	TRAFIC D'ARMES	COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSUMMATION SOUMIS À ACCISE
116. TOGO	4,63 -0,14	5,50 0,00	4,00 +0,50	1,00 -0,50	4,00 0,00	7,00 0,00	5,50 0,00
117. ZAMBIE	4,57 +0,10	5,00 0,00	4,00 +1,00	2,50 0,00	3,00 -0,50	4,50 0,00	5,00 0,00
117. OUZBÉKISTAN	4,57 -0,03	8,00 +0,50	6,00 0,00	4,00 0,00	2,50 -0,50	4,50 +0,50	5,00 0,00
118. MALAWI	4,53 -0,24	5,00 0,00	4,50 0,00	2,00 0,00	4,00 -0,50	6,00 -1,00	6,00 0,00
118. BELIZE	4,53 +0,10	5,50 0,00	6,50 +0,50	3,00 -0,50	5,00 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00
118. HONGRIE	4,53 -0,20	6,00 -0,50	6,50 0,00	1,50 -0,50	4,00 -0,50	4,50 +0,50	4,00 0,00
122. GABON	4,50 -0,10	5,50 0,00	5,50 0,00	1,00 0,00	2,50 -2,00	7,00 0,00	4,00 +1,00
122. DJIBOUTI	4,50 +0,20	7,00 +0,50	8,00 +0,50	3,00 -0,50	8,00 +0,50	6,00 +0,50	6,00 -0,50
122. MAURITANIE	4,50 +0,23	7,50 0,00	7,00 +0,50	3,00 +0,50	4,00 +0,50	6,00 0,00	6,00 0,00
122. SURINAME	4,50 -0,03	4,50 +0,50	5,00 0,00	2,00 -1,00	5,50 0,00	5,00 0,00	4,50 +0,50
122. KAZAKHSTAN	4,50 +0,17	6,00 0,00	4,50 0,00	3,00 -0,50	3,00 0,00	4,00 0,00	4,50 +0,50
127. GAMBIE	4,47 -0,20	6,00 0,00	5,00 0,00	2,00 +1,00	2,50 0,00	6,50 0,00	3,00 +0,50
127. LETTONIE	4,47 -0,03	5,00 0,00	4,50 0,00	3,00 -0,50	3,50 0,00	5,50 -0,50	5,50 -0,50
129. AUSTRALIE	4,43 +0,13	3,50 0,00	2,50 0,00	4,00 -0,50	3,50 0,00	3,00 +1,00	5,50 +0,50
130. TURKMÉNISTAN	4,40 0,00	8,00 -0,50	5,50 0,00	4,00 -1,00	2,00 0,00	4,50 +0,50	5,00 0,00
131. CONGO, REP.	4,37 -0,10	7,00 +0,50	4,00 -0,50	3,50 +0,50	4,00 -1,00	5,50 0,00	4,00 +1,00
132. DANEMARK	4,30 -0,03	4,00 0,00	5,00 0,00	4,00 -0,50	5,00 0,00	4,00 0,00	3,50 -0,50
132. AUTRICHE	4,30 +0,13	4,50 0,00	6,50 +0,50	4,00 -0,50	5,00 -0,50	5,00 +1,00	3,50 0,00
134. AZERBAÏDJAN	4,27 +0,17	4,50 0,00	3,00 0,00	2,50 -1,50	3,00 0,00	5,50 +0,50	4,50 +0,50
135. BOTSWANA	4,23 -0,17	4,00 -0,50	3,50 0,00	1,50 -2,50	3,00 -1,00	5,50 +0,50	5,50 0,00
136. MAURICE	4,17 +0,04	4,50 0,00	3,50 0,00	1,50 0,00	2,50 0,00	4,00 0,00	1,50 -0,50
136. NAMIBIE	4,17 +0,07	3,50 0,00	2,50 0,00	1,50 -1,50	3,50 +0,50	4,50 0,00	3,50 0,00
136. GUINÉE-BISSAU	4,17 -0,43	5,50 0,00	2,50 0,00	1,00 -3,00	4,50 -1,00	4,00 +1,00	4,00 0,00
136. NORVÈGE	4,17 +0,07	5,00 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	4,50 +0,50	2,50 0,00	4,50 -0,50
140. RWANDA	4,13 +0,13	5,50 +0,50	2,50 0,00	1,00 0,00	6,00 +1,00	6,00 0,00	4,00 0,00
140. CANADA	4,13 +0,26	4,00 0,00	5,00 +1,00	3,00 +0,50	4,00 +0,50	4,50 +0,50	4,00 +0,50
140. MALTE	4,13 -0,17	5,00 0,00	3,50 0,00	2,50 -0,50	3,00 0,00	4,00 0,00	3,50 -0,50
140. FIDJI	4,13 -0,17	5,50 +0,50	3,50 -0,50	2,00 -1,50	2,00 0,00	3,50 -1,50	3,00 -1,50
144. CHYPRE	4,10 +0,13	5,50 0,00	7,00 +0,50	3,00 0,00	2,50 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00
145. LITUANIE	4,07 +0,27	4,50 +0,50	3,50 +0,50	2,00 0,00	3,50 +0,50	3,50 +0,50	5,50 +0,50
146. SINGAPOUR	4,03 +0,10	5,50 0,00	3,50 +1,00	1,50 -0,50	2,50 0,00	5,50 +0,50	3,00 0,00
147. SLOVÉNIE	3,97 -0,06	4,50 +0,50	5,50 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00	2,00 0,00
148. ÉRYTHRÉE	3,93 0,00	9,00 0,00	8,50 -1,00	1,00 0,00	8,00 +0,50	4,00 +1,00	7,00 0,00
148. ESTONIE	3,93 -0,27	4,00 -0,50	3,50 0,00	2,00 -0,50	2,00 0,00	3,00 -1,00	4,50 -0,50
150. JAPON	3,90 +0,03	5,00 0,00	4,00 -1,00	4,50 -0,50	2,00 -0,50	3,00 +1,00	2,00 0,00
150. BHOUTAN	3,90 0,00	6,00 0,00	4,50 -0,50	2,00 0,00	2,50 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00
152. MONGOLIE	3,87 +0,04	5,00 0,00	3,00 0,00	2,50 +0,50	3,00 0,00	4,50 +1,00	2,00 0,00
152. NOUVELLE-ZÉLANDE	3,87 +0,10	3,50 0,00	2,50 -1,00	3,00 -1,00	3,50 +0,50	2,00 0,00	3,00 +1,00
154. GÉORGIE	3,83 +0,23	4,00 +0,50	2,00 0,00	4,00 +0,50	3,50 +0,50	5,00 0,00	3,00 +0,50
155. ESWATINI	3,80 -0,07	4,00 0,00	4,50 0,00	3,00 -1,50	3,50 -0,50	4,50 +0,50	4,50 0,00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	COMMERCE D'HÉROÏNE	COMMERCE DE COCAÏNE	COMMERCE DE CANNABIS	COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	CRIMINALITÉ CYBER-DÉPENDANTE	CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
4,50 +0,50	5,50 0,00	6,00 -0,50	2,50 0,00	6,00 +0,50	6,00 -1,00	5,00 0,00	3,00 -2,00	4,00 +0,50
7,50 0,00	5,50 +0,50	5,50 0,00	4,50 0,00	3,50 0,00	5,00 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00	5,50 +0,50
2,00 -1,00	3,50 0,00	7,00 0,00	6,00 -0,50	1,50 0,00	4,50 0,00	5,00 +0,50	3,00 0,00	6,00 0,00
5,00 0,00	6,50 0,00	4,50 0,00	2,00 -2,00	3,50 0,00	6,50 0,00	3,00 0,00	2,50 0,00	7,00 0,00
5,50 0,00	6,00 +0,50	4,00 +0,50	2,50 -1,00	5,50 +0,50	5,00 -0,50	3,50 +0,50	3,50 0,00	5,00 +1,00
3,50 -0,50	3,50 -0,50	2,50 -1,00	4,00 -1,00	5,00 0,00	5,00 -0,50	6,00 0,00	5,50 +0,50	6,50 +1,00
8,50 0,00	7,00 0,00	3,00 0,00	2,50 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	5,00 0,00	2,50 0,00	6,50 -0,50
1,50 -0,50	6,00 +1,00	4,00 +1,00	3,00 +0,50	2,00 0,00	3,50 0,00	1,00 -0,50	2,00 +0,50	6,50 0,00
1,50 +0,50	4,50 +0,50	3,50 0,00	1,50 0,00	5,00 +0,50	7,00 0,00	3,00 0,00	1,50 0,00	6,50 +0,50
4,50 0,00	4,00 0,00	9,00 +0,50	1,00 -0,50	8,50 0,00	2,00 0,00	3,00 0,00	4,00 -1,00	5,00 +0,50
2,00 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00	6,00 -0,50	2,50 0,00	5,00 0,00	6,50 +0,50	4,00 +1,50	6,00 +1,00
5,50 -1,50	4,00 0,00	3,00 -1,50	2,50 -2,00	7,50 +0,50	6,50 -0,50	5,00 +1,00	2,00 -1,00	6,00 +0,50
2,00 +0,50	2,00 0,00	2,00 0,00	4,50 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	6,00 +0,50	6,00 0,00	6,50 0,00
3,00 0,00	4,50 +0,50	2,00 0,00	3,50 0,00	6,50 0,00	3,00 0,00	7,00 0,00	8,00 +0,50	7,00 0,00
2,00 -0,50	2,50 0,00	7,00 0,00	6,50 0,00	1,50 0,00	4,00 0,00	4,50 +0,50	2,50 0,00	6,50 +1,00
8,00 0,00	7,00 0,00	4,50 +0,50	1,00 -1,00	6,00 0,00	2,00 -2,00	2,00 0,00	2,00 -0,50	5,00 +1,00
2,00 0,00	2,00 0,00	2,00 0,00	4,00 -0,50	6,00 0,00	5,50 -0,50	5,50 +0,50	6,50 0,00	5,50 +1,00
2,00 0,00	2,50 0,00	2,00 0,00	4,00 0,00	4,50 +0,50	4,50 0,00	5,00 0,00	5,50 +0,50	6,00 +0,50
3,50 +0,50	4,00 +0,50	5,50 +0,50	6,50 0,00	2,00 +0,50	5,50 0,00	5,50 +0,50	3,00 0,00	5,50 +0,50
2,00 -0,50	7,50 0,00	4,00 +0,50	3,50 0,00	3,50 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	5,50 +0,50	6,00 +0,50
3,50 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	8,00 0,00	3,50 0,00	5,50 0,00	8,00 0,00	4,00 0,00	5,50 +1,00
6,50 0,00	6,00 +0,50	4,50 0,00	3,00 0,00	4,50 0,00	4,00 +0,50	4,50 0,00	5,50 +0,50	5,00 +0,50
7,00 -1,50	6,00 -0,50	1,50 +0,50	3,00 -2,00	8,50 0,00	4,00 -1,00	3,00 +1,00	2,00 0,00	6,00 0,00
2,50 +0,50	4,50 +0,50	2,50 -0,50	4,00 -1,00	5,50 +0,50	4,50 0,00	5,00 +0,50	5,50 0,00	5,50 +0,50
2,00 -0,50	4,00 0,00	8,50 0,00	3,00 0,00	3,00 +0,50	4,00 0,00	1,50 0,00	4,50 0,00	6,50 +0,50
2,00 0,00	3,50 +0,50	1,50 -1,50	4,00 -1,00	5,00 +1,50	3,00 0,00	6,50 +1,00	7,00 +0,50	5,00 0,00
1,00 0,00	5,00 0,00	4,00 -0,50	2,50 -0,50	5,50 0,00	4,00 -0,50	5,00 0,00	5,50 0,00	8,00 0,00
4,00 +0,50	5,00 +0,50	3,00 +0,50	2,00 -0,50	5,00 0,00	6,00 0,00	7,50 +0,50	4,50 +0,50	5,50 0,00
2,50 0,00	3,50 +0,50	2,00 0,00	2,50 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	3,00 0,00	4,50 +0,50	5,50 +0,50
2,00 +0,50	3,00 0,00	3,00 +0,50	4,50 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	5,00 +0,50	5,50 0,00	6,00 0,00
2,50 0,00	4,50 0,00	3,50 +1,00	4,50 0,00	2,00 -1,00	3,50 0,00	5,50 0,00	7,00 +0,50	6,00 0,00
2,00 -1,00	3,00 0,00	1,50 -1,00	4,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	6,50 +0,50
2,00 +0,50	3,00 0,00	2,50 +0,50	2,00 -1,00	1,50 0,00	4,00 0,00	1,00 -0,50	1,50 0,00	4,00 0,00
2,50 +0,50	1,50 -0,50	2,50 -1,00	2,50 -0,50	4,50 +0,50	5,50 -0,50	7,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00
4,00 0,00	6,00 0,00	3,00 0,00	1,50 0,00	3,00 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	4,50 +1,00	6,50 +0,50
6,50 0,00	6,00 0,00	5,00 0,00	2,50 0,00	1,50 0,00	4,50 -0,50	3,50 0,00	3,00 +0,50	3,50 +0,50
5,50 0,00	4,50 0,00	6,00 +1,00	1,50 -0,50	1,00 -1,00	3,00 -0,50	5,50 0,00	6,00 0,00	5,00 0,00
2,50 +0,50	4,00 0,00	1,50 0,00	2,00 -0,50	5,50 +1,00	4,50 -0,50	6,50 +0,50	7,00 +1,00	7,00 0,00
4,00 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	2,50 +0,50	3,50 0,00	4,50 +0,50	5,00 0,00	5,50 +0,50
1,50 -1,00	2,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 0,00	3,00 0,00	6,00 +0,50	3,00 0,00	5,00 0,00	6,00 +0,50

PAYS	MARCHÉS CRIMINELS (MOYENNE)	TRAITE DES PERSONNES	TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	TRAFIC D'ARMES	COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE
156. LESOTHO	3,73 +0,30	4,00 0,00	3,50 0,00	3,00 +1,00	5,00 +1,00	2,50 +1,50	3,50 0,00
157. COMORES	3,67 -0,06	4,50 -0,50	6,00 -0,50	1,50 0,00	3,00 -0,50	2,50 -1,00	4,50 +0,50
157. BAHAMAS	3,67 +0,07	5,00 0,00	5,50 0,00	2,50 +1,00	5,50 0,00	2,00 0,00	2,00 +0,50
159. CORÉE, RÉP.	3,63 +0,06	5,50 0,00	3,50 -0,50	1,50 -1,50	2,00 -0,50	4,00 +0,50	3,50 +0,50
160. ÎLES SALOMON	3,60 -0,10	5,00 +0,50	2,50 +0,50	1,50 -0,50	2,50 -0,50	4,00 0,00	1,50 -2,50
161. CABO VERDE	3,57 -0,40	4,50 0,00	2,50 +0,50	1,50 -3,50	3,00 0,00	4,00 0,00	4,50 0,00
162. EQUATORIAL GUINÉE	3,53 -0,04	5,00 +0,50	2,00 0,00	2,00 0,00	4,00 -1,50	2,50 +0,50	2,00 0,00
162. URUGUAY	3,53 +0,20	3,50 +0,50	3,00 -1,00	3,00 -1,00	4,00 +1,00	4,00 +0,50	4,00 +0,50
162. MALDIVES	3,53 0,00	6,50 -0,50	6,00 -0,50	1,50 -1,00	2,00 0,00	1,50 +0,50	2,00 0,00
165. TIMOR-LESTE	3,47 -0,20	5,00 +0,50	5,50 +0,50	4,00 0,00	4,00 0,00	2,50 0,00	5,00 0,00
166. SEYCHELLES	3,40 -0,10	4,00 0,00	3,50 0,00	1,00 0,00	3,00 -0,50	3,00 0,00	2,00 0,00
166. CUBA	3,40 -0,23	6,00 +0,50	5,50 0,00	1,00 -1,00	1,50 0,00	5,50 0,00	3,00 0,00
166. FINLANDE	3,40 +0,13	3,50 0,00	3,00 0,00	3,00 +0,50	3,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 0,00
169. BRUNÉI DARUSSALAM	3,20 -0,10	5,00 0,00	4,00 0,00	2,00 0,00	2,00 -0,50	3,00 0,00	4,00 0,00
170. ARMÉNIE	3,13 +0,20	3,50 +0,50	1,50 0,00	1,50 0,00	2,50 +0,50	3,50 0,00	3,50 0,00
171. TONGA	3,03 -0,47	3,50 0,00	1,00 0,00	2,00 -1,00	4,50 -1,00	3,50 -1,00	4,00 0,00
172. ISLANDE	2,97 +0,04	5,00 +0,50	3,50 0,00	1,00 0,00	2,00 0,00	3,00 0,00	1,00 0,00
173. LUXEMBOURG	2,80 -0,10	4,00 +0,50	2,00 0,00	1,50 -0,50	2,00 0,00	3,50 0,00	2,00 -0,50
174. PALAOS	2,77 -0,13	4,00 +0,50	2,00 -0,50	2,00 +0,50	1,00 -0,50	4,50 0,00	2,50 -1,50
175. SAINT-KITTS-ET-NEVIS	2,60 -0,23	2,00 -1,00	3,00 +0,50	1,50 +0,50	5,00 +0,50	2,00 0,00	1,50 -0,50
175. SAINT-LUCIE	2,60 -0,07	4,00 0,00	1,50 0,00	1,00 0,00	5,00 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00
177. ANTIGUA-ET-BARBUDA	2,57 -0,10	4,00 0,00	3,00 +1,00	1,00 -1,00	4,00 +0,50	1,50 0,00	1,00 0,00
177. SAMOA	2,57 -0,40	3,00 -0,50	2,00 0,00	1,00 0,00	2,00 -1,00	3,50 -1,00	1,50 -2,50
179. SAINT-VINCENT-ET-LES- GRENADINES	2,53 -0,14	2,50 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	4,00 0,00	2,00 0,00	2,00 -1,00
179. MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)	2,53 -0,47	5,00 0,00	1,50 -1,50	1,00 -0,50	1,50 0,00	3,50 -0,50	3,50 -0,50
181. BARBADE	2,50 +0,07	4,00 0,00	2,50 +0,50	2,00 0,00	4,50 -0,50	2,00 +0,50	1,00 0,00
182. VANUATU	2,47 -0,20	4,50 +1,00	1,50 0,00	1,00 0,00	1,00 -0,50	2,00 -2,00	1,00 -1,50
183. DOMINIQUE	2,43 -0,24	2,00 -1,00	2,50 0,00	1,00 0,00	5,00 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00
183. GRENADE	2,43 -0,24	2,00 0,00	2,50 0,00	1,00 0,00	3,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00
185. KIRIBATI	2,37 -0,23	5,00 0,00	1,00 -0,50	1,50 -1,00	1,50 -0,50	2,00 0,00	1,50 -1,50
185. ÎLES MARSHALL	2,37 -0,36	5,00 0,00	1,50 -0,50	1,00 0,00	1,00 -1,00	2,00 -1,00	2,00 -1,50
187. ANDORRE	2,20 -0,53	1,50 -1,00	1,50 -1,50	1,00 0,00	2,50 0,00	1,50 -0,50	4,00 -1,00
187. LIECHTENSTEIN	2,20 -0,13	2,00 0,00	1,50 0,00	1,50 -0,50	1,00 -1,00	1,00 0,00	1,00 0,00
189. SAINT-MARIN	2,03 -0,34	2,00 0,00	1,00 -0,50	1,00 -1,00	2,00 -0,50	2,00 -1,00	1,50 +0,50
190. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1,90 +0,20	1,50 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	2,50 +1,00	2,00 +0,50
191. MONACO	1,67 0,00	1,50 -0,50	1,00 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00
191. TUVALU	1,67 -0,26	1,50 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	2,00 -2,00	2,00 -1,00
193. NAURU	1,53 -0,67	1,00 -0,50	1,50 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	2,00 -2,50	2,00 -2,00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	COMMERCE D'HÉROÏNE	COMMERCE DE COCAÏNE	COMMERCE DE CANNABIS	COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	CRIMINALITÉ CYBER- DÉPENDANTE	CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
1,00 0,00	3,00 0,00	6,00 0,00	3,50 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00	2,00 +1,00	5,00 0,00
3,00 0,00	6,00 0,00	2,00 0,00	4,00 -0,50	2,00 0,00	3,50 0,00	5,00 +0,50	2,00 +0,50	5,50 +0,50
1,00 -0,50	4,50 0,00	1,00 -1,00	4,00 0,00	7,50 0,00	4,50 0,00	3,00 0,00	3,00 +0,50	4,00 +0,50
3,50 0,00	4,50 +0,50	2,00 0,00	3,00 -0,50	3,50 0,00	3,50 +0,50	5,50 +0,50	4,50 +1,00	4,50 +0,50
8,00 0,00	7,50 0,00	4,00 +0,50	1,00 0,00	2,50 0,00	3,50 0,00	2,00 +0,50	1,50 0,00	7,00 0,00
1,50 -0,50	4,00 0,00	1,50 +0,50	2,50 -1,50	7,00 -0,50	5,50 0,00	4,00 0,00	3,50 -1,00	4,00 0,00
8,50 +0,50	5,00 0,00	6,00 0,00	1,00 -1,00	2,50 +0,50	3,50 0,00	1,00 -0,50	1,00 -0,50	7,00 +1,00
1,00 0,00	4,50 +1,00	1,50 +0,50	1,50 -0,50	6,50 +0,50	4,00 0,00	4,00 +0,50	4,50 +0,50	4,00 0,00
2,00 0,00	5,00 0,00	2,00 0,00	6,50 0,00	4,00 +0,50	4,00 0,00	2,50 +0,50	3,50 0,00	4,00 +0,50
2,00 -1,00	5,00 0,00	2,00 0,00	1,50 -1,00	1,50 -1,00	2,00 -1,50	4,00 0,00	2,50 +0,50	5,50 0,00
1,00 -3,00	4,50 0,00	2,00 +1,00	8,00 0,00	4,50 0,00	3,50 0,00	3,50 +0,50	2,00 -0,50	5,50 +1,00
2,50 -1,00	3,00 0,00	3,00 -1,00	1,00 -1,50	4,00 0,00	5,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 0,00	3,50 0,00
1,50 0,00	2,00 0,00	1,50 -0,50	3,00 -0,50	4,50 +0,50	4,00 0,00	5,50 +0,50	5,50 +0,50	4,50 +0,50
3,00 0,00	4,00 0,00	2,00 0,00	1,50 -1,00	1,00 -0,50	3,50 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	4,50 +0,50
3,50 0,00	4,00 0,00	3,00 +0,50	4,00 -0,50	2,00 +0,50	3,50 0,00	4,00 0,00	3,50 +1,00	3,50 +0,50
1,00 0,00	3,50 0,00	1,00 0,00	1,00 -0,50	4,00 -1,00	3,50 -1,50	6,50 -1,00	2,50 +0,50	4,00 -0,50
1,00 0,00	1,50 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	4,50 -0,50	4,50 0,00	4,50 0,00	5,50 +0,50	5,00 0,00
1,00 -0,50	1,00 -0,50	1,00 -0,50	3,00 0,00	3,50 0,00	2,50 0,00	3,50 0,00	4,50 0,00	7,00 +0,50
1,00 0,00	7,00 0,00	1,00 -0,50	1,00 -1,00	2,00 -1,00	3,00 +0,50	4,50 +0,50	3,00 +0,50	3,00 +0,50
1,00 -0,50	1,00 -1,00	1,00 -1,00	1,00 0,00	7,00 0,00	6,00 -1,00	1,00 0,00	1,50 0,00	4,50 0,00
1,00 -1,00	1,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00	1,00 0,00	2,00 0,00	2,50 0,00
1,00 0,00	3,50 0,00	1,00 -0,50	1,50 -1,50	6,00 0,00	5,50 0,00	1,50 0,00	1,50 0,00	2,50 0,00
1,50 0,00	3,50 +0,50	1,50 -0,50	1,00 0,00	3,00 -0,50	4,00 -1,50	4,50 +0,50	3,00 +0,50	3,50 0,00
1,00 0,00	1,00 -1,00	1,00 0,00	1,00 0,00	7,50 0,00	7,50 0,00	1,00 0,00	3,00 0,00	2,50 0,00
1,50 0,00	7,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	2,50 -1,00	3,00 -1,00	2,00 -1,50	1,50 -0,50	2,50 0,00
1,00 0,00	1,50 0,00	1,00 -1,00	1,00 0,00	6,00 0,00	4,50 -0,50	1,50 +0,50	2,50 +1,00	2,50 +0,50
3,50 0,00	7,00 +1,00	1,00 -0,50	1,50 +0,50	2,50 0,00	2,50 -1,00	2,00 0,00	2,50 0,00	3,50 0,00
1,00 0,00	1,50 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	6,00 0,00	5,50 -0,50	1,50 -1,00	2,00 -1,00	4,00 0,00
1,00 -1,00	2,50 0,00	3,50 0,00	1,00 0,00	6,00 0,00	5,50 -1,50	1,50 0,00	2,00 -1,00	3,00 0,00
1,00 0,00	7,00 +1,00	2,00 0,00	1,00 0,00	2,00 -1,00	3,00 0,00	1,00 0,00	2,00 0,00	4,00 0,00
1,00 0,00	7,00 -0,50	1,00 0,00	1,50 0,00	2,50 +0,50	2,50 0,00	2,50 0,00	1,50 -1,50	3,50 0,00
1,00 0,00	1,50 +0,50	1,00 -2,00	1,50 -0,50	3,00 -0,50	4,00 -0,50	1,50 0,00	2,00 0,00	5,50 -1,00
1,50 0,00	1,00 -0,50	1,50 0,00	1,50 -0,50	3,00 0,00	3,50 0,00	2,00 0,00	4,00 0,00	7,00 +0,50
1,00 0,00	1,00 -0,50	1,00 -0,50	2,00 0,00	3,50 -0,50	2,50 0,00	1,50 0,00	1,50 -0,50	7,00 -0,50
3,00 +0,50	2,00 0,00	1,00 0,00	2,50 +0,50	2,50 +0,50	3,00 +0,50	1,50 0,00	1,00 0,00	2,50 -0,50
1,00 0,00	1,00 0,00	1,00 -0,50	2,00 0,00	2,50 +0,50	2,50 0,00	2,00 0,00	2,50 -0,50	3,50 +1,00
1,00 0,00	5,50 +0,50	1,00 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	2,00 -0,50	1,50 0,00	1,00 -0,50	2,00 -0,50
1,00 0,00	3,50 0,00	1,00 -2,50	1,00 -0,50	1,50 0,00	1,50 0,00	1,50 0,00	1,00 -1,50	2,50 -0,50

TABLEAU 3

Scores des acteurs de la criminalité

PAYS	ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ (MOYENNE)	GROUPES DE TYPE MAFIEUX	RÉSEAUX CRIMINELS	ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	ACTEURS ÉTRANGERS	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ
1. RÉP. DÉM. DU CONGO	8,60 +0,10	9,00 0,00	9,00 0,00	9,00 0,00	9,00 0,00	7,00 +0,50
2. MYANMAR	8,50 -0,10	9,00 -0,50	8,00 0,00	9,00 0,00	9,00 0,00	7,50 0,00
3. PARAGUAY	8,30 0,00	7,50 -0,50	8,00 0,00	9,00 0,00	9,00 0,00	8,00 +0,50
4. COLOMBIE	8,20 0,00	9,50 0,00	9,50 0,00	7,50 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00
5. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	8,10 +0,20	8,00 0,00	8,00 0,00	9,00 0,00	9,00 0,00	6,50 +1,00
5. HONDURAS	8,10 0,00	8,50 0,00	7,50 0,00	8,50 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00
7. LIBAN	8,00 +0,10	6,50 +0,50	7,50 0,00	9,50 0,00	8,50 0,00	8,00 0,00
8. ECUADOR	7,90 +0,50	8,50 +0,50	8,50 +1,00	7,50 +0,50	8,00 0,00	7,00 +0,50
8. IRAQ	7,90 -0,10	6,50 0,00	8,00 -0,50	8,50 0,00	9,00 0,00	7,50 0,00
10. AFRIQUE DU SUD	7,70 +0,20	8,00 +0,50	8,00 0,00	8,00 0,00	7,50 0,00	7,00 +0,50
11. SOUDAN	7,60 +0,10	7,50 +1,00	6,50 -1,00	8,50 0,00	8,00 0,00	7,50 +0,50
11. SYRIE	7,60 -0,10	4,50 0,00	8,50 -0,50	10,00 0,00	8,00 0,00	7,00 0,00
13. SOMALIE	7,50 +0,50	9,50 0,00	7,50 0,00	8,00 +1,00	6,00 +0,50	6,50 +1,00
13. SOUDAN DU SUD	7,50 0,00	5,50 +0,50	7,50 0,00	9,00 0,00	8,00 0,00	7,50 -0,50
13. VENEZUELA	7,50 +0,10	9,50 0,00	5,50 +0,50	9,00 0,00	7,50 0,00	6,00 0,00
13. TÜRKIYE	7,50 +0,20	8,00 -0,50	8,00 0,00	9,00 0,00	6,50 +0,50	6,00 +1,00
13. YÉMEN	7,50 0,00	7,50 +0,50	7,50 -0,50	8,00 0,00	8,50 0,00	6,00 0,00
18. LIBYE	7,40 +0,10	9,00 0,00	8,00 +0,50	9,50 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00
19. NIGÉRIA	7,30 +0,10	6,50 +1,00	8,00 -0,50	8,00 +0,50	7,00 -0,50	7,00 0,00
19. GUATEMALA	7,30 +0,20	8,00 +0,50	6,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00	6,50 +0,50
19. PANAMA	7,30 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00	7,50 0,00	6,50 +0,50	8,00 -0,50
19. CAMBODGE	7,30 +0,30	5,00 +0,50	7,50 +0,50	9,00 +0,50	8,00 0,00	7,00 0,00
23. NÉPAL	7,20 +0,10	5,50 0,00	7,50 0,00	8,00 +0,50	7,50 0,00	7,50 0,00
24. KENYA	7,10 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00
24. MEXIQUE	7,10 +0,10	9,00 0,00	8,50 -0,50	7,50 0,00	4,00 +0,50	6,50 +0,50
24. INDONÉSIE	7,10 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00	6,00 0,00	8,00 0,00
24. AFGHANISTAN	7,10 -0,10	4,50 -0,50	8,00 0,00	9,00 0,00	6,00 0,00	8,00 0,00
28. MOZAMBIQUE	6,90 +0,40	6,00 +1,00	8,00 0,00	9,00 0,00	7,50 0,00	4,00 +1,00
28. BRÉSIL	6,90 +0,30	8,00 0,00	7,00 0,00	8,50 0,00	4,00 +0,50	7,00 +1,00
28. PÉROU	6,90 +0,30	7,00 0,00	8,50 0,00	8,00 +0,50	6,50 +0,50	4,50 +0,50
28. RUSSIE	6,90 0,00	5,50 -0,50	7,00 0,00	9,00 +0,50	5,00 0,00	8,00 0,00
28. ITALIE	6,90 +0,20	9,00 0,00	4,00 +0,50	7,00 +0,50	7,50 0,00	7,00 0,00
33. OUGANDA	6,80 +0,10	5,50 0,00	7,00 +0,50	8,00 0,00	7,00 0,00	6,50 0,00
33. HAÏTI	6,80 +0,70	9,00 +0,50	7,00 +0,50	8,50 +0,50	4,50 0,00	5,00 +2,00
33. JAMAÏQUE	6,80 +0,10	8,00 0,00	8,00 0,00	7,50 -0,50	7,00 0,00	3,50 +1,00
36. PHILIPPINES	6,70 0,00	8,00 0,00	6,50 0,00	8,00 0,00	7,50 0,00	3,50 0,00
36. SERBIE	6,70 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00

PAYS	ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ (MOYENNE)	GROUPES DE TYPE MAFIEUX	RÉSEAUX CRIMINELS	ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	ACTEURS ÉTRANGERS	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ
38. CHAD	6,60 +0,70	5,00 0,00	7,00 +0,50	8,50 0,00	6,50 +1,50	6,00 +1,50
38. VIETNAM	6,60 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	6,50 0,00	6,50 0,00
40. MALAYSIA	6,50 +0,70	5,50 +1,00	6,00 +0,50	7,00 +1,00	7,00 0,00	7,00 +1,00
40. MONTENEGRO	6,50 -0,10	7,50 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00	5,00 -0,50
40. UKRAINE	6,50 -0,20	5,00 -0,50	7,50 0,00	8,00 0,00	7,00 0,00	5,00 -0,50
43. GUYANA	6,40 -0,40	4,00 -2,00	5,00 0,00	8,00 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00
43. LAOS	6,40 +0,50	2,50 +1,00	7,00 +0,50	7,50 +1,00	8,00 0,00	7,00 0,00
43. IRAN	6,40 -0,30	4,50 -0,50	7,50 0,00	9,50 0,00	5,50 -0,50	5,00 -0,50
43. BOSNIA AND HERZEGOVINA	6,40 0,00	4,50 +0,50	6,00 0,00	8,00 0,00	7,00 -1,00	6,50 +0,50
47. BURKINA FASO	6,30 +0,30	5,00 +1,00	7,00 0,00	7,00 0,00	6,50 +0,50	6,00 0,00
47. MALI	6,30 +0,90	7,00 +3,00	6,50 -0,50	8,00 0,00	6,00 +2,00	4,00 0,00
47. BELARUS	6,30 -0,10	3,50 -0,50	5,00 0,00	9,00 0,00	6,50 0,00	7,50 0,00
50. MADAGASCAR	6,20 +0,30	5,00 +0,50	6,00 +1,00	8,00 0,00	6,50 0,00	5,50 0,00
50. COSTA RICA	6,20 +0,50	8,00 +1,00	6,00 0,00	3,50 +1,00	7,50 +0,50	6,00 0,00
50. NICARAGUA	6,20 0,00	4,00 -1,00	6,50 0,00	9,00 0,00	7,00 +0,50	4,50 +0,50
50. GREECE	6,20 +0,20	4,00 +0,50	6,50 0,00	7,50 0,00	6,50 +0,50	6,50 0,00
50. SPAIN	6,20 +0,10	6,00 0,00	7,00 0,00	5,50 +0,50	7,50 0,00	5,00 0,00
55. CAMEROON	6,10 -0,20	3,50 -1,00	7,50 0,00	8,50 +0,50	7,50 +0,50	3,50 -1,00
55. PAKISTAN	6,10 +0,30	6,50 +0,50	7,00 0,00	7,50 0,00	4,50 +0,50	5,00 +0,50
55. MOLDOVA	6,10 +0,10	5,00 0,00	5,00 0,00	8,00 0,00	5,50 +0,50	7,00 0,00
55. UNITED KINGDOM	6,10 +0,10	5,50 +1,00	7,00 0,00	3,00 -0,50	7,50 0,00	7,50 0,00
55. PAPUA NEW GUINEA	6,10 0,00	1,00 0,00	8,00 0,00	8,50 0,00	6,50 0,00	6,50 0,00
60. LIBERIA	6,00 +0,40	3,00 0,00	7,00 +0,50	7,50 +1,00	6,50 +0,50	6,00 0,00
60. NIGER	6,00 +0,30	5,50 +1,50	7,00 -0,50	8,00 -0,50	6,50 +1,00	3,00 0,00
60. TAJIKISTAN	6,00 -0,10	6,00 0,00	5,00 -0,50	9,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00
60. CHINA	6,00 -0,20	6,50 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00	2,00 -1,00	7,00 0,00
60. SAUDI ARABIA	6,00 +0,10	3,00 0,00	6,50 0,00	9,00 +0,50	3,50 0,00	8,00 0,00
65. ANGOLA	5,90 -0,10	2,50 -1,00	6,00 0,00	8,00 0,00	5,50 +0,50	7,50 0,00
65. ETHIOPIA	5,90 +0,60	4,00 +2,00	7,00 +0,50	6,00 +1,00	6,00 0,00	6,50 -0,50
65. ZIMBABWE	5,90 0,00	2,50 -1,00	7,50 0,00	8,00 0,00	6,50 +0,50	5,00 +0,50
65. CÔTE D'IVOIRE	5,90 -0,20	3,50 0,00	6,50 -0,50	7,00 -0,50	7,50 0,00	5,00 0,00
65. SIERRA LEONE	5,90 +0,60	3,50 +1,00	6,50 +0,50	8,00 +1,50	7,50 0,00	4,00 0,00
65. THAILAND	5,90 +0,30	2,00 +0,50	6,00 0,00	7,00 +0,50	7,50 +0,50	7,00 0,00
71. TOGO	5,80 +0,10	1,00 0,00	7,00 0,00	7,50 0,00	7,50 +0,50	6,00 0,00
71. EL SALVADOR	5,80 -0,60	6,00 -2,50	6,00 -1,00	7,50 0,00	5,00 +0,50	4,50 0,00
71. AZERBAIJAN	5,80 +0,30	5,00 -0,50	5,50 0,00	8,50 +1,00	6,00 0,00	4,00 +1,00
74. CONGO, REP.	5,70 +0,60	3,50 +0,50	6,50 0,00	8,50 +0,50	6,00 +1,00	4,00 +1,00
74. UNITED ARAB EMIRATES	5,70 0,00	1,00 0,00	6,50 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00	7,50 0,00

PAYS	ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ (MOYENNE)	GROUPES DE TYPE MAFIEUX	RÉSEAUX CRIMINELS	ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	ACTEURS ÉTRANGERS	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ
74. BULGARIE	5,70 -0,20	4,50 -0,50	6,00 -1,00	7,50 0,00	5,00 0,00	5,50 +0,50
74. FRANCE	5,70 0,00	5,50 -0,50	6,50 0,00	3,50 0,00	7,50 +0,50	5,50 0,00
78. TANZANIE	5,60 -0,40	3,00 -0,50	6,50 -0,50	6,00 -0,50	6,00 -0,50	6,50 0,00
78. GUINÉE-BISSAU	5,60 0,00	1,00 0,00	8,00 0,00	8,50 0,00	6,50 0,00	4,00 0,00
78. ÉTATS-UNIS	5,60 +0,10	5,50 0,00	6,00 0,00	4,50 0,00	6,00 +0,50	6,00 0,00
78. CHILI	5,60 +0,30	5,00 +1,00	6,00 0,00	5,50 0,00	6,50 +0,50	5,00 0,00
78. KIRGHIZISTAN	5,60 -0,40	5,50 -1,00	5,50 -0,50	8,50 0,00	4,50 0,00	4,00 -0,50
78. MALTE	5,60 -0,10	2,00 -1,00	7,00 0,00	7,50 0,00	5,00 0,00	6,50 +0,50
84. GHANA	5,50 -0,10	2,00 -1,00	7,00 +0,50	7,50 0,00	6,00 -0,50	5,00 +0,50
84. TRINITÉ-ET-TOBAGO	5,50 -0,10	6,00 0,00	6,00 -0,50	5,00 0,00	6,50 0,00	4,00 0,00
84. ARGENTINE	5,50 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00
84. ALBANIE	5,50 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00	6,50 0,00	3,00 0,00	4,50 0,00
88. ÉGYPTÉ	5,40 +0,40	4,00 +1,00	6,00 +0,50	8,50 0,00	5,00 0,00	3,50 +0,50
88. BELIZE	5,40 +0,10	6,50 0,00	3,50 0,00	5,50 0,00	6,00 +0,50	5,50 0,00
88. BANGLADESH	5,40 +0,20	6,00 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00	4,00 0,00	4,00 +1,00
88. ÎLES SALOMON	5,40 +0,30	1,00 0,00	4,50 0,00	7,50 +0,50	7,00 +0,50	7,00 +0,50
92. LESOTHO	5,30 +0,90	6,00 +3,00	5,50 0,00	7,00 +1,00	5,50 +0,50	2,50 0,00
92. SURINAME	5,30 +0,30	3,00 0,00	5,00 0,00	8,50 +1,00	6,00 +0,50	4,00 0,00
92. OUZBÉKISTAN	5,30 0,00	4,00 -1,00	5,00 -0,50	7,00 +0,50	5,00 0,00	5,50 +1,00
92. MALDIVES	5,30 +0,30	6,50 0,00	6,00 0,00	5,50 +0,50	4,50 0,00	4,00 +1,00
92. ALLEMAGNE	5,30 +0,10	5,00 0,00	6,00 -0,50	2,00 0,00	7,50 +0,50	6,00 +0,50
97. EQUATORIAL GUINÉE	5,20 0,00	1,00 0,00	2,00 0,00	9,00 0,00	5,50 0,00	8,50 0,00
97. DJIBOUTI	5,20 +0,20	1,00 -0,50	6,00 +1,00	6,00 +0,50	7,00 0,00	6,00 0,00
97. MAROC	5,20 +0,70	1,50 0,00	7,00 +0,50	7,50 0,00	5,50 +1,50	4,50 +1,50
97. GUINÉE	5,20 +0,80	1,00 0,00	6,50 +0,50	8,00 +0,50	6,50 0,00	4,00 +3,00
97. BOLIVIE	5,20 +0,30	4,00 0,00	5,00 +0,50	6,50 +0,50	5,50 +0,50	5,00 0,00
97. CORÉE, RÉP.	5,20 -0,10	5,50 0,00	5,00 0,00	4,00 -0,50	6,50 0,00	5,00 0,00
97. JORDANIE	5,20 +0,20	1,50 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00	5,50 +1,00	6,00 0,00
97. CROATIE	5,20 -0,20	4,00 0,00	6,00 -0,50	6,00 0,00	5,00 0,00	5,00 -0,50
97. MACÉDOINE DU NORD	5,20 0,00	3,50 +0,50	6,00 0,00	6,50 0,00	5,00 -0,50	5,00 0,00
97. PORTUGAL	5,20 +0,10	4,50 -0,50	6,00 0,00	4,50 0,00	6,00 +0,50	5,00 +0,50
107. BÉNIN	5,10 -0,10	1,00 -1,00	6,00 +0,50	6,00 0,00	8,00 0,00	4,50 0,00
107. SÉNÉGAL	5,10 -0,40	1,00 -2,00	6,00 0,00	5,50 +0,50	6,50 0,00	6,50 -0,50
107. SRI LANKA	5,10 +0,10	5,50 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00	3,50 0,00	3,50 +0,50
107. QATAR	5,10 -0,10	1,00 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00	6,00 -0,50
111. ZAMBIE	5,00 0,00	2,00 -1,00	6,00 +1,00	6,50 0,00	7,00 -0,50	3,50 +0,50
111. RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	5,00 +0,10	5,00 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	4,50 +0,50	4,50 0,00
111. INDE	5,00 +0,20	3,00 -0,50	6,50 0,00	7,00 +1,00	3,50 +0,50	5,00 0,00
111. PAYS-BAS	5,00 +0,30	4,00 -0,50	6,50 +0,50	3,00 0,00	7,00 +1,00	4,50 +0,50
– KOSOVO	5,00 -0,10	3,00 0,00	5,50 -0,50	6,50 0,00	5,50 0,00	4,50 0,00

PAYS	ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ (MOYENNE)	GROUPES DE TYPE MAFIEUX	RÉSEAUX CRIMINELS	ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	ACTEURS ÉTRANGERS	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ
115. GABON	4,90 -0,20	1,00 0,00	4,50 -0,50	7,50 -0,50	6,00 0,00	5,50 0,00
115. ISRAËL	4,90 +0,20	6,00 +0,50	4,00 0,00	5,50 +0,50	4,00 0,00	5,00 0,00
115. CHYPRE	4,90 0,00	3,50 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00	7,00 0,00	5,00 0,00
118. BURUNDI	4,80 -0,30	1,00 -1,00	4,00 -0,50	8,50 -0,50	4,50 +0,50	6,00 0,00
118. SLOVAQUIE	4,80 +0,10	3,00 0,00	5,50 -0,50	7,00 +0,50	5,50 +0,50	3,00 0,00
119. SUÈDE	4,80 0,00	5,50 +0,50	6,50 +0,50	2,00 -0,50	6,50 0,00	3,50 -0,50
119. IRLANDE	4,80 -0,20	6,00 -0,50	5,50 -0,50	4,00 0,00	5,50 -1,00	3,00 +1,00
122. ESWATINI	4,70 -0,20	1,00 -1,00	5,50 0,00	6,50 +0,50	4,50 -0,50	6,00 0,00
122. NAMIBIE	4,70 +0,20	1,00 -1,50	5,50 0,00	6,00 +1,00	6,50 +0,50	4,50 +1,00
122. GAMBIE	4,70 +0,30	1,00 0,00	6,50 0,00	7,00 +0,50	5,00 +1,00	4,00 0,00
122. HONGRIE	4,70 +0,20	1,00 0,00	4,00 0,00	7,50 +0,50	5,50 0,00	5,50 +0,50
126. ALGÉRIE	4,60 0,00	1,00 -0,50	5,00 0,00	7,50 0,00	5,00 0,00	4,50 +0,50
126. CABO VERDE	4,60 0,00	3,00 0,00	5,00 +0,50	4,00 0,00	6,50 -0,50	4,50 0,00
126. JAPON	4,60 -0,10	5,50 -0,50	6,00 +0,50	2,00 -1,00	4,50 0,00	5,00 +0,50
126. KOWEÏT	4,60 -0,10	1,00 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00	3,50 -0,50	6,50 0,00
126. SLOVÉNIE	4,60 -0,10	2,00 -1,00	5,00 0,00	6,50 0,00	5,50 +0,50	4,00 0,00
131. TIMOR-LESTE	4,50 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00
131. BAHRÉÏN	4,50 0,00	1,00 -0,50	6,00 0,00	4,50 +0,50	5,00 0,00	6,00 0,00
131. SUISSE	4,50 -0,60	3,50 -1,00	3,00 -1,00	1,50 -0,50	7,00 -0,50	7,50 0,00
134. KAZAKHSTAN	4,40 -0,20	3,00 -1,00	5,00 +0,50	6,00 -0,50	4,00 0,00	4,00 0,00
134. NOUVELLE-ZÉLANDE	4,40 0,00	4,00 0,00	6,00 +0,50	2,00 0,00	5,00 +0,50	5,00 -1,00
136. MAURITANIE	4,30 -0,20	1,00 -0,50	5,50 +0,50	6,50 0,00	5,00 -1,00	3,50 0,00
136. MAURICE	4,30 -0,30	2,00 0,00	5,50 -1,00	5,00 -1,00	4,00 -0,50	5,00 +1,00
136. TURKMÉNISTAN	4,30 -0,10	2,00 -0,50	4,50 -0,50	9,00 +0,50	3,50 0,00	2,50 0,00
136. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	4,30 -0,20	2,50 -1,00	4,50 0,00	4,50 -0,50	5,00 +0,50	5,00 0,00
136. ROUMANIE	4,30 +0,40	3,50 +0,50	5,50 0,00	4,50 +1,00	4,00 0,00	4,00 +0,50
136. AUTRICHE	4,30 +0,20	2,00 +1,00	4,00 0,00	4,00 0,00	6,50 0,00	5,00 0,00
142. TUNISIE	4,20 +0,30	1,50 0,00	4,50 0,00	6,50 0,00	4,00 +1,50	4,50 0,00
142. CANADA	4,20 +0,30	5,00 0,00	5,00 +1,00	2,00 0,00	4,50 0,00	4,50 +0,50
142. MONGOLIE	4,20 -0,20	1,00 -1,00	4,50 0,00	5,50 +0,50	5,00 -0,50	5,00 0,00
142. POLOGNE	4,20 +0,20	2,00 0,00	6,00 0,00	4,50 0,00	4,00 +0,50	4,50 +0,50
142. SAINT-MARIN	4,20 -0,40	1,00 -1,00	3,00 -1,00	5,00 0,00	6,50 0,00	5,50 0,00
147. BOTSWANA	4,10 -0,20	1,00 0,00	5,50 0,00	4,50 +0,50	5,50 0,00	4,00 -1,50
147. BAHAMAS	4,10 +0,20	4,50 +0,50	3,00 0,00	3,00 0,00	6,50 +0,50	3,50 0,00
147. SAINT-LUCIE	4,10 -0,30	5,50 +0,50	4,50 +0,50	3,00 -2,00	6,00 0,00	1,50 -0,50
147. LITUANIE	4,10 +0,10	3,50 -0,50	4,50 0,00	4,00 0,00	4,50 +0,50	4,00 +0,50
147. BELGIQUE	4,10 +0,40	3,00 0,00	5,50 +0,50	2,50 +0,50	6,00 +1,00	3,50 0,00
152. COMORES	4,00 -0,10	1,50 +0,50	4,50 0,00	7,00 0,00	5,00 0,00	2,00 -1,00
152. OMAN	4,00 +0,10	1,00 0,00	5,00 0,00	4,50 +0,50	4,00 0,00	5,50 0,00
154. ÉRYTHRÉE	3,90 -0,10	1,00 0,00	5,00 -0,50	9,50 0,00	2,50 0,00	1,50 0,00

PAYS	ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ (MOYENNE)	GROUPES DE TYPE MAFIEUX	RÉSEAUX CRIMINELS	ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	ACTEURS ÉTRANGERS	ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ
154. SEYCHELLES	3,90 -0,40	1,50 -0,50	5,00 0,00	4,00 -1,50	5,00 0,00	4,00 0,00
154. GÉORGIE	3,90 +0,30	3,50 +0,50	3,50 +0,50	4,00 +0,50	3,00 0,00	5,50 0,00
154. RÉP. POP. DÉM. DE CORÉE	3,90 0,00	1,00 0,00	3,00 0,00	10,00 0,00	4,50 0,00	1,00 0,00
154. DANEMARK	3,90 +0,20	5,00 -0,50	5,00 +0,50	1,50 -0,50	5,50 +0,50	2,50 +1,00
154. FIDJI	3,90 -0,10	1,00 0,00	5,50 +0,50	4,00 +1,00	6,00 +0,50	3,00 -2,50
160. MALAWI	3,80 -0,40	1,00 -1,00	4,50 0,00	4,00 0,00	5,50 0,00	4,00 -1,00
160. ESTONIE	3,80 -0,50	3,00 -0,50	3,50 -1,00	2,00 0,00	5,50 0,00	5,00 -1,00
160. TONGA	3,80 -0,10	1,00 0,00	4,50 0,00	6,00 +0,50	6,00 -1,00	1,50 0,00
163. LETTONIE	3,70 +0,40	4,00 0,00	4,00 +0,50	2,50 +0,50	5,00 +0,50	3,00 +0,50
163. AUSTRALIE	3,70 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	2,00 -0,50	4,00 0,00	3,00 +0,50
165. RWANDA	3,60 +0,40	2,00 +1,00	3,00 0,00	6,00 +1,00	4,00 0,00	3,00 0,00
165. SAINT-KITTS-ET-NEVIS	3,60 -0,60	1,00 0,00	5,00 -1,00	5,00 -1,50	5,50 0,00	1,50 -0,50
165. URUGUAY	3,60 +0,50	2,50 0,00	4,50 0,00	3,50 +0,50	4,00 +1,50	3,50 +0,50
168. ANTIGUA-ET-BARBUDA	3,50 +0,20	3,00 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	5,50 0,00	2,50 +1,00
168. NORVÈGE	3,50 +0,10	4,00 -0,50	5,00 +0,50	1,50 0,00	5,00 +0,50	2,00 0,00
168. MONACO	3,50 0,00	1,00 0,00	2,50 -0,50	3,50 0,00	5,50 0,00	5,00 +0,50
171. SINGAPOUR	3,40 +0,40	2,50 -0,50	5,00 +1,00	1,50 0,00	4,50 +0,50	3,50 +1,00
172. BARBADE	3,30 -0,40	5,00 0,00	4,00 -0,50	3,00 -1,00	3,00 +0,50	1,50 -1,00
172. CUBA	3,30 +0,20	3,50 +0,50	3,00 +0,50	3,50 0,00	2,00 0,00	4,50 0,00
174. SAINT-VINCENT-ET-LES- GRENADINES	3,20 -0,30	1,50 -0,50	5,00 0,00	2,00 0,00	5,50 0,00	2,00 -1,00
174. ANDORRE	3,20 -0,50	1,00 0,00	3,50 -0,50	1,00 -0,50	5,50 -0,50	5,00 -1,00
176. BHOUTAN	3,10 -0,80	1,00 -3,00	4,50 0,00	3,00 -1,00	4,00 0,00	3,00 0,00
176. FINLANDE	3,10 +0,40	3,00 0,00	3,50 +0,50	1,50 0,00	4,00 +1,00	3,50 +0,50
176. ISLANDE	3,10 -0,70	3,50 -1,00	4,50 -0,50	1,00 -0,50	4,50 -0,50	2,00 -1,00
179. GRENADE	3,00 -0,20	1,00 -1,00	3,00 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00
180. ARMÉNIE	2,90 +0,20	2,00 -0,50	3,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 0,00	3,00 +1,00
180. MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)	2,90 -0,10	1,00 0,00	4,50 0,00	3,00 +0,50	4,50 -1,00	1,50 0,00
180. PALAOS	2,90 +0,40	1,00 0,00	4,00 0,00	3,50 +1,50	4,00 0,00	2,00 +0,50
183. LUXEMBOURG	2,70 -0,10	1,00 0,00	2,00 0,00	1,00 -1,00	5,50 +0,50	4,00 0,00
184. BRUNÉI DARUSSALAM	2,60 +0,20	1,00 0,00	2,00 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	3,00 +1,00
185. KIRIBATI	2,30 0,00	1,00 0,00	4,00 0,00	1,50 0,00	3,00 0,00	2,00 0,00
186. DOMINIQUE	2,20 -0,40	1,00 0,00	4,00 -1,00	2,00 0,00	2,50 0,00	1,50 -1,00
186. VANUATU	2,20 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	1,50 0,00
186. ÎLES MARSHALL	2,20 -0,10	1,00 0,00	2,50 0,00	2,50 -0,50	3,00 0,00	2,00 0,00
186. SAMOA	2,20 +0,30	1,00 0,00	3,00 +0,50	2,50 0,00	3,50 +1,00	1,00 0,00
190. LIECHTENSTEIN	2,00 -0,20	1,00 0,00	1,00 -0,50	1,00 -0,50	3,00 0,00	4,00 0,00
191. NAURU	1,90 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	3,50 0,00	2,00 -0,50	1,50 +0,50
192. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1,70 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	3,00 0,00	2,00 0,00	1,00 0,00
193. TUVALU	1,40 +0,10	1,00 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	2,50 +1,00	1,00 -0,50



TABLEAU 4

Scores de résilience

PAYS	RÉSILIENCE (MOYENNE)	LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	COOPÉRATION INTERNATIONALE	POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES
1. FINLANDE	8,42 -0,21	8,50 -0,50	9,00 0,00	9,00 0,00	8,50 0,00
1. LIECHTENSTEIN	8,42 -0,04	9,00 0,00	8,00 0,00	8,00 +0,50	8,50 -0,50
3. DANEMARK	8,21 +0,08	9,00 0,00	9,00 0,00	8,00 0,00	9,00 0,00
4. ISLANDE	8,17 -0,04	8,00 0,00	7,50 0,00	8,50 0,00	8,50 0,00
5. ESTONIE	8,04 +0,16	8,50 +0,50	8,00 +0,50	8,50 0,00	8,00 0,00
6. CORÉE, RÉP.	8,00 -0,08	8,50 -0,50	7,50 -0,50	8,50 0,00	9,00 0,00
6. ANDORRA	8,00 +0,04	7,00 0,00	7,50 0,00	8,50 0,00	8,50 0,00
8. NORVÈGE	7,92 0,00	8,50 +0,50	8,00 -0,50	9,00 0,00	8,50 0,00
9. NOUVELLE-ZÉLANDE	7,88 0,00	8,00 0,00	7,50 -0,50	8,50 0,00	8,00 0,00
10. SINGAPOUR	7,79 -0,04	7,50 0,00	7,50 0,00	9,00 0,00	8,50 0,00
11. LETTONIE	7,63 +0,05	7,50 +0,50	7,00 +0,50	8,50 0,00	8,50 0,00
11. ROYAUME-UNI	7,63 +0,09	7,50 0,00	6,50 0,00	8,00 +0,50	8,00 0,00
13. AUTRICHE	7,54 +0,04	7,00 -0,50	6,50 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00
13. AUSTRALIE	7,54 +0,16	7,50 0,00	8,00 0,00	9,00 0,00	8,00 0,00
15. JAPON	7,50 +0,12	7,00 +1,00	8,00 +0,50	9,00 0,00	7,50 0,00
15. LUXEMBOURG	7,50 0,00	8,50 +0,50	6,50 0,00	9,00 0,00	7,50 -0,50
17. URUGUAY	7,46 -0,04	7,50 0,00	8,50 -0,50	9,00 0,00	7,00 0,00
18. ALLEMAGNE	7,42 -0,08	7,00 +0,50	7,00 0,00	8,00 0,00	7,50 -0,50
18. IRLANDE	7,42 +0,09	7,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00
18. PAYS-BAS	7,42 -0,04	7,50 0,00	8,00 0,00	9,00 +0,50	7,50 0,00
21. CANADA	7,38 +0,17	7,50 0,00	7,00 0,00	8,50 +0,50	8,00 0,00
21. LITUANIE	7,38 +0,09	7,00 0,00	7,00 0,00	8,50 0,00	7,50 +0,50
21. SUÈDE	7,38 -0,08	6,50 0,00	8,50 0,00	8,50 0,00	8,00 +0,50
24. SUISSE	7,25 +0,21	8,50 0,00	7,00 +1,00	8,00 0,00	7,00 0,00
25. BELGIQUE	7,17 +0,13	7,50 +0,50	6,50 -0,50	8,50 +0,50	7,50 0,00
26. FRANCE	7,04 +0,08	6,50 0,00	6,50 -0,50	8,50 0,00	7,50 0,00
27. ÉTATS-UNIS	6,96 -0,17	6,00 0,00	6,50 +0,50	8,50 -0,50	6,50 0,00
28. ESPAGNE	6,67 -0,08	6,50 0,00	5,50 -0,50	8,50 0,00	8,00 0,00
29. PORTUGAL	6,58 +0,08	7,00 0,00	5,00 0,00	8,00 +0,50	7,00 0,00
30. CABO VERDE	6,54 -0,04	7,00 0,00	7,00 0,00	8,00 -0,50	7,00 0,00
31. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	6,50 +0,08	6,50 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00
32. ITALY	6,38 -0,08	6,00 -0,50	5,00 0,00	9,00 0,00	7,50 -0,50
33. SLOVENIA	6,21 +0,17	6,50 +0,50	5,50 +0,50	7,00 0,00	7,00 0,00
34. CHILI	6,17 0,00	6,50 -0,50	7,00 0,00	8,00 0,00	6,50 +0,50
35. BARBADE	6,13 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00
36. POLOGNE	6,08 +0,20	5,50 0,00	5,00 +1,00	7,50 0,00	7,00 0,00
37. CROATIE	5,92 0,00	5,50 0,00	5,50 -0,50	7,00 0,00	7,00 0,00

SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	FORCES DE L'ORDRE	INTÉGRITÉ TERRITORIALE	LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	PRÉVENTION	ACTEURS NON ÉTATIQUES
7,50 -0,50	8,50 0,00	9,00 0,00	8,00 -0,50	8,50 -0,50	8,00 0,00	8,00 -0,50	8,50 0,00
9,00 0,00	8,50 0,00	9,50 0,00	5,50 +0,50	8,50 0,00	9,50 0,00	8,50 -1,00	8,50 0,00
7,00 -0,50	8,00 +0,50	8,00 0,00	7,00 +1,00	8,50 0,00	7,50 0,00	8,50 0,00	9,00 0,00
8,00 -0,50	9,00 0,00	8,50 0,00	8,00 0,00	8,50 0,00	7,50 0,00	8,00 +0,50	8,00 -0,50
8,00 0,00	7,50 0,00	8,50 +0,50	8,00 0,00	7,50 0,00	7,50 0,00	8,50 +0,50	8,00 0,00
8,50 -0,50	8,00 0,00	8,00 +0,50	8,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00
8,00 0,00	8,50 0,00	7,50 0,00	7,50 +0,50	8,00 0,00	8,50 0,00	8,50 0,00	8,00 0,00
8,00 0,00	7,50 -0,50	8,00 0,00	7,50 +0,50	7,50 -0,50	7,00 0,00	7,50 +0,50	8,00 0,00
8,00 +0,50	7,50 0,00	8,50 0,00	7,00 +0,50	8,00 0,00	8,00 0,00	7,50 0,00	8,00 -0,50
8,50 -0,50	9,00 0,00	8,00 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00	7,00 0,00	9,00 0,00	4,00 0,00
8,00 0,00	7,50 -0,50	8,50 0,00	6,00 0,00	8,00 0,00	7,50 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00
7,50 -0,50	7,50 0,00	8,50 0,00	7,00 +0,50	7,50 0,00	7,50 +0,50	8,00 +0,50	8,00 -0,50
8,00 -0,50	9,00 +0,50	8,00 +0,50	6,50 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00	7,50 0,00	7,50 +0,50
8,00 0,00	8,00 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00	7,50 +0,50	6,50 +0,50	7,00 +1,00	6,50 0,00
8,00 0,00	7,50 0,00	8,50 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00	5,50 0,00	6,00 +0,50	7,50 -0,50
7,50 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00	5,50 0,00	7,50 +0,50	7,50 0,00	7,50 -0,50	8,00 0,00
6,00 0,00	7,50 +0,50	7,00 0,00	6,50 0,00	8,00 0,00	7,50 0,00	6,50 -0,50	8,50 0,00
8,00 0,00	7,50 0,00	8,00 -0,50	6,00 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00	7,50 -0,50	7,50 0,00
7,00 0,00	7,50 0,50	7,50 0,00	7,50 -0,50	8,00 0,00	7,50 +0,50	6,00 +0,50	7,00 0,00
7,00 -0,50	7,00 -0,50	6,00 0,00	6,50 0,00	6,50 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00
7,00 0,00	7,50 +0,50	6,50 +0,50	6,00 0,00	7,50 0,00	8,50 0,00	6,50 +0,50	8,00 0,00
7,50 -0,50	7,50 0,00	8,50 +0,50	6,50 0,00	7,50 0,00	7,00 0,00	6,50 0,00	7,50 +0,50
7,00 0,00	6,00 -0,50	8,00 0,00	8,00 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00	7,00 -0,50	8,00 -0,50
6,50 -0,50	7,50 0,00	8,50 0,00	5,50 +0,50	7,00 +1,00	7,50 +0,50	6,50 +0,50	7,50 -0,50
6,50 +0,50	6,50 -0,50	6,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	8,00 +0,50	7,50 +0,50	7,50 0,00
6,50 0,00	7,00 0,00	5,50 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00	6,00 +1,00	7,50 +0,50	7,00 0,00
6,00 0,00	8,00 0,00	6,00 -0,50	6,00 -0,50	7,50 -0,50	7,50 0,00	7,00 0,00	8,00 -0,50
7,00 0,00	8,00 0,00	5,50 0,00	6,00 -0,50	6,00 0,00	6,50 0,00	5,50 0,00	7,00 0,00
6,00 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00	6,00 +0,50	7,00 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00
7,50 0,00	6,00 0,00	7,00 -0,50	5,50 +0,50	6,00 0,00	4,00 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00
6,50 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00	5,50 +0,50	6,00 0,00	6,50 +0,50
5,50 0,00	8,00 +0,50	6,00 0,00	5,50 -0,50	5,00 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00
6,00 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00	5,50 +0,50	5,50 +0,50	6,00 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00
5,00 -0,50	4,50 0,00	4,00 0,00	6,50 0,00	6,50 +0,50	6,00 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00
4,50 -0,50	7,00 0,00	6,50 0,00	5,50 +0,50	4,50 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00
5,00 0,00	6,50 0,00	7,50 0,00	6,50 0,00	6,50 0,00	5,50 +0,50	6,00 +0,50	4,50 +0,50
5,50 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00	6,50 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	6,00 +0,50	4,50 0,00

PAYS	RÉSILIENCE (MOYENNE)	LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	COOPÉRATION INTERNATIONALE	POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES
37. TUVALU	5,92 -0,16	5,50 0,00	6,00 0,00	5,50 +0,50	6,50 0,00
39. SÉNÉGAL	5,88 +0,09	5,50 0,00	5,50 +0,50	7,00 0,00	6,50 0,00
39. ROUMANIE	5,88 -0,12	5,50 -0,50	6,50 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00
39. SAMOA	5,88 +0,05	5,50 +1,00	6,00 +0,50	6,00 0,00	6,50 0,00
42. MONACO	5,83 +0,20	4,50 +1,00	4,00 -0,50	5,50 0,00	7,00 +0,50
43. MALAYSIA	5,71 -0,21	4,50 0,00	5,50 0,00	7,00 0,00	7,50 0,00
44. AFRIQUE DU SUD	5,67 +0,04	5,50 0,00	5,50 0,00	7,00 +1,00	7,00 0,00
44. ARGENTINE	5,67 -0,29	6,00 -0,50	4,50 0,00	6,00 0,00	6,50 +0,50
44. ÎLES MARSHALL	5,67 -0,12	7,00 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00	6,00 -0,50
47. COSTA RICA	5,63 0,00	6,50 -0,50	6,00 -0,50	6,50 0,00	6,50 0,00
47. ARMÉNIE	5,63 -0,08	6,50 -0,50	6,00 0,00	7,00 0,00	6,50 0,00
47. JORDANIE	5,63 +0,05	5,50 0,00	4,50 0,00	8,00 0,00	6,50 +0,50
50. MAURICE	5,58 +0,04	6,00 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00
50. BAHAMAS	5,58 +0,08	5,50 -0,50	5,50 0,00	6,50 0,00	7,00 +0,50
52. SAINT-LUCIE	5,54 -0,04	7,00 -0,50	5,50 -1,00	6,00 -0,50	6,50 0,00
52. CHINE	5,54 -0,13	6,00 0,00	4,00 0,00	6,50 +0,50	7,00 -0,50
52. ISRAËL	5,54 -0,54	5,00 -1,00	4,00 -1,00	5,50 -1,00	6,50 0,00
52. MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)	5,54 -0,34	6,00 -1,00	3,50 -0,50	6,50 -0,50	6,00 0,00
56. NIGÉRIA	5,46 -0,33	5,50 0,00	4,50 -0,50	7,50 0,00	7,00 -0,50
56. COLOMBIE	5,46 -0,17	5,50 -0,50	5,50 0,00	9,00 0,00	6,50 0,00
56. INDE	5,46 +0,04	4,50 +0,50	5,00 0,00	8,50 0,00	5,50 +0,50
56. QATAR	5,46 +0,04	5,00 0,00	5,50 0,00	6,50 +0,50	5,00 0,00
60. SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES	5,42 +0,04	6,00 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00
60. KOWEÏT	5,42 -0,12	4,50 -0,50	4,00 -0,50	6,00 0,00	5,50 0,00
62. BOTSWANA	5,38 -0,08	5,00 0,00	4,00 0,00	7,50 -1,00	7,00 0,00
62. SEYCHELLES	5,38 +0,17	6,00 +1,00	6,00 +0,50	6,50 0,00	5,50 0,00
62. SAINT-KITTS-ET-NEVIS	5,38 +0,38	6,00 0,00	5,50 +0,50	6,00 0,00	6,50 0,00
62. FIDJI	5,38 -0,04	5,50 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00
66. GHANA	5,33 -0,13	5,00 -1,00	5,50 0,00	6,50 0,00	5,50 +0,50
66. JAMAÏQUE	5,33 -0,09	4,00 -0,50	4,00 -1,00	7,00 0,00	5,50 0,00
66. BAHREÏN	5,33 -0,09	5,50 -0,50	4,50 0,00	7,00 0,00	5,50 0,00
66. OMAN	5,33 +0,12	4,50 0,00	4,50 0,00	6,50 0,00	6,50 0,00
66. BULGARIE	5,33 0,00	4,50 -0,50	5,50 -0,50	6,50 +0,50	6,00 0,00
71. DOMINIQUE	5,29 +0,12	4,00 +0,50	4,50 +0,50	7,00 +0,50	5,00 0,00
71. MONGOLIE	5,29 +0,08	5,50 +0,50	5,50 +0,50	6,50 0,00	6,50 0,00
71. MACÉDOINE DU NORD	5,29 0,00	5,00 0,00	5,00 -0,50	6,50 +0,50	5,00 0,00
71. SAINT-MARIN	5,29 +0,08	4,50 +0,50	4,50 +0,50	6,00 0,00	5,50 0,00
75. KENYA	5,17 -0,16	4,50 -0,50	4,00 -1,00	7,50 0,00	7,00 0,00
75. GRENADE	5,17 +0,04	5,50 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00
75. ALBANIE	5,17 +0,04	5,00 0,00	4,50 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00

SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	FORCES DE L'ORDRE	INTÉGRITÉ TERRITORIALE	LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	PRÉVENTION	ACTEURS NON ÉTATIQUES
8,00 0,00	7,00 0,00	6,00 -0,50	6,00 -0,50	5,50 -0,50	4,00 -0,50	4,00 -0,50	7,00 0,00
5,00 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00	5,50 +0,50	5,50 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	7,00 0,00
6,50 0,00	6,00 0,00	6,00 -0,50	5,00 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00	4,50 -0,50
5,50 -0,50	6,50 0,00	7,00 -0,50	5,50 0,00	3,50 +0,50	5,00 -0,50	6,50 0,00	7,00 0,00
8,00 0,00	7,00 0,00	6,50 +0,50	5,00 -0,50	4,50 +0,50	8,00 0,00	5,50 +0,50	4,50 +0,50
5,00 -0,50	5,50 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	6,50 -0,50	5,00 -1,00	6,00 -0,50	4,50 0,00
6,00 0,00	4,50 0,00	6,00 0,00	5,00 -0,50	6,00 0,00	4,00 0,00	4,50 0,00	7,00 0,00
5,00 -0,50	5,50 0,00	5,50 -0,50	6,00 -1,00	5,50 -0,50	5,50 -0,50	5,00 0,00	7,00 -0,50
6,50 -0,50	5,50 0,00	6,00 0,00	4,50 0,00	6,00 -0,50	3,00 -0,50	4,50 +0,50	6,50 0,00
6,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	4,50 +0,50	5,00 +0,50	5,00 0,00	5,00 0,00	6,50 0,00
4,50 0,00	6,50 0,00	3,00 0,00	5,50 -0,50	6,00 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	6,50 0,00
4,50 0,00	6,50 0,00	5,50 -0,50	7,00 +0,50	4,00 0,00	5,00 +0,50	6,50 0,00	4,00 -0,50
6,00 +0,50	5,50 0,00	5,50 0,00	4,00 0,00	7,00 0,00	4,00 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00
4,00 +0,50	6,50 0,00	4,50 -0,50	5,50 +0,50	4,00 0,00	7,00 0,00	6,00 +0,50	5,00 0,00
6,00 0,00	4,50 0,00	5,50 0,00	4,50 +0,50	5,50 +0,50	5,50 +0,50	6,00 0,00	4,00 0,00
5,00 0,00	6,00 0,00	7,00 -0,50	6,50 0,00	7,00 -0,50	4,00 0,00	5,50 -0,50	2,00 0,00
4,00 -1,00	5,50 -1,00	3,50 0,00	7,00 0,00	7,50 0,00	6,00 -0,50	6,50 0,00	5,50 -1,00
6,00 -0,50	6,50 0,00	6,00 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	5,00 -0,50	5,00 -0,50	6,50 -0,50
4,50 -0,50	5,50 +0,50	4,00 -1,00	4,50 -0,50	6,00 -0,50	4,50 -0,50	5,50 0,00	6,50 -0,50
5,00 -0,50	4,50 -0,50	4,00 -0,50	6,00 0,00	4,50 -0,50	4,00 +0,50	4,50 0,00	6,50 0,00
4,50 0,00	5,50 +0,50	7,00 -1,00	6,50 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00
4,50 -0,50	5,00 0,00	7,00 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	4,00 +0,50
6,00 0,00	4,50 +0,50	5,50 -0,50	5,50 0,00	4,50 +0,50	3,00 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00
5,50 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	6,50 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	5,00 -0,50
6,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	5,50 +0,50	6,00 0,00	4,50 0,00	4,50 0,00	4,50 -0,50
6,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	5,00 +0,50	4,50 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00
7,00 0,00	5,00 +0,50	6,00 0,00	6,00 +0,50	4,00 +2,00	3,00 +0,50	4,50 +0,50	5,00 0,00
4,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	5,50 -0,50	5,50 -0,50	5,50 0,00	6,00 +0,50
5,00 0,00	4,50 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00	5,50 -1,00	4,00 +0,50	4,00 0,00	6,50 -0,50
4,00 +0,50	5,50 -0,50	6,50 0,00	5,00 +0,50	4,50 0,00	5,00 0,00	6,50 0,00	6,50 0,00
4,00 -0,50	4,50 0,00	6,50 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	6,00 +0,50	5,50 0,00	3,50 -0,50
4,50 -0,50	7,00 0,00	5,50 0,00	6,00 +1,00	5,00 +0,50	4,50 0,00	5,00 +0,50	4,50 0,00
5,50 +0,50	5,00 0,00	6,50 +0,50	5,00 -0,50	5,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00
5,00 +0,50	5,50 -0,50	6,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	5,00 0,00
4,50 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00	5,00 +0,50	4,00 +0,50	4,50 0,00	6,00 -0,50	5,00 -0,50
4,50 0,00	5,50 -0,50	6,50 +0,50	6,00 +0,50	4,00 0,00	4,50 0,00	5,50 0,00	5,50 -0,50
6,50 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	4,50 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	4,50 0,00	5,50 0,00
5,50 +0,50	5,00 +0,50	5,50 -0,50	5,50 -0,50	5,00 -0,50	3,00 0,00	3,50 +0,50	6,00 -0,50
4,00 -0,50	6,50 0,00	6,00 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	4,00 +1,00	4,00 0,00	4,50 0,00
5,50 -0,50	5,50 +0,50	5,50 0,00	4,50 +0,50	4,00 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00

PAYS	RÉSILIENCE (MOYENNE)	LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	COOPÉRATION INTERNATIONALE	POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES
75. TONGA	5,17 -0,12	5,00 0,00	5,00 -0,50	6,50 0,00	6,50 0,00
79. CÔTE D'IVOIRE	5,13 0,00	5,00 -0,50	4,50 0,00	6,00 0,00	6,00 +1,00
79. GAMBIE	5,13 -0,04	5,00 -0,50	5,00 0,00	5,50 0,00	5,50 +0,50
79. ÉMIRATS ARABES UNIS	5,13 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00
79. GRÈCE	5,13 -0,04	5,00 0,00	4,50 -0,50	7,00 0,00	6,00 0,00
83. TRINITÉ-ET-TOBAGO	5,08 -0,25	4,50 -0,50	5,00 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00
83. MALTE	5,08 -0,05	4,50 0,00	4,00 0,00	7,00 -0,50	6,00 0,00
83. PALAOS	5,08 -0,25	6,50 -0,50	5,50 -0,50	7,00 -0,50	5,50 0,00
86. BRÉSIL	5,04 +0,12	4,00 +1,00	4,50 0,00	7,50 0,00	5,00 +0,50
87. RWANDA	5,00 -0,54	4,50 -1,00	4,00 -0,50	5,00 0,00	6,00 0,00
87. GÉORGIE	5,00 -0,25	4,00 0,00	4,00 -1,00	5,00 -1,00	6,50 0,00
89. CUBA	4,96 -0,42	5,50 -1,00	2,50 0,00	6,50 0,00	5,50 -0,50
89. THAÏLANDE	4,96 +0,17	5,50 +0,50	4,50 0,00	6,50 0,00	6,00 +0,50
91. RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	4,92 +0,13	5,00 0,00	3,50 +0,50	7,50 0,00	5,00 0,00
91. SERBIE	4,92 -0,04	4,50 0,00	4,00 0,00	6,50 0,00	4,50 -0,50
– KOSOVO	4,92 -0,16	4,50 -0,50	5,00 -0,50	5,50 0,00	5,00 0,00
93. SLOVAQUIE	4,88 -0,41	4,50 -0,50	4,00 -0,50	6,00 -1,00	6,00 -0,50
93. VANUATU	4,88 -0,25	5,00 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	6,00 -0,50
95. MONTÉNÉGRO	4,83 +0,08	5,00 +0,50	4,50 0,00	6,50 +0,50	5,00 0,00
95. NAURU	4,83 -0,17	5,00 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	7,00 -0,50
97. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	4,79 -0,13	6,00 0,00	5,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00
97. VIET NAM	4,79 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00
97. HONGRIE	4,79 -0,09	4,00 -0,50	3,50 0,00	4,00 -0,50	5,50 +0,50
100. PANAMA	4,71 +0,04	4,00 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00
100. ÎLES SALOMON	4,71 -0,37	4,00 -0,50	4,50 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00
102. MAROC	4,67 +0,04	4,50 0,00	3,50 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00
102. ZAMBIE	4,67 +0,13	4,50 0,00	4,00 +0,50	5,50 0,00	6,50 0,00
102. ANTIGUA-ET-BARBUDA	4,67 +0,09	4,50 0,00	5,00 0,00	6,00 +0,50	5,00 0,00
102. KAZAKHSTAN	4,67 +0,13	5,00 0,00	4,00 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00
102. BHOUTAN	4,67 -0,04	5,50 -0,50	6,00 -0,50	5,50 +0,50	5,00 +0,50
107. BOLIVIE	4,63 -0,20	4,50 -0,50	4,00 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00
107. BRUNÉI DARUSSALAM	4,63 +0,05	4,50 +0,50	3,50 -0,50	5,00 +0,50	4,50 0,00
109. NAMIBIE	4,58 +0,04	5,00 +0,50	4,00 0,00	6,50 -0,50	6,50 +0,50
110. UKRAINE	4,54 0,00	5,00 0,00	4,00 +0,50	7,50 0,00	4,50 0,00
111. ÉTHIOPIE	4,50 -0,25	3,50 -0,50	4,00 -0,50	5,50 -0,50	6,00 0,00
111. MEXIQUE	4,50 +0,29	3,50 +0,50	4,00 +1,00	7,00 +0,50	5,50 0,00
111. CHYPRE	4,50 +0,04	4,50 0,00	4,50 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00
114. ÉQUATEUR	4,46 -0,42	3,50 -1,00	4,50 -1,00	6,50 +0,50	5,00 0,00
114. PÉROU	4,46 +0,08	2,50 0,00	5,00 -0,50	5,50 +0,50	6,00 0,00
114. PHILIPPINES	4,46 +0,25	3,50 +0,50	3,00 +0,50	5,50 0,00	5,50 +0,50

SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	FORCES DE L'ORDRE	INTÉGRITÉ TERRITORIALE	LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	PRÉVENTION	ACTEURS NON ÉTATIQUES
3,50 0,00	6,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	4,50 -0,50	4,50 -0,50	4,00 0,00	6,50 0,00
5,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00	4,50 -0,50	5,00 0,00	4,50 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00
4,50 0,00	5,00 0,00	6,50 0,00	5,00 -0,50	5,00 -0,50	3,50 0,00	4,50 +0,50	6,50 0,00
5,50 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00	3,00 0,00
4,50 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	4,00 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00
3,50 0,00	4,00 -1,50	4,50 0,00	5,00 -1,50	4,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00	6,50 +0,50
4,50 0,00	5,00 +0,50	4,50 0,00	4,00 -0,50	6,50 0,00	7,00 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00
5,00 0,00	5,00 -0,50	4,50 0,00	4,50 -0,50	4,00 -0,50	3,00 +0,50	5,00 -0,50	5,50 0,00
3,50 +0,50	4,00 -0,50	5,00 -0,50	6,00 0,00	6,00 +0,50	5,00 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00
4,50 -0,50	5,50 -1,50	6,50 0,00	5,50 -0,50	5,50 -1,00	5,00 -0,50	5,50 0,00	2,50 -1,00
3,00 0,00	6,50 0,00	4,50 -0,50	4,50 -0,50	5,00 +0,50	6,50 0,00	5,50 0,00	5,00 -0,50
3,00 0,00	6,00 -1,00	7,00 -1,00	5,50 0,00	5,00 -0,50	4,00 0,00	6,00 -1,00	3,00 0,00
4,00 0,00	5,50 0,00	4,00 0,00	5,50 +0,50	5,00 +0,50	4,50 0,00	5,00 0,00	3,50 0,00
3,50 -0,50	5,00 0,00	5,50 0,00	5,00 +1,00	5,00 0,00	4,00 0,00	5,00 +0,50	5,00 0,00
5,00 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00
5,00 0,00	5,50 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	4,00 -0,50	4,00 0,00	5,50 0,00	5,50 -0,50
4,50 -0,50	4,50 -0,50	5,50 -0,50	5,00 0,00	5,00 0,00	4,00 -0,50	5,00 0,00	4,50 -0,50
6,50 -0,50	6,50 0,00	4,50 +0,50	2,50 -0,50	3,50 -0,50	4,50 -0,50	3,00 -0,50	5,50 -0,50
4,50 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00
6,50 0,00	5,00 -0,50	7,00 -0,50	7,00 0,00	3,50 0,00	2,00 0,00	1,00 0,00	3,00 -0,50
6,00 0,00	4,50 -0,50	5,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 0,00	3,50 -0,50	3,00 0,00	4,00 -1,00
3,50 -0,50	5,00 +0,50	5,50 0,00	5,00 -0,50	5,50 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	2,00 +0,50
5,00 0,00	5,00 0,00	6,50 0,00	5,50 0,00	4,50 0,00	4,00 -0,50	6,00 0,00	4,00 0,00
3,00 0,00	4,50 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00	5,50 0,00	4,00 0,00	4,50 +0,50	6,00 0,00
5,00 -0,50	5,50 -0,50	4,50 -0,50	4,00 -1,00	4,00 -0,50	4,00 -0,50	6,50 -0,50	5,00 0,00
4,00 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	4,00 +0,50	4,50 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00
5,00 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	3,00 0,00	4,00 +1,00	5,00 0,00
3,00 0,00	4,50 0,00	4,50 0,00	4,00 +0,50	5,00 0,00	4,00 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00
5,00 0,00	4,50 +0,50	5,50 +0,50	4,50 +0,50	4,50 -0,50	4,00 0,00	4,50 +0,50	3,50 0,00
5,00 -0,50	5,00 0,00	3,50 0,00	4,50 +0,50	5,50 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00	3,00 -0,50
3,00 0,00	4,50 0,00	4,50 0,00	4,50 0,00	4,00 -1,50	5,00 0,00	5,50 -0,50	5,00 0,00
4,00 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00	3,00 0,00	5,00 0,00	3,50 0,00
4,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	3,50 -0,50	4,50 +0,50	4,00 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00
4,50 0,00	5,00 0,00	1,50 0,00	4,50 0,00	4,50 -0,50	4,00 0,00	4,00 0,00	5,50 0,00
5,00 0,00	4,00 +0,50	4,00 0,00	6,00 -1,00	4,50 -0,50	3,00 0,00	5,00 0,00	3,50 -0,50
4,00 0,00	5,00 0,00	3,00 0,00	4,50 +0,50	5,00 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00	5,00 +1,00
4,50 0,00	5,50 0,00	2,50 0,00	3,50 0,00	4,00 +0,50	4,50 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00
3,00 -1,00	4,00 0,00	3,50 0,00	5,00 -0,50	4,50 -0,50	5,00 -0,50	4,00 -0,50	5,00 -0,50
6,00 -0,50	4,00 +0,50	5,00 0,00	4,50 +0,50	4,00 0,00	3,50 0,00	3,50 +0,50	4,00 0,00
4,50 0,00	3,00 +1,00	4,00 0,00	5,50 +0,50	5,50 -0,50	4,00 -1,00	4,50 +1,00	5,00 +0,50

PAYS	RÉSILIENCE (MOYENNE)	LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	COOPÉRATION INTERNATIONALE	POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES
114. KIRIBATI	4,46 +0,13	5,50 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00	6,00 0,00
118. MALAWI	4,42 -0,16	4,50 -1,00	5,00 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00
118. TOGO	4,42 -0,08	3,50 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00
120. TUNISIE	4,33 -0,17	4,50 0,00	3,00 -1,00	5,50 +0,50	6,00 0,00
121. INDONÉSIE	4,29 +0,04	4,00 0,00	3,00 -0,50	6,00 0,00	5,00 0,00
122. ALGÉRIE	4,25 -0,13	4,50 0,00	3,00 0,00	5,00 0,00	6,50 +0,50
122. GUYANA	4,25 +0,21	4,00 0,00	3,50 +0,50	5,50 +0,50	3,50 0,00
124. ANGOLA	4,21 -0,29	4,00 -1,00	4,50 -0,50	5,00 0,00	5,00 0,00
125. TANZANIE	4,17 +0,04	4,50 -1,00	3,00 +0,50	5,00 +0,50	6,00 +0,50
126. DJIBOUTI	4,08 -0,30	3,50 -0,50	3,00 0,00	6,50 0,00	4,50 0,00
126. BANGLADESH	4,08 -0,34	4,00 0,00	3,50 -0,50	5,50 -0,50	5,00 0,00
126. MOLDAVIE	4,08 +0,16	4,00 0,00	4,00 0,00	5,50 +0,50	5,50 +0,50
129. SIERRA LEONE	4,04 0,00	3,50 -1,00	3,50 -0,50	5,00 0,00	4,00 +0,50
130. GUATEMALA	4,00 -0,08	3,00 0,00	3,50 0,00	5,50 0,00	4,50 0,00
131. AZERBAÏDJAN	3,96 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00
131. MALDIVES	3,96 -0,12	4,50 -1,00	5,00 -1,00	5,50 0,00	5,00 -0,50
131. PAKISTAN	3,96 0,00	3,00 -0,50	3,50 0,00	5,50 +0,50	5,00 0,00
131. TÜRKIYE	3,96 +0,58	4,00 0,00	3,00 +1,00	5,00 +1,50	5,00 +0,50
135. LESOTHO	3,92 0,00	4,50 +0,50	3,50 0,00	7,00 0,00	4,50 -0,50
135. HONDURAS	3,92 -0,16	2,50 -0,50	3,50 0,00	6,00 -0,50	4,50 +0,50
137. TIMOR-LESTE	3,88 +0,05	4,00 +0,50	3,50 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00
137. NÉPAL	3,88 -0,12	3,50 0,00	2,50 0,00	5,50 0,00	4,50 0,00
137. BOSNIE-HERZÉGOVINE	3,88 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00	6,00 0,00	4,00 0,00
140. OUZBÉKISTAN	3,83 -0,05	3,50 0,00	3,50 +0,50	4,00 0,00	4,00 0,00
141. KIRGHIZISTAN	3,79 -0,04	3,00 0,00	2,00 -0,50	4,50 0,00	4,00 0,00
141. ARABIE SAOUDITE	3,79 -0,21	3,00 -0,50	2,50 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00
143. ÉGYPTÉ	3,75 -0,08	4,00 +0,50	2,50 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00
143. BÉNIN	3,75 +0,25	4,00 +0,50	4,00 0,00	4,50 0,00	3,00 0,00
145. SRI LANKA	3,71 +0,29	3,00 +0,50	3,50 +0,50	5,50 0,00	5,50 0,00
146. OUGANDA	3,67 -0,21	4,50 0,00	2,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00
147. BELIZE	3,58 +0,29	6,00 0,00	2,50 0,00	4,50 +0,50	3,50 0,00
148. GABON	3,50 +0,25	3,00 +1,00	2,50 +0,50	4,50 -0,50	4,00 0,00
149. CAMBODGE	3,46 -0,17	3,50 -0,50	3,50 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00
150. RUSSIE	3,42 -0,37	3,50 -0,50	2,50 -0,50	3,00 0,00	5,50 -0,50
151. LIBÉRIA	3,38 +0,13	3,50 0,00	3,00 0,00	4,00 +0,50	4,00 0,00
151. LAOS	3,38 -0,08	3,50 0,00	2,50 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00
153. IRAQ	3,33 +0,12	3,50 0,00	3,00 +0,50	4,50 +0,50	3,50 0,00
154. PARAGUAY	3,29 -0,13	2,00 0,00	3,00 0,00	6,50 -0,50	3,50 0,00
155. MAURITANIE	3,25 +0,12	4,00 0,00	3,00 -0,50	4,00 +0,50	3,50 0,00
155. MADAGASCAR	3,25 -0,08	3,50 -0,50	2,00 0,00	3,00 0,00	3,50 0,00

SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	FORCES DE L'ORDRE	INTÉGRITÉ TERRITORIALE	LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	PRÉVENTION	ACTEURS NON ÉTATIQUES
4,00 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	4,00 +1,00	1,50 +0,50	3,00 0,00	5,50 0,00
5,00 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	5,00 -1,00	4,00 0,00	3,00 +0,50	4,00 0,00	5,00 -0,50
4,00 0,00	5,00 0,00	3,00 -0,50	3,50 0,00	5,00 +0,50	5,00 0,00	5,00 0,00	3,50 -1,00
3,00 -0,50	5,00 +0,50	6,00 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00	4,00 -0,50	3,00 0,00	3,00 -1,00
3,50 0,00	4,00 +0,50	4,00 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	4,00 +0,50
3,00 0,00	6,00 0,00	5,50 -1,00	4,00 -1,00	4,50 0,00	3,00 0,00	3,50 0,00	2,50 0,00
4,00 0,00	3,50 +0,50	4,00 0,00	4,50 +0,50	4,50 0,00	5,00 0,00	5,00 +0,50	4,00 0,00
3,00 -0,50	4,00 -0,50	5,50 0,00	4,50 -0,50	4,50 0,00	3,50 -0,50	4,00 0,00	3,00 0,00
5,00 0,00	4,00 +0,50	4,50 0,00	4,50 -0,50	4,00 -1,00	3,00 0,00	3,00 0,00	3,50 +1,00
3,50 -0,50	4,00 0,00	5,00 -0,50	5,00 0,00	4,50 -1,00	2,50 -0,50	4,00 0,00	3,00 -0,50
3,00 0,00	4,00 0,00	5,00 0,00	4,50 -1,00	4,50 -0,50	3,50 0,00	3,00 -1,00	3,50 -0,50
3,50 +0,50	4,00 0,00	3,00 -0,50	4,00 +0,50	4,00 0,00	4,00 0,00	3,50 +0,50	4,00 0,00
3,00 0,00	4,50 +0,50	4,00 -0,50	4,50 0,00	3,50 0,00	3,50 +0,50	4,50 +0,50	5,00 0,00
3,50 0,00	5,50 +0,50	3,00 -0,50	4,00 -0,50	4,00 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00	3,50 -0,50
2,50 0,00	4,50 0,00	5,00 +1,00	4,00 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	4,00 -1,00	3,50 0,00
3,00 0,00	4,00 0,00	3,50 +0,50	3,50 0,00	3,00 0,00	2,50 +0,50	3,50 +0,50	4,50 -0,50
3,00 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00
3,00 +1,00	3,50 +0,50	5,50 0,00	3,00 +1,00	4,50 +0,50	4,50 +0,50	3,50 +0,50	3,00 0,00
3,00 0,00	3,00 0,00	3,50 +0,50	4,00 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	3,00 -0,50
3,00 -0,50	5,00 0,00	4,00 -0,50	4,00 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	4,50 0,00	3,50 -0,50
3,50 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00
3,00 0,00	4,50 0,00	3,50 -1,00	3,50 0,00	4,00 0,00	4,00 -0,50	3,50 -0,50	4,50 +0,50
2,50 +0,50	3,50 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00	4,50 0,00	3,50 -0,50
3,00 0,00	3,50 0,00	4,50 0,00	4,00 +0,50	4,50 -0,50	4,00 0,00	4,50 -1,00	3,00 0,00
3,00 0,00	3,50 +0,50	4,50 +0,50	3,50 +0,50	4,00 -1,00	4,00 0,00	5,00 0,00	4,50 -0,50
2,50 -0,50	3,50 -0,50	5,00 0,00	5,00 -0,50	5,00 0,00	3,50 -0,50	4,50 0,00	2,00 0,00
2,50 -0,50	5,00 0,00	5,00 -1,00	5,00 0,00	4,00 0,00	2,50 0,00	2,50 0,00	2,50 0,00
3,00 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00	4,50 +0,50	4,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 +1,00	4,50 +0,50
3,00 0,00	3,50 +0,50	4,00 0,00	5,00 0,00	3,50 +1,50	3,00 0,00	2,00 0,00	3,00 +0,50
4,00 0,00	3,00 -1,00	4,50 -1,00	3,50 +0,50	3,50 0,00	2,00 0,00	4,00 0,00	3,00 -1,00
4,00 0,00	4,00 0,00	2,00 0,00	2,50 +0,50	2,50 +1,00	3,50 +0,50	4,00 +1,00	4,00 0,00
3,00 0,00	4,50 0,00	5,00 +0,50	2,00 0,00	3,00 +0,50	3,00 0,00	3,50 0,00	4,00 +1,00
3,00 -1,00	2,50 -1,00	4,00 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00	3,00 +0,50	3,00 0,00	2,00 0,00
3,00 -1,00	4,00 -0,50	5,00 0,00	3,50 0,00	3,50 -0,50	2,50 0,00	3,00 -0,50	2,00 -0,50
3,50 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	2,00 +0,50	2,00 0,00	4,50 +0,50
3,00 0,00	4,00 0,00	2,50 0,00	3,00 -0,50	3,50 -0,50	4,00 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00
3,50 0,00	3,50 0,00	2,50 0,00	4,00 0,00	3,50 +0,50	2,50 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00
2,50 0,00	2,00 0,00	4,00 -0,50	2,50 0,00	3,50 -0,50	2,00 0,00	3,50 +0,50	4,50 -0,50
2,50 0,00	3,00 +0,50	3,50 -0,50	4,50 0,00	3,00 0,00	2,00 +0,50	2,50 +0,50	3,50 +0,50
2,50 0,00	3,50 -0,50	5,00 -0,50	4,50 0,00	2,50 +0,50	2,50 0,00	4,00 0,00	2,50 0,00

PAYS	RÉSILIENCE (MOYENNE)	LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	COOPÉRATION INTERNATIONALE	POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES
155. MOZAMBIQUE	3,25 -0,04	2,50 -0,50	3,00 -0,50	5,50 0,00	5,50 0,00
155. EL SALVADOR	3,25 +0,04	3,00 +1,00	2,00 0,00	4,50 0,00	3,50 -0,50
159. ESWATINI	3,21 -0,08	3,00 0,00	2,00 -0,50	5,00 0,00	3,00 0,00
159. PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	3,21 -0,08	2,00 -0,50	2,00 0,00	4,50 0,00	5,50 0,00
161. SURINAME	3,17 +0,13	3,00 0,00	2,00 0,00	5,00 +0,50	3,00 -0,50
162. CAMEROUN	3,13 -0,04	2,00 0,00	2,00 +0,50	5,50 0,00	4,50 0,00
163. CONGO, REP.	3,08 -0,17	3,00 0,00	1,50 -0,50	5,00 0,00	4,00 -1,00
163. IRAN	3,08 -0,05	2,50 0,00	2,00 0,00	4,00 0,00	4,00 0,00
163. LIBAN	3,08 -0,38	2,00 -0,50	2,50 -0,50	5,50 0,00	3,50 -0,50
163. BÉLARUS	3,08 -0,17	3,00 0,00	2,00 0,00	3,00 0,00	3,50 -0,50
167. ZIMBABWE	3,04 -0,09	2,50 +0,50	3,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00
168. GUINÉE	2,96 -0,17	2,00 -0,50	3,00 -0,50	3,50 0,00	3,00 -1,00
168. NIGER	2,96 -0,50	3,00 -1,00	2,00 -0,50	3,50 -2,00	4,50 0,00
170. BURKINA FASO	2,88 -0,58	2,00 -0,50	3,50 0,00	3,50 -1,50	5,50 0,00
171. GUINÉE-BISSAU	2,67 +0,09	2,00 0,00	2,50 0,00	4,00 +0,50	3,00 0,00
172. COMORES	2,63 +0,25	2,50 +0,50	2,00 0,00	3,00 0,00	2,50 0,00
173. TADJIKISTAN	2,54 -0,04	3,00 0,00	2,00 0,00	3,00 0,00	2,00 0,00
174. BURUNDI	2,33 +0,16	3,00 0,00	1,50 +0,50	2,50 0,00	3,00 0,00
174. TCHAD	2,33 -0,09	2,50 -0,50	2,00 0,00	4,50 -0,50	3,00 0,00
176. SOUDAN	2,25 -0,46	1,50 -0,50	1,50 -0,50	4,00 -1,50	4,50 0,00
177. RÉP. DÉM. DU CONGO	2,21 -0,17	1,50 +0,50	2,00 +0,50	3,50 -0,50	3,00 0,00
177. ÉRYTHRÉE	2,21 -0,12	1,00 0,00	1,00 0,00	2,00 0,00	2,50 0,00
177. HAÏTI	2,21 -0,25	2,00 0,00	1,50 0,00	3,50 +0,50	4,00 0,00
180. TURKMÉNISTAN	2,17 -0,04	2,00 0,00	1,50 0,00	1,50 0,00	2,50 0,00
180. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	2,08 +0,29	1,50 0,00	2,00 +0,50	3,50 +0,50	2,50 +0,50
181. EQUATORIAL GUINÉE	2,08 -0,13	1,50 0,00	1,50 +0,50	2,50 +0,50	3,50 -2,00
181. MALI	2,08 -0,30	2,00 -0,50	2,00 -0,50	3,00 -1,00	2,50 0,00
184. SOUDAN DU SUD	2,04 +0,16	2,00 0,00	1,50 0,00	3,00 +1,00	3,00 0,00
185. NICARAGUA	2,00 -0,08	1,50 0,00	1,00 0,00	2,00 0,00	3,00 0,00
185. SYRIE	2,00 +0,08	2,00 0,00	1,00 0,00	4,00 +0,50	2,00 0,00
187. YÉMEN	1,92 +0,17	2,00 +0,50	2,00 +0,50	3,00 0,00	2,00 0,00
188. SOMALIE	1,88 +0,09	1,50 0,00	1,50 +0,50	3,00 +0,50	2,50 0,00
188. LIBYE	1,88 +0,34	2,50 +1,00	1,50 0,00	2,50 0,00	2,00 0,00
188. VENEZUELA	1,88 0,00	1,50 -0,50	1,50 0,00	2,00 +0,50	2,00 0,00
191. RÉP. POP. DÉM. DE CORÉE	1,63 -0,16	1,00 -2,00	1,00 0,00	2,00 0,00	2,00 0,00
192. AFGHANISTAN	1,50 0,00	2,00 +0,50	1,00 0,00	1,50 +0,50	1,50 0,00
193. MYANMAR	1,46 -0,17	1,00 -0,50	1,50 0,00	2,00 0,00	2,00 0,00

SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	FORCES DE L'ORDRE	INTÉGRITÉ TERRITORIALE	LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	PRÉVENTION	ACTEURS NON ÉTATIQUES
2,00 0,00	2,00 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00	3,00 +1,00	2,50 -0,50
2,00 0,00	3,00 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00	2,50 +0,50	3,50 0,00	4,00 0,00	2,00 -0,50
3,00 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	4,50 -0,50	2,50 +0,50	2,50 0,00	4,00 0,00	2,00 -0,50
3,50 -1,00	3,00 0,00	3,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 0,00	3,00 -0,50	2,50 0,00	3,00 +0,50
3,50 +0,50	3,00 0,00	2,00 0,00	2,50 +0,50	2,00 0,00	3,00 0,00	4,50 -0,50	4,50 +1,00
2,50 0,00	3,50 -0,50	2,00 0,00	3,50 0,00	2,50 0,00	2,50 0,00	3,00 +0,50	4,00 -1,00
2,00 0,00	4,50 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	2,00 0,00	3,50 -0,50	2,50 0,00
3,00 0,00	3,00 0,00	4,50 -0,50	2,50 0,00	2,50 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	2,50 0,00
3,00 -0,50	2,50 -0,50	2,00 -1,00	2,50 0,00	1,50 0,00	3,50 -0,50	3,50 0,00	5,00 -0,50
2,00 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	4,00 -0,50	3,50 -0,50	3,00 0,00	4,00 -0,50	2,00 0,00
2,00 -0,50	2,50 -0,50	4,00 -0,50	4,00 0,00	2,50 -0,50	2,00 0,00	4,00 +0,50	3,00 0,00
3,00 -0,50	3,00 -0,50	3,50 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	2,50 +0,50	3,00 +1,00	3,00 -0,50
2,00 -0,50	3,50 -0,50	3,00 -0,50	4,00 0,00	3,50 0,00	2,00 -0,50	2,50 0,00	2,00 -0,50
2,50 -1,50	3,00 0,00	2,00 0,00	3,50 -0,50	2,50 -0,50	2,00 -0,50	2,00 0,00	2,50 -2,00
3,00 0,00	3,00 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	1,50 0,00	1,50 +0,50	2,00 0,00	3,00 0,00
2,00 0,00	2,50 +0,50	3,00 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00	2,00 +0,50	2,50 +1,00	2,50 +0,50
2,00 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	2,00 0,00	2,50 -0,50	2,00 0,00
2,00 0,00	1,50 0,00	3,00 0,00	2,50 +1,00	2,00 0,00	1,50 0,00	3,00 +0,50	2,50 0,00
2,00 0,00	2,50 0,00	3,00 0,00	1,50 -0,50	2,00 0,00	1,50 +0,50	1,50 +0,50	2,00 -0,50
2,50 -0,50	2,00 -0,50	2,00 -0,50	3,00 -0,50	2,00 0,00	1,00 0,00	1,50 -0,50	1,50 -0,50
2,50 0,00	1,50 0,00	1,50 -0,50	1,50 -1,00	1,50 0,00	2,00 0,00	2,00 0,00	4,00 -1,00
2,00 0,00	2,50 -0,50	6,50 -0,50	3,00 0,00	2,50 0,00	1,00 0,00	1,50 -0,50	1,00 0,00
2,00 -0,50	1,50 -0,50	1,50 -0,50	2,00 -0,50	1,50 -0,50	1,50 0,00	2,00 -0,50	3,50 -0,50
1,50 0,00	2,00 0,00	4,50 0,00	3,00 -0,50	2,00 0,00	2,00 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00
1,50 -0,50	2,00 +0,50	2,00 +0,50	2,00 0,00	1,50 0,00	2,00 -0,50	2,00 +1,00	2,50 +1,00
1,50 -1,00	2,00 0,00	3,50 0,00	2,00 0,00	2,00 +0,50	1,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00
2,00 -0,50	2,00 0,00	1,50 0,00	2,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00	2,00 0,00	2,00 -1,00
2,00 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00	1,50 0,00	3,00 +0,50	1,50 +0,50	1,50 0,00	2,00 0,00
1,50 -0,50	2,00 -0,50	2,50 0,00	2,50 0,00	2,00 0,00	2,00 0,00	3,00 0,00	1,00 0,00
1,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00	2,00 0,00	2,50 +0,50	2,00 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00
1,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00	2,00 0,00	2,00 0,00	1,50 +0,50	1,50 +0,50	2,00 0,00
2,00 0,00	1,50 0,00	1,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00	1,50 +0,50	1,50 0,00	2,50 -0,50
1,50 0,00	2,00 +0,50	2,00 +0,50	2,00 +1,00	2,00 0,00	1,00 0,00	1,50 +0,50	2,00 +0,50
1,50 0,00	1,50 0,00	3,00 0,00	1,50 -0,50	1,50 -0,50	2,00 +0,50	2,00 0,00	2,50 +0,50
1,00 0,00	1,50 0,00	6,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00
1,50 0,00	1,50 0,00	3,50 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	1,00 -0,50	1,00 -0,50	1,00 0,00
1,50 0,00	1,50 0,00	1,50 -0,50	1,50 -0,50	1,00 -0,50	1,00 0,00	1,00 -0,50	2,00 +0,50

Notes

- 1 Les scores par pays sont toutefois présentés en annexe.
- 2 Voir ONUDC, *World Drug Report 2025*, Key findings, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR_2025/WDR25_B1_Key_findings.pdf.
- 3 Ibid., p. 48.
- 4 Vanessa Buschschlüter, Colombia cocaine: *Coca cultivation reaches record high*, BBC, 12 novembre 2023, <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-66784678>.
- 5 US Department of Justice Drug Enforcement Administration, *National Drug Threat Assessment 2024*, p. 16, https://www.dea.gov/sites/default/files/2024-05/NDTA_2024.pdf.
- 6 Agence de l'Union européenne sur les drogues, *Cocaine – the current situation in Europe*, *European Drug Report 2024*, https://www.euda.europa.eu/publications/european-drug-report/2024/cocaine_en.
- 7 ONUDC, *Uncovering synthetic drug production: UNODC launches new module on Advanced Investigative Techniques*, 2023, https://www.unodc.org/unodc/en/frontpage/2023/March/uncovering-synthetic-drug-production_-unodc-launches-new-module-on-advanced-investigative-techniques.html.
- 8 Organe international de contrôle des stupéfiants, *Precursors and chemicals frequently used in the illicit manufacture of narcotic drugs and psychotropic substances*, E/INCB/2023/4, p. 16 et plus loin, https://unis.unvienna.org/unis/uploads/documents/2024-INCB/E_INCB2023_Precursors.pdf.
- 9 Calculé sur la base du nombre de pays ayant obtenu un score de 5,50 ou plus pour cet indicateur (soit 96 sur 193).
- 10 United Nations News, 'Rapid expansion' of synthetic drugs reshaping illicit markets, *UN anti-narcotics body warns*, mars 2025, <https://news.un.org/en/story/2025/03/1160741>.
- 11 Brookings, *The fentanyl epidemic in North America and the global reach of synthetic opioids*, <https://www.brookings.edu/collection/the-fentanyl-epidemic-in-north-america-and-the-global-reach-of-synthetic-opioids/>.
- 12 La Syrie est depuis longtemps une plaque tournante majeure pour la production et le trafic de Captagon. See Conor Lennon, *Despite the fall of Assad, the illicit drug trade in Syria is far from over*, UN News, 26 juin 2025, <https://news.un.org/en/story/2025/06/1164696>.
- 13 Mohammed Rasool, *This drone full of meth shows Syria's narco traffickers are diversifying*, VICE, août 2023, <https://www.vice.com/en/article/jordan-syria-drone-crystal-meth-captagon/>.
- 14 David Hutt, *Inside Southeast Asia's surging meth trade*, DW, 2025, <https://www.dw.com/en/inside-southeast-asias-surging-meth-trade/a-73066620>.
- 15 Daniel Brombacher et Ruggero Scaturro, *Highly potent synthetic opioids are already in Europe's drug supply chains*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/highly-potent-synthetic-opioids-are-already-in-europes-drug-supply-chains/>.
- 16 ONUDC, *World Drug Report 2025*, Key findings, p. 66, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR_2025/WDR25_B1_Key_findings.pdf.
- 17 Anine Kriegler, *Cannabis policy reform and organized crime: A model and review for South Africa*, GI-TOC, 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/cannabis-reform-organized-crime-south-africa/>.
- 18 Maria Khoruk, *Smoke and mirrors: Afghanistan's illicit drug economy after the opium ban*, GI-TOC, 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/afghanistans-illicit-drug-economy-after-the-opium-ban/>.
- 19 Outil de surveillance des tendances des drogues en Europe, Numéro 1, GI-TOC, décembre 2024, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2024/12/GI-TOC-Outil-de-surveillance-des->

tendances-des-drogues-en-Europe-ume%CC%81ro-1-de%CC%81cembre-2024.v2.pdf.

20 Markus Schultze-Kraft, *Organised crime, violence and development, Topic guide*, GSDRC, août 2016, <https://gsdrc.org/topic-guides/organised-crime-violence-development/organised-crime-and-violence-and-instability/#:~:text=when%20it%20comes%20to%20criminal,to%20obtain%20redress%20for%20grievances>.

21 *Compound Crime: Cyber scam operations in Southeast Asia*, GI-TOC, mai 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/compound-crime-cyber-scam-operations-in-southeast-asia/>.

22 Colin Murphy, *Understanding cybercrime*, European Parliamentary Research Service, 2024, p. 2, [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2024/760356/EPRS_BRI\(2024\)760356_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2024/760356/EPRS_BRI(2024)760356_EN.pdf).

23 INTERPOL, *Cybercrime: When cybercriminals go global, our response must be international*, <https://www.interpol.int/Crimes/Cybercrime>.

24 Ibid.

25 Ibid.

26 Dans la méthodologie de l'Indice, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont considérées comme une seule région.

27 Forum économique mondial, *The Global Risks Report 2024*, 19ème édition, janvier 2024, https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2024.pdf.

28 *Council of Europe action against Cybercrime*, Conseil de l'Europe, <https://www.coe.int/en/web/portal/coe-action-against-cybercrime>.

29 Robert Muggah et Mac Margolis, *Why we need global rules to crack down on cybercrime*, Forum économique mondial, janvier 2023, <https://www.weforum.org/stories/2023/01/global-rules-crack-down-cybercrime/>.

30 Cyber Management Alliance, *Major cybersecurity challenges in the age of IoT*, février 2025, <https://www.cm-alliance.com/cybersecurity-blog/major-cybersecurity-challenges-in-the-age-of-iot#:~:text=As%20vulnerability%20continues%20to%20manifest%20in%20IoT,cybersecurity%20challenges%20in%20the%20Age%20of%20IoT>.

31 ICLG, *Cybersecurity laws and regulations Denmark 2025*, novembre 2024, <https://iclg.com/>

practice-areas/cybersecurity-laws-and-regulations/denmark#:~:text=The%20next%20step%20for%20cybersecurity,organisations%20to%20combat%20transnational%20threats.

32 GSDRC, *Organised crime and violence and instability*, août 2016, <https://gsdrc.org/topic-guides/organised-crime-violence-development/organised-crime-and-violence-and-instability/#:~:text=when%20it%20comes%20to%20criminal,to%20obtain%20redress%20for%20grievances>.

33 Transcrime, *Study on extortion racketeering: The need for an instrument to combat activities of organised crime*, https://www.transcrime.it/wp-content/uploads/2022/08/Study_on_extortion_racketeering-Final_Report.pdf.

34 ONUDC, *How effective firearms control can reduce violence and promote peace*, ONUDC, 2025, <https://www.unodc.org/unodc/firearms-protocol/news/2025/how-effective-firearms-control-can-reduce-violence-and-promote-peace.html#:~:text=A%20vicious%20circle,lack%20of%20control%20over%20them>.

35 Center for Preventive Action, *Conflict in the Democratic Republic of Congo*, juin 2025, <https://www.cfr.org/global-conflict-tracker/conflict/violence-democratic-republic-congo>.

36 Le trafic de carburant et d'armes s'est intensifié au Tchad et dans l'ensemble du Sahel sur fond de conflit au Soudan, GI-TOC, Bulletin de risque 8, août 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-008/fr/01-in-the-wake-of-the-sudan-conflict-fuel-and-arms-smuggling-spike.html>.

37 *Gabon will see increased political stability in coming months*, BMI (Fitch Solutions), juin 2025, <https://www.fitchsolutions.com/bmi/political-risk/gabon-will-see-increased-political-stability-coming-months-04-06-2025#:~:text=Gabon%20will%20see%20increased%20political%20stability%20in%20the%20coming%20months,two%20years%20of%20military%20rule>.

38 Carnegie Corporation of New York, *Who arms the world's conflicts?*, juin 2022, <https://www.carnegie.org/our-work/article/who-arms-the-worlds-conflicts/#:~:text=The%20eleven%20top%20suppliers%2C%20listed,Emerging%20Global%20Order>.

- 39 GI-TOC, *Smoke on the horizon: Trends in arms trafficking from the conflict in Ukraine*, juin 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/trends-arms-trafficking-conflict-ukraine-russia-monitor/>.
- 40 Emilio Parodi, *Insight: Turning its back on extreme violence, Italy's mafia mastered white collar crime turning over billions in dirty money*, AML Intelligence, mai 2024, <https://www.amlintelligence.com/2024/05/insight-turning-its-back-on-extreme-violence-italys-mafia-mastered-white-collar-crime-turning-over-billions-in-dirty-money/>.
- 41 Isabel Sanchez, *In Peru, gangs intensify violence and extortion*, *The New York Times*, juin 2025, <https://www.nytimes.com/2025/06/10/world/americas/peru-gang-violence-extortions.html>.
- 42 EUROPOL, *Internet Organised Crime Threat Assessment 2025: Steal, deal and repeat – How cybercriminals trade and exploit your data*, 2025, https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/Steal-deal-repeat-IOCTA_2025.pdf.
- 43 OCDE, *Global trade in fake goods reached USD 467 billion, posing risks to consumer safety and compromising intellectual property*, press release, mai 2025, <https://www.oecd.org/en/about/news/press-releases/2025/05/global-trade-in-fake-goods-reached-USD-467-billion-posing-risks-to-consumer-safety-and-compromising-intellectual-property.html>.
- 44 Corsearch, *Trade in counterfeit goods market set to reach \$1.79 trillion in 2030*, press release, mai 2024, <https://corsearch.com/about/press-releases/trade-in-counterfeit-goods-market-set-to-reach-1-79-trillion-in-2030/>.
- 45 Brandtag, *The global counterfeit crisis*, juin 2024, <https://brandtag.io/2024/06/17/the-global-counterfeit-crisis-understanding-the-scope-and-impact/>.
- 46 Merilee Kern, *AI driving U.S. luxury goods counterfeit crisis, new study finds – Part 1*, Resident, avril 2025, <https://resident.com/insights-and-perspectives/2025/04/10/ai-driving-us-luxury-goods-counterfeit-crisis-new-study-finds-part-1>.
- 47 Pierre-Olivier Gourinchas, IMF Blog, *The global economy enters a new era*, avril 2025, <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2025/04/22/the-global-economy-enters-a-new-era>.
- 48 Banque mondiale, *What explains global inflation?*, Brief, juillet 2024, <https://www.worldbank.org/en/research/brief/global-inflation?>
- 49 Banque mondiale, *Global economy set for weakest run since 2008 outside of recessions*, press release, juin 2025, <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2025/06/10/global-economic-prospects-june-2025-press-release>.
- 50 Ibid.
- 51 Pierre-Olivier Gourinchas, IMF Blog, *The global economy enters a new era*, avril 2025, <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2025/04/22/the-global-economy-enters-a-new-era>.
- 52 Organisation internationale du travail, *Global unemployment rate set to increase in 2024 while growing social inequalities raise concerns*, says ILO report, janvier 2024, <https://www.ilo.org/resource/news/global-unemployment-rate-set-increase-2024-while-growing-social>.
- 53 EUIPO, *European citizens and intellectual property: Perception, awareness and behavior*, 2023, p. 11, <https://www.euipo.europa.eu/en/news/perception-study-half-of-young-consumers-find-it-acceptable-to-buy-fakes?utm>.
- 54 Sarah Fares et Laura Adal, *Fake drugs, real impact: Western Asia's counterfeit medicine epidemic*, GI-TOC, septembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/western-asia-counterfeit-medicine/>.
- 55 Nick Redfearn, *Pharma and consumer health product counterfeiting across South East Asia*, Rouse, janvier 2023, <https://rouse.com/insights/news/2023/pharma-and-consumer-health-product-counterfeiting-across-south-east-asia>.
- 56 Taylor Blackburn, *Cheap fakes: 1 in 8 Aussies buying counterfeit luxury goods straight from China*, Finder, juillet 2025, <https://www.finder.com.au/news/aussies-buying-counterfeit-luxury-goods-2025>.
- 57 Conseil de l'Europe, *Russia ceases to be party to the European Convention on Human Rights*, Council of Europe Newsroom, septembre 2022, <https://www.coe.int/en/web/portal/-/russia-ceases-to-be-party-to-the-european-convention-on-human-rights>.
- 58 Nations Unies, *Secretary-General deeply regrets decision by Russian Federation to revoke its ratification of Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty*, <https://press.un.org/en/2023/sgsm22022.doc.htm>.
- 59 Wilfredo Miranda Aburto, *The Ortega regime has officially withdrawn Nicaragua from the OAS*, *El País*, novembre 2023, <https://english.elpais.com/>

[international/2023-11-21/the-ortega-regime-has-officially-withdrawn-nicaragua-from-the-oas.html?](https://www.reuters.com/world/africa/west-africas-brex-it-moment-spells-trouble-region-2024-01-30/)

60 Bate Felix, David Lewis et Giulia Paravicini, *West Africa's 'Brexit' moment spells trouble for the region*, Reuters, janvier 2024, <https://www.reuters.com/world/africa/west-africas-brex-it-moment-spells-trouble-region-2024-01-30/>.

61 La méthodologie complète des analyses statistiques décrites dans cette section est disponible dans un document complémentaire accessible au lien suivant : <https://ocindex.net/downloads>.

62 La réduction moyenne projetée de la criminalité pour les 15 pays est de -0,24, ce qui équivaut à une diminution totale de 1,50 point pour deux types de marchés criminels et un type d'acteur criminel.

63 La méthode des doubles différences est une méthode de recherche quasi-expérimentale utilisée pour estimer l'effet causal d'un traitement ou d'une intervention en comparant les variations des résultats au fil du temps entre un groupe de traitement (dans

ce cas, le score de la composante résilience) et un groupe témoin (acteurs intégrés à l'État). Pour accéder à la méthodologie complète, veuillez consulter la section « Downloads » sur le site de l'Indice mondial du crime organisé : <https://ocindex.net/downloads>.

64 Ce résultat reste constant malgré divers contrôles de validité, ne présentant que des fluctuations mineures en termes d'ampleur. La direction et la pertinence de l'effet du traitement restent inchangées.

65 Bien que les résultats du modèle soient statistiquement significatifs, le degré de fiabilité reste à évaluer.

66 La méthodologie complète des analyses statistiques décrites dans ce chapitre est disponible dans un document complémentaire accessible ici : <https://ocindex.net/downloads>.

Remerciements

L'Indice mondial du crime organisé a été développé par une équipe centrale de la GI-TOC: Laura Adal, Kosyo Ivanov, Chiara Gentili, Ebru Erkan, Ioana Vasi, Tuesday Reitano et Mark Shaw. Le développement de l'Indice a aussi été soutenu par Alastair MacBeath, Dardan Koçani, Edgardo Sandoval, Gabriel Funari, Prem Mahadevan, Raouf Farrah, Rumbi Matamba, Sarah Fares et Virginia Comolli, en tant que coordinateurs régionaux, ainsi que par Gabriel Granjo et Russell Gray. Remerciements à l'équipe Publications de la GI-TOC et à Claudio Landi et Café.art.br pour la conception, la visualisation et le site Internet.

Au cours du développement de cet outil, l'équipe a pu compter sur le soutien et l'expertise de près de 350 personnes, et nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à nos collègues, experts, réviseurs et assistants de recherche pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés afin d'élaborer un outil de partage des connaissances et d'analyse complet et informatif.

Durant deux ans, expériences et opinions éclairées ont été échangées, et des enseignements ont été tirés afin d'élaborer la troisième version

de cet Indice mondial du crime organisé. L'Indice lui-même a été conceptualisé des années avant la publication de la première itération de l'outil, et sa réalisation n'aurait pas été possible sans le travail de fond mené dans le cadre d'ENACT (Enhancing Africa's Response to Transnational Organised Crime), soutenu par INTERPOL et l'Institut d'études de sécurité, et financé par l'Union européenne et en partie par le gouvernement de la Norvège. Nous tenons également à exprimer notre gratitude au Département d'État des États-Unis pour le financement des éditions 2021, 2023 et 2025 de l'Indice mondial du crime organisé.

Crédits photo : toutes les images via Getty Images (sauf mention contraire) : p 10 Rashide Frias/AFP; p 15 supplied; p 17 Nikada; p 20 Shomos Uddin; p 22-23 Dan Kitwood; p 25 Fanjianhua/FreePik.com; p 27 Issouf Sanogo/AFP; p 29 Pius Utomi Ekpei/AFP; p 32 Telegram; p 35 Al-Zallaqa Media Foundation; p 36 Yukinori Hasumi; p 39 Roy Rochlin; p 41 TPG; p 42 Francesco Spotorno/AFP; pp 48-49 Aizar Raldes/AFP; p 54 Harandane Dicko/UN Photo; Brent Stirton; p 62 GI-TOC Resilience Fund; p 64 freemalaysiatoday.com; p 65 Olaseri/Stockphoto; p 85 Giles Clarke.

Ressources complémentaires

Pour découvrir en détail l'Indice mondial du crime organisé, veuillez consulter notre site afin d'accéder aux ressources suivantes :

- **Données complètes** : Télécharger les scores détaillés de l'Indice au format Excel.
- **Méthodologie** : Comprendre l'approche exacte de l'Indice.
- **Seuils pour les scores** : Découvrir les critères utilisés qui guident l'attribution des scores aux indicateurs.
- **Définitions approfondies et questions directrices** : Explorer les définitions et les questions directrices pour chaque indicateur.



<https://ocindex.net/downloads>



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

À PROPOS DE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau mondial de plus de 700 experts à travers le monde.

L'Initiative mondiale offre une plateforme pour promouvoir un débat plus approfondi et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre la criminalité organisée



Ce rapport a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, résultats et conclusions exprimés dans le présent document sont celles de l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.



La conception et le développement de l'Indice du crime organisé ont été soutenus par le programme ENACT.

ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en affiliation avec l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale.



Des contributions ont également été reçues du gouvernement norvégien.

www.globalinitiative.net